

La Valorisation du patrimoine écrit dans un service ecclésiastique

**Travail de master réalisé par :
Aurélie BAVAUD**

**Sous la direction de :
Alain DUBOIS, Archiviste cantonal de l'État du Valais**

Genève, le 15 août 2022

**Sciences de l'Information
Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

Résumé

La valorisation est une des fonctions premières du métier des archives. Elle est le but plus ou moins avoué de toutes les activités de l'archivistique mais elle est aussi, bien souvent, la première à être abandonnée. Le défi est d'autant plus élevé dans les archives privées de types particuliers comme les archives ecclésiastiques, qui traînent une réputation de « matériel poussiéreux destiné à l'oubli. »

Ce travail poursuit trois objectifs, sur la base d'un mandat confié par les Archives diocésaines d'Aix et Arles, qui souhaite développer une politique de valorisation numérique, pour mieux partager ses « trésors d'expériences chrétiennes. »

Pour mener à bien ce mandat, nous nous sommes d'abord penchée sur la question des archives ecclésiastiques et de leur relation avec les outils de diffusion numérique par le biais d'une revue de littérature et d'une enquête menée auprès des services membres de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF).

Grâce à ces différents retours d'expérience et une consultation des guides de bonnes pratiques en matière de marketing numérique, nous avons émis des recommandations pour la mise en place d'une politique de valorisation numérique adaptée à un service de ce type, de manière à donner du sens et de la valeur au patrimoine écrit concerné, et des enjeux soulevés par la création d'une communauté autour de celui-ci.

Enfin, nous proposerons des actions de mise en place plus concrètes, à savoir un calendrier de publications et une ébauche de dossier thématique adapté aux publics scolaires sur la base des résultats obtenus et des ressources documentaires collectées au cours de sondages opérés dans les fonds du service en question.

Mots-clefs : archives, valorisation, réseaux sociaux, Église, internet.

Résumé	i
Liste des figures	iv
1. Introduction	1
1.1 Problématique et objectifs	1
1.2 Méthodologie	2
1.2.1 Définition des concepts	2
1.2.2 Revue de littérature et étude documentaire	4
1.2.3 Travail en archives	6
1.2.4 Enquête	7
2. État des lieux	8
2.1 Patrimoine	8
2.2 Archives	10
2.2.1 Archiviste	11
2.2.2 Situation juridique	11
2.2.3 Présence numérique	14
2.2.4 Le diocèse d'Aix et Arles	17
3. Stratégie de valorisation en ligne	19
3.1 Pourquoi ?	19
3.1.1 Information	20
3.1.2 Éducation	23
3.1.3 Pastorale	24
3.1.4 Communauté	25
3.1.5 Mémoire	27
3.2 Pour qui ?	31
3.2.1 Types de publics des comptes du diocèse et des archives	31
3.2.2 Usages des réseaux sociaux en France	32
3.2.3 Volatilité des algorithmes	32
3.3 Comment ?	33
3.3.1 Avantages et désavantages d'un compte institutionnel	33
3.3.2 Transformer le patrimoine cultuel en patrimoine culturel	34
3.3.3 Partenariats	38
4. Calendrier de publications	40
4.1 Publications régulières	40
4.1.1 Calendrier liturgique et évènements locaux	41
4.1.2 <i>Hashtags parties</i>	42
4.2 Thématiques intéressantes pour publications de plus grande ampleur 43	
4.2.1 <i>Semaine Religieuse</i> et bulletins paroissiaux	43
4.2.2 Mandements épiscopaux	44
4.2.3 Usages, coutumes et rites	44

4.2.4	Personnalités marquantes.....	45
4.2.5	Activités du service et archivistique.....	46
4.2.6	Bibliothèque et fonds musicaux.....	46
5.	Dossier thématique	47
5.1	Le rôle de l'Église dans la société française	47
5.2	Programmes scolaires.....	47
5.3	Le patrimoine provençal.....	48
6.	Conclusion	48
	Bibliographie	50
	Annexe 1 : Cahier des charges	58
	Annexe 2 : Questionnaire	60
	Annexe 3 : Grille d'entretien.....	63
	Annexe 4 : Calendrier de publication	64
	Annexe 5 : Ébauche d'un dossier pédagogique	80
A.	Les différents types de confréries	80
1.	Les confréries de gestion	80
2.	Confréries « patronales »	81
3.	Confréries-associations.....	82
B.	Les Pénitents	84
1.	Description	84
2.	La pompe funèbre	86
3.	Rivalités et désapprobations	87
C.	Chronologie	87
1.	Naissance et « âge d'or » au Moyen Âge (ex. Peste noire).....	87
2.	Guerres de religion et Renaissance catholique.....	88
3.	Lumières, Révolution et Concordat : déclin, disparition et renaissance.....	88
4.	Déchristianisation et Séparation.....	89
5.	Aujourd'hui	90
D.	Activités.....	90
E.	Ressources	90
1.	Autres documents des archives diocésaines	90
2.	Bibliographie sélective.....	90

Liste des figures

Figure 1 : Activité en ligne des services répondants.	14
Figure 2 : Types de contenus publiés par les services possédant un site internet.....	15
Figure 3 : Types de plateformes sur lesquelles les services sont actifs.	16
Figure 4 : Taux de satisfaction des services actifs en ligne.....	16
Figure 5 : Raisons pour lesquelles les services sont peu ou non actifs.	16
Figure 6 : L'unique page web des Archives diocésaine d'Aix et Arles.	18
Figure 7 : Plans de l'église d'Eyragues (Vrac des Paroisses, Eyragues, 2.10 (01.06.1862))	35
Figure 8: Une croix de mission, sa notice (plutôt sommaire) et sa <i>cache</i>	36
Figure 9 : Oratoires et chapelles sont partout mais passent presque inaperçus dans les rues d'Aix	37

1. Introduction

« On n'attendra pas trop des fonds ecclésiastiques. » (Coulet 1987, p. 90)

« Le programme a été élaboré de telle sorte que la présentation de plusieurs fonds accessibles dans l'agglomération lyonnaise puisse mettre en évidence leur richesse et leurs usages possibles en histoire religieuse et dans d'autres champs historiographiques (histoire urbaine, histoire du genre, histoire de l'éducation, histoire des savoirs...) afin de susciter des recherches neuves, en histoire moderne comme en histoire contemporaine. » (Nouvelles ressources, nouvelles approches historiques : l'apport des archives d'institutions religieuses (XVIe – XXIe siècles) [sans date])

C'est dans le contraste entre ces deux paragraphes que tiens l'essence de notre travail. Trop longtemps, les archives ecclésiastiques ont été au mieux ignorées, au pire malmenées, oubliées dans des clochers et conservées par des religieux et religieuses vieillissants. De manière générale, les archives publiques comme privées manquent de moyens pour faire face à l'augmentation de la masse documentaire, la valorisation devient donc souvent secondaire, alors qu'elle est une fonction essentielle du métier d'archiviste. Le numérique y ajoute une couche de complexité malvenue, menant dans certains cas à la perte pure et simple d'un pan entier de notre Histoire.

Et pourtant, le public (ou devait-on dire, les publics) n'attent que ça. Et les outils numériques seraient un outil peu coûteux et flexible pour joindre les besoins des archives et des usagers.

À Aix-en-Provence, qui est le cadre du mandat qui nous a été confié, comme ailleurs, le service d'archives diocésain a lui aussi vu sa situation évoluer, quoiqu'un long chemin reste à faire. Ce travail en marquerait une étape nouvelle.

1.1 Problématique et objectifs

Notre travail s'inscrit dans l'établissement du projet de service pour la période 2023 – 2025 du service des Archives diocésaines d'Aix et Arles, lequel est séparé en deux volets. Le premier concerne l'accompagnement des services du diocèse et ne concerne pas ce mandat. Le deuxième volet, qui nous intéresse ici, « interroge la politique de valorisation et de diffusion numérique du patrimoine écrit du diocèse – comment l'associer au paysage culturel du territoire et notamment comment la décliner selon les publics à cibler : clergé, agents en internes et public croyant, mais également un public plus large, tel celui des amateurs d'histoire et des scolaires. » (Annexe 1 : Cahier des charges)

Pour ce faire, trois objectifs ont été établis : la réalisation d'un état des lieux et les ébauches d'un calendrier de publications et d'un dossier thématique à destination des élèves. Concrètement, Il s'agit d'une part de convaincre le nouvel évêque entrant en fonction à l'automne du bien-fondé d'une stratégie numérique et d'en poser les premiers jalons.

Dans un premier temps, nous allons donc nous efforcer de faire un état des lieux, afin d'évaluer ce qui se fait dans des services se trouvant dans une situation comparable, et plus particulièrement dans des services d'archives diocésains.

Ensuite, à partir de cet état des lieux et après prise de connaissance du contexte local, nous proposerons la mise en place d'une politique de diffusion numérique, sur la base des bonnes pratiques identifiées aussi bien dans notre revue de littérature que dans notre état des lieux.

Sur la base de ces résultats, nous proposerons l'ébauche d'un calendrier de publications cohérent et la suggestion de quelques contenus plus larges. (Theimer 2011, p. 59)

Enfin, nous proposerons, sur la base des fonds à disposition et des programmes scolaires, la base d'un dossier thématique à destination des écoles.

1.2 Méthodologie

Le départ de l'archiviste diocésaine a rebattu les cartes et la mise en place de cette stratégie n'est plus nécessairement garantie, d'autant plus que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir certaines réponses à des questions ayant émergées après ce départ. Plus qu'un plan concret directement applicable à la lettre, ce travail prendra donc un tour plus exploratoire qu'initialement prévu, et prendra les allures d'un guide, construit sur la base des contraintes identifiées et des informations récoltées aussi diligemment que possible malgré les circonstances, dans le but de servir à toute institution se trouvant dans une situation comparable, à adapter selon ses propres circonstances.

Les efforts de valorisation, vulgarisation ou médiations sont nombreux en ligne et ne se limitent pas aux services d'information documentaire (SID). Nous avons aussi essayé de collecter des exemples, aussi bien institutionnels qu'indépendants, mais scientifiquement fiables, qui pourraient inspirer chaque service selon ses compétences, ressources et intérêts spécifiques.

1.2.1 Définition des concepts

1.2.1.1 Valorisation

La notion de *valorisation* ou *mise en valeur*, qui peut être comprise de différente manière (Cardin 2012, p. 33),

Elle s'entend dans ce travail comme faisant intégrante de la fonction de diffusion telle que la définit Carol Couture :

« La diffusion [...] implique toutes les relations que les membres du personnel des services d'archives entretiennent avec leurs clientèles internes (créateurs et utilisateurs d'archives institutionnelles ou décideurs) et externes (les autres utilisateurs des archives), et ce, à tous les âges des documents. [Elle est l'] action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre et/ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personne ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques ». (Couture 1999, p. 273-274)

Elle est « la finalité de l'archivistique ». (Couture 1999, p. 379)

« Carol Couture affirmait que « diffuser, ce n'est pas uniquement aider l'administrateur dans sa quête d'information, produire et diffuser des instruments de recherche, préparer des expositions, c'est aussi et surtout être profondément habité par la préoccupation d'identifier de nouvelles clientèles pour qu'un jour, l'ensemble de la société soit plus au fait de l'existence des archives ». (Cardin 2012, p. 36)

Nous entendons le terme dans son sens « européen », comme l'ensemble des « actions par lesquelles les archivistes font connaître les archives et en facilitent l'exploitation. » Elle « a pour but de produire un gain de connaissances et une transformation d'un sujet. Elle maintient vivantes des significations associées à de [sic] biens culturels menacés de destruction ou en perte de pertinence. » (Cardin 2012, p. 34-35) Au contraire de la mise à disposition, elle « suppose un engagement et une participation active des agents culturels dans un processus

de construction de significations qui transcendent l'objet valorisé pour actualiser les représentations qu'il médiatise. » (Cardin 2012, p. 36)

1.2.1.2 Web 2.0 et réseaux sociaux

Sous l'expression *réseaux sociaux*, on entend :

« Communauté d'internautes reliés entre eux par des liens amicaux ou professionnels, regroupés ou non par secteurs d'activité, qui favorise l'interaction sociale, la création et le partage d'informations. [...] »

Par extension, on emploie également le terme réseau social pour désigner une plateforme Web qui permet à des personnes ou à des organisations d'être connectées et d'interagir entre elles, par exemple Facebook, LinkedIn et WeChat. »(Réseau social 2019)

Les réseaux sociaux font partie du *Web 2.0* ou *web participatif*, dont l'étendue est plus large que celle des plateformes les plus connues. Par extension, s'est développé l'expression *Archives 2.0* :

« Many people use "Archives 2.0" to refer to the implementation of Web 2.0 tools in archives, such as launching wikis and blogs, contributing digitized content to social media sites such as Flickr and YouTube, and communicating with users through Facebook, Twitter, and other social networks. » (Theimer 2011, p. 59)

Depuis ce texte, on est passé au *Web 3.0* avec le développement entre autres des *Linked Open Data* (« données ouvertes liées »), censé rendre les données libres, interopérables et localisables afin d'en faciliter le partage. (Hawkins 2022) Néanmoins, comme pour le web 2.0, les archives sont encore loin d'avoir pris le train en marche. On inclura donc aussi dans ce travail tous les contenus mis à disposition sur le net, sur la page web de l'institution, entre autres choses. Dans le cas contraire, notre état des lieux aurait été beaucoup plus court, considérant, comme on le verra, la faible présence des services en ligne.

1.2.1.3 Patrimoine

Selon la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (1972), la définition de patrimoine culturel est assez large :

« Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine culturel" :

- les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,*
- les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,*
- les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. »*

Du point de vue de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) (2019, p. 6), il s'agit

« des monuments, des œuvres, des sites, des coutumes, des gestes architecturaux dont la valeur est remarquable, du point de vue historique, artistique ou technique, qu'ils

vienne du passé plus lointain ou qu'ils aient été créés il y a peu. Il est le fruit d'un héritage ; il est ce qu'on veut transmettre. »

La page web du ministère de l'Éducation nationale qui lui est consacrée, insistant notamment sur l'importance du patrimoine local (Arts et Patrimoine [sans date]), le décrit comme tel :

« Le patrimoine présente des formes très diverses. On pourrait le définir comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique, technique et/ou historique que l'on veut transmettre. Civil, religieux, hospitalier, scolaire, militaire, urbain, rural, industriel, naturel, etc., le patrimoine est préservé, restauré et montré au public, parfois de façon exceptionnelle, comme lors des Journées européennes du patrimoine en septembre. »

L'idée de transmission est omniprésente dans sa définition ; il s'agit d'un « héritage commun » (Bérard, Girault, Kikuchi 2020, p. 343). Or, quiconque a fréquenté un service d'archives sait que l'« exceptionnalité » du patrimoine écrit n'est pas évidente. C'est le travail de l'historien·ne, qui, le plus souvent, lui donne sa valeur, avec l'appui de l'archiviste (ayant, idéalement, une double-formation en Histoire et en Archivistique) qui saura le lui rendre accessible, ou manœuvrer, par ses propres moyens, pour sa mise en valeur. On note déjà la prépondérance, sur laquelle on insistera tout au long de ce travail, du patrimoine matériel, et dont il est difficile de se détacher au moment de construire une stratégie de valorisation.

1.2.2 Revue de littérature et étude documentaire

L'un des étapes essentielles de notre travail a été celle de la revue de littérature. Les objectifs étant très divers, son spectre était relativement large. Nous nous sommes premièrement penchée sur la question des réseaux sociaux et de leurs utilisations dans la promotion des SID et, deuxièmement sur celle du patrimoine religieux. Enfin, nous nous sommes intéressée au contexte historique local.

1.2.2.1 Médiation et valorisation d'archives en ligne

Lors d'un précédent travail, rendu en juin 2020, dont le sujet était les archives sur les réseaux sociaux, nous nous étions attardée sur les services d'archives cantonaux. Le constat avait, déjà, été globalement négatif. Sur les vingt-six services, seuls cinq étaient actifs sur Facebook, Twitter ou Instagram. Il existait aussi une grande disparité dans la gestion de leurs sites internet.

On trouve relativement facilement de la littérature et des modules de formation sur la valorisation au sens large, notamment sur la question « pourquoi valoriser ? », mais, celle-ci est relativement peu bavarde sur la question des réseaux sociaux. Pour exemple, *Arbido* y avait consacré un numéro en 2012, mais le sujet n'a plus été traité depuis. Le Portail International archivistique francophone (PIAF), dans son module de formation consacré à la médiation, y consacre bien un chapitre, censé arriver « bientôt » (*Module 12 - Valorisation des archives, section 8: Les techniques contemporaines de la communication - Actions collaboratives et réseaux sociaux*. [sans date], p. 4), depuis 2019, au mieux.

Il existe une littérature sur le marketing des bibliothèques, principalement, mais aussi, corollairement, des archives, généralement anglophone. Cela peut certainement s'expliquer par leur public plus large et moins « élitiste », leur donnant accès à de plus larges ressources. Car, comme pour tout effort de médiation, c'est souvent le manque de ressources qui restreint l'activité de ces services. Difficile d'écrire quand on a à peine le temps de pratiquer. Cela n'empêche pas quelques archivistes de revenir sur leurs expériences, mais avant tout dans

des services publics départementaux ou municipaux. (Courant et al. 2017; Dollinger 2018; Debiais 2019)

D'autant plus que, sur les réseaux sociaux, tout se passe très vite. Les plateformes sont souvent seules maîtresses à bord, les utilisateurs, professionnels comme privés, subissant les changements d'algorithme. La littérature peut vite se trouver obsolète si trop spécifique. Même si leur fiabilité n'est pas toujours garantie, les blogs restent des sources pertinentes, parce que réactives. Il faut néanmoins être conscient·e que ceux-ci sont majoritairement l'œuvre de sociétés de marketing numérique dont le but est la promotion de leurs services ou outils. Leur point de vue sera forcément biaisé en faveur des outils numériques.

1.2.2.2 Spécificité des archives ecclésiastiques

Les archives ecclésiastiques sont un cas particulier du monde des archives. En effet, d'un point de vue légal, elles sont souvent – et c'est le cas ici – considérées comme des archives privées. Elles sont, à bien des points de vue, des archives « communautaires ». (Flinn 2007, p. 153) Une littérature existe bien sur la question des archives communautaires, mais celle-ci s'attarde plus volontiers sur les groupes minoritaires, qui cherchent à se faire une place (Flinn 2007; Caswell, Cifor, Ramirez 2016; Cifor 2016). Archives communautaires, certes, mais à l'inverse de certaines, qui cherchent à émerger, les archives ecclésiastiques, occupant alors une place prééminente, voient progressivement leur influence se réduire, à la suite des différents événements, essentiellement politiques, rendant leur survie de plus en plus difficile.

Toutefois, considérant la place que l'Église a pu occuper, et peut encore occuper, dans certaines sociétés (Bureau et al. 2018, p. 63) – et c'est aussi le cas ici –, ses archives historiques ont une place particulière, à mi-chemin entre archives privées et archives publiques. En témoigne, par exemple, le recours aux registres de paroisse, pour les recherches généalogiques, pour les événements antérieurs à la mise en place de l'État civil.

En raison de l'histoire complexe, que nous détaillerons plus loin (voir 2.2), nous nous sommes limitées à des publications francophone, essentiellement françaises, mais aussi québécoises, compte-tenu de certains liens historiques.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, les archives publiques peinent à trouver les ressources pour accomplir leur travail, malgré une certaine contrainte légale, on peut aisément se faire une idée de la situation des archives religieuses. Et c'est dans ce sens que va généralement la littérature. (Bureau et al. 2018; Duboscq 1962)

Cependant, lorsqu'il est question de *patrimoine*, il est très souvent question de patrimoine *bâti* et parfois, d'objets d'art. Rares sont les mentions de bibliothèques et d'archives, ou alors dans le contexte du patrimoine bâti (Bureau et al. 2018; Gastaldi 2009). Et s'agissant de la question de la transition entre culturel et culturel, il est le plus souvent question des aspects juridiques en rapport avec la Loi de Séparation de 1905. (Benelbaz 2019)

Un mémoire de Master consacré au statut d'archiviste diocésain (Hamelin 2021) s'est aussi trouvé fort utile pour nous aider dans notre état des lieux, bien qu'il se concentrât sur des aspects les plus généraux que celui de la valorisation.

1.2.2.3 Histoire locale

Enfin, pour obtenir une connaissance aussi extensive que possible du contexte local et de mieux comprendre les documents à valoriser, et trouver les sujets les pertinents pour les

livrables des objectifs 2 et 3, nous nous sommes penchée sur l'histoire locale. La tâche est naturellement impossible en quelques mois ; on tente d'ailleurs bien souvent de rassurer l'anxiété des nouveaux et nouvelles arrivant·e·s dans un SID qu'il leur faudra plusieurs années avant d'en apprivoiser les fonds ou collections. Nous espérons tout du moins que nous avons su éviter les plus gros pièges.

Nous nous sommes concentrée sur deux axes : d'une part, l'histoire religieuse, plus générale (Cuchet 2020; Pelletier 2019), évidemment inévitable, quand il s'agit d'archives ecclésiastiques, et d'autre part, l'histoire locale, pour en comprendre le contexte social et politique. Certains ouvrages et articles, au sujet des confréries et autres traditions provençales, très nombreux, dont ceux, plus anciens, mais incontournables, parmi lesquels Maurice Agulhon (Agulhon 1966; 1970), pour n'en citer qu'un, et d'autre plus récents (Fournier 2020), ont permis d'aborder les deux. La difficulté ici a été de faire le tri dans l'abondance de ressources, et de laisser de côté l'Histoire au profit des Sciences de l'Information. La lecture de l'ouvrage de Jean-Rémy Palanque (1975) sur l'histoire du diocèse a aussi été incontournable et enrichissante.

1.2.3 Travail en archives

Au cours de notre travail, compte-tenu de la situation particulière du service à Aix-en-Provence, et des différentes contraintes professionnelles et académiques, nous avons dû rationaliser et concentrer notre présence dans le service sur deux séjours d'une dizaine de jours chacun.

Lors de notre premier séjour, du 19 au 30 mars 2022, nous y avons établi un premier contact et pris connaissance du contexte. Nous avons pu y prendre connaissance des différents fonds et des typologies des archives à disposition et effectuer nos premiers sondages.

Durant ce premier séjour, nous avons essentiellement consulté les inventaires, ces derniers n'étant disponibles qu'en format papier ou sur un serveur local. Les plus prometteurs ont été copiés et leur consultation a pu se poursuivre de manière plus détaillée entre les deux séjours. Le fonds des « Vrats des Paroisses », collections de documents divers classés par paroisse, est parmi les plus riches et les plus utilisés, selon l'archiviste. Compte-tenu du peu de temps à disposition, nous nous sommes focalisée sur celui-ci, mais en tentant toute de même d'avoir une vue d'ensemble. Pour la même raison, nous avons évité les fonds les plus « administratifs », pouvant contenir des données sensibles ou personnelles, ce qui nous a évité de nous embarrasser de la question des délais de communicabilité.

À son issue, nous avons aussi, en accord avec la mandante, choisi un sujet pour le troisième objectif.

Le second séjour, du 15 au 29 mai 2022, a été avant tout consacré à la consultation des documents sur la base des recherches sur les inventaires. Cela nous a permis de réaliser à quel point les inventaires étaient approximatifs, et parfois fautifs, ne rendant pas compte de l'intérêt effectif des documents.

On trouve, par exemple, beaucoup de photocopies de coupures presse et d'autres documents. Celles-ci sont utiles pour le chercheur ou la chercheuse, qui trouvera des informations sur une thématique particulière centralisée dans un même point, et pourra ensuite en rechercher l'original, mais, elles sont peu intéressantes d'un point de vue iconographique. À l'opposé,

comme dans tout sondage de fonds d'archive, on a pu accidentellement trouver quelques perles auxquelles la description ne rendait pas du tout justice. Aua

Au vu des heures restreintes à disposition, malgré la prévenance des archivistes, il a été nécessaire de travailler rapidement, presque dans la précipitation, sans « droit à l'erreur ». Ces contraintes, bien différentes de nos expériences précédentes dans d'autres services, auront cependant eu le mérite de mettre en lumière certaines conditions nécessaires à une visite satisfaisante. Nous avons pu tout de même prendre un grand nombre de photographies (plusieurs milliers), afin d'avoir un choix suffisamment riche pour remplir nos deuxième et troisième objectifs.

Au cours des deux séjours, nous avons pu aussi nous familiariser avec le patrimoine bâti et ses potentiels usages dans le cadre de notre travail, quoique nos explorations aient été essentiellement centrées sur Aix-en-Provence et ses alentours.

Toutefois, le départ inattendu de la titulaire du poste d'archiviste diocésaine durant l'été, a passablement compliqué la fin de notre travail, nous empêchant d'obtenir des réponses aux quelques questions étant survenues entretemps. Certains points n'ont donc pas pu être approfondis comme nous le désirions.

1.2.4 Enquête

1.2.4.1 Questionnaire aux membres de l'AAEF

Entre le 1^{er} au 30 juin, Un questionnaire (Annexe 2 : Questionnaire) a été envoyé à tous les membres de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF). Un total de 201 courriels a été envoyé. Cinquante-trois d'entre-eux ont été complétés (taux de réponse : 26 %), auxquels s'ajoutent plusieurs réponses par courriel, principalement par des services ne pratiquant pas de valorisation en ligne, mais avec des remarques qui ont pu se révéler tout de même intéressantes.

Un premier but de ce questionnaire était d'avoir un point de comparaison par rapport à la taille des différents services. Le second but était aussi de collecter les références des adresses des sites web et comptes de réseaux sociaux, afin d'en étudier l'activité, à commencer par le nombre de publications, d'abonné·e·s, etc., mais aussi les types de publications et leur fréquence, afin d'évaluer ce qui était faisable avec les ressources à disposition et, éventuellement, trouver quelques sources d'inspiration.

1.2.4.2 Entretiens

Nous avons ensuite sélectionné parmi les répondants ayant accepté d'être recontactés cinq services que nous avons sollicités pour un entretien. Ces entretiens avaient pour but d'en savoir plus sur les pratiques au sein du service, les difficultés rencontrées et le succès de ces initiatives, et de connaître les raisons de certains choix, comme celui de privilégier une plateforme plutôt qu'une autre. Nous avons obtenu deux réponses. Nous contacté cinq nouveaux services (des congrégations religieuses et un service diocésain qui n'avait pas répondu au questionnaire, mais qui nous avait été suggéré par l'archiviste d'Aix). Mais la pause estivale a eu raison de nos efforts et seul le service diocésain nous a répondu.

Cependant, les trois services ayant répondu présentent chacun un profil différent et cela permis d'appuyer ou nuancer nos propos.

- *Archives historiques du diocèse de Poitiers* : ce service a pour particularité de ne pas avoir d'activité sur les réseaux. Mais son site est plutôt riche.

L'archiviste diocésain y avait consacré un article (Debiais 2019), mettant en exergue le travail des nombreux (« 400 » selon le questionnaire) bénévoles permettant son maintien à jour et les objectifs explicites de valorisation et de création d'une communauté.

Il s'agit d'un diocèse plutôt rural, parmi les plus vastes, ce qui complique particulièrement la tâche du clergé et de l'archiviste diocésain, dont l'assistance aux archives paroissiales constitue l'une des tâches essentielles.

- *Centre national d'Archives de l'Église de France (CNAEF)* : organisme national, dont les fonds sont principalement ceux de la Conférence des Évêques de France, datant donc, en dehors de dons et dépôts de fonds externes, essentiellement du XX^e siècle. L'intérêt de cet entretien résidait donc aussi dans la perspective d'éventuelles campagnes communes (voir plus bas, 4.1.2). Le fait que l'archiviste interrogé est aussi actif au niveau de l'AAEF était un plus.

Ce service, qui occupe trois personnes, est actif sur certains réseaux et son site est en transformation. Ce qui permettra de faire « plein de choses ». En outre, son responsable est aussi actif au sein de l'AAEF, ce qui offrait, à double titre ou point de vue plus global sur la problématique.

- *Bibliothèque et Archives de Perpignan* : l'intérêt de ce service réside dans un certain nombre de similitudes avec celui d'Aix et Arles. L'Histoire ayant passablement modifié les frontières du diocèse, il y existe une certaine diversité, notamment linguistique. L'archiviste y travaille seule, et gère aussi bien la bibliothèque que les archives.

En outre, leur activité importante sur les réseaux sociaux correspond à ce qu'un grand nombre de guides considèrent comme des bonnes pratiques.

Les entretiens ont eu une durée moyenne de quarante-cinq minutes. Une grille d'entretien (Annexe 3 : Grille d'entretien) avait été mise à disposition, mais quand la personne interrogée préférait une conversation plus informelle, elle a été laissée de côté.

2. État des lieux

2.1 Patrimoine

La situation du patrimoine religieux en France est particulière, « la plupart des édifices d'intérêt patrimonial affectés au culte en France sont la propriété des communes, et non des cultes » (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 7), en raison des divers bouleversements historiques ayant eu lieu depuis la Réforme.

La rupture la plus importante reste la Révolution. Les biens immobiliers sont nationalisés, vendus ou détruits. (Andrieux 1997, p. 50) La Constitution civile du clergé provoque le premier chamboulement administratif, réduisant le nombre de diocèses et condamnant un grand nombre d'édifices devenus inutiles. (Couray-Bapsolle 2006, p. 15)

Les excès iconoclastes rendent plus importante une prise de conscience, déjà existante mais encore embryonnaire, de la préservation des biens culturels. (Andrieux 1997, p. 49; Couray-Bapsolle 2006, p. 31) Les archives ecclésiastiques deviennent propriété des archives départementales.

Le Concordat remet en place l'Église, qui dépend du ministre des Cultes, mais certains retours en arrière, dont la restitution des biens nationalisés ou vendus, sont impossibles, le clergé n'en étant qu'affectataire. Les cartes des diocèses sont encore redessinées, coïncidant souvent mais pas obligatoirement avec les frontières départementales, en particulier dans le Sud. (Couray-Bapsolle 2006, p. 41-43) Il faudra parfois plus de temps pour que la situation se régularise, avec quelques vacances de poste, comme c'est par exemple le cas pour le diocèse de Perpignan.

Avec la Restauration, on observe de nombreux efforts de rénovation des biens immobiliers malmenés des suites de la Révolution. C'est l'occasion de la création de nombreuses archives, pour justifier des demandes de crédit pour assurer lesdites rénovations, puisque, comme tout ce qui coûte, ceci se fait rarement sans tension. (Couray-Bapsolle 2006, p. 45)

Sous la Monarchie de Juillet, est mise en place de l'inventaire des Monuments historiques, dans un effort de légitimation du nouveau régime. (Andrieux 1997, p. 68) Aujourd'hui, 15'000 édifices religieux bénéficient de cette protection. (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 10). En ce qui concerne les objets classés, 80 % d'entre sont religieux. (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 11) Néanmoins, la « valeur historique ou artistique » des biens est souvent difficile à définir et dépend de l'arbitraire des personnes les évaluant. (Couray-Bapsolle 2006, p. 65, 105) En plus de choix esthétiques parfois controversés, « L'Église se donne pour mission de repenser leur configuration en raison de la nouvelle organisation culturelle. C'est ainsi que nombre de ces édifices se voient réaménagés pour pouvoir assurer de la manière « la plus digne » la fonction que leur confère leur statut. » (Couray-Bapsolle 2006, p. 178)

La *Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État* (1905) est l'occasion d'inventaires des biens culturels immobiliers et mobiliers. C'est aussi un grand choc pour l'Église qui doit entièrement revoir ses moyens de financement, puisque si elle « garantit le libre exercice du culte », elle « ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte », même s'il y a parfois moyen de la contourner. (Benelbaz 2019)

Par la suite, une « prise de conscience patrimoniale » a lieu dans les années 1960 et 1970, expliquée par « [le] début de la crise, [l']effacement des traditions rurales, [l']éclatement des solidarités urbaines, [la] coupure des enracinements ancestraux ». C'est aussi l'époque de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (1972) de l'UNESCO, complétant ainsi l'article 1 de sa *Constitution*, qui elle-même reprenait les efforts de la Société des Nations, après les destructions de la Première Guerre mondiale. (Bérard, Girault, Kikuchi 2020, p. 344-345)

1980 est déclarée Année du Patrimoine. (Belkorchia 2016, p. 195), puis sont mises en place les Journées du Patrimoine en 1984, initiative dont le succès a mené à sa reprise dans deux nombreux pays. (Andrieux 1997, p. 146) Depuis, le nombre d'expositions a quintuplé. (Belkorchia 2016, p. 199)

Les sensibilités varient selon les époques. Alors que les siècles précédents préféraient le style antique, le XIX^e le délaisse pour le gothique médiéval. (Couray-Bapsolle 2006, p. 38) Les bâtiments plus modernes, trop récent pour provoquer une émotion patrimoniale et parfois construits dans des matériaux de moindre qualité, sont plus fréquemment détruits lorsque désaffectés.

En juillet 2022, un rapport remis au Sénat revient sur la situation. La loi de 1905 n'est pas remise en question. Il constate un certain attachement patrimoine religieux qui va « au-delà de la communauté des fidèles », ce patrimoine étant perçu comme « véritable bien commun, visible et accessible par tous, dont la valeur n'est pas seulement spirituelle, mais aussi historique, culturelle, artistique et architecturale. » « L'un des principaux éléments du patrimoine de proximité », il « possède une dimension fédératrice. » (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 12)

Mais la nécessité de mettre en valeur le patrimoine historique, et religieux en particulier, afin de maintenir en état les bâtiments, est reprise dans son troisième axe (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 6) :

« AXE N° 3 : Permettre une réappropriation et une resocialisation des édifices culturels.

- Garantir l'ouverture du patrimoine religieux en recourant au gardiennage ou à des bénévoles, notamment parmi les jeunes.
- Améliorer la mise en valeur du patrimoine mobilier culturel au sein des édifices.
- Développer des parcours de visites touristiques autour du patrimoine religieux à l'échelle des territoires.
- Favoriser l'usage partagé des édifices culturels en clarifiant, par des conventions-types, les relations entre le maire, le curé affectataire et le diocèse. »

Toutefois, rares sont les moyens mis à disposition.

Les différents services d'archives diocésains ont donc une très belle carte à jouer dans cet effort de revalorisation. D'autant plus que l'Église catholique a elle-même pris en main la question des biens culturels, par la création, en 1988, de la Commission pontificale pour la Conservation du Patrimoine, « dont le Saint-Père attend tellement. » (Marchisano 1994a, p. 228) Celle-ci devient en 1993 la Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église. (Marchisano 1997, p. 8-9) La question de la protection du patrimoine bâti aussi bien que des objets et du mobilier, revient régulièrement. (Marchisano 1994a, p. 222-223) De même, celle d'une centralisation pour la sauvegarde des biens de communautés plus petites, comme le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) et ses cosignataires le préconisent (2018, p. 71-73), est envisagée. (Marchisano 1994a, p. 223)

Le Vatican a aussi mis en place plusieurs formations, comme le Cours supérieur pour les Biens culturels de l'Université géorgienne de Rome, l'École vaticane de paléographie des Archives secrètes (qui existe depuis 1923) ou l'École vaticane de Bibliothéconomie. (Marchisano 1994b, p. 513)

2.2 Archives

Les années 1960 ont été l'occasion d'une première prise de conscience de la situation des archives ecclésiastiques. Après un rapport publié en 1961, le Secrétariat de l'Épiscopat entame une première campagne de standardisation proposant entre autres un plan de classement encore en usage aujourd'hui et d'aménager des espaces pour les chercheurs et chercheuses puisque « les historiens seront tentés d'y chercher des sources nouvelles » (Duboscq 1962, p. 146). On notait dans les années 1960 « une tendance toute récente à l'amélioration » (Duboscq 1962, p. 141)

Cette tendance qui s'est confirmée avec la création de l'AAEF, et du CNAEF, en 1973, dans le but de

« favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents témoignant de la vitalité de l'Église catholique en France; et promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres et l'exercice de leur activité. »
(Molette 1974, p. 1)

Les années 1970 sont aussi celles de la Recommandation de l'UNESCO, mettant en place la liste du Patrimoine mondial, complété en 2003 par le Patrimoine culturel immatériel.

2.2.1 Archiviste

Jusque dans le début des années 2000, on a encore beaucoup affaire à des « prêtre-archivistes » qui cumulent plusieurs fonctions. Certains qualifient ça de « poste honorifique » ou de « voie de garage », après une longue carrière de service. (Hamelin 2021, p. 15-16) De ces descriptions, ce « service d'Église » que sont les archives, recouvrent avant tout les tâches de *record management*. Dans sa réponse par courriel à notre questionnaire, une archiviste de congrégation (une catégorie bien particulière d'archives ecclésiastiques (Bureau et al. 2018, p. 63)) explique que leurs archives ne sont pas disponibles au public et « ne recouvent d'ailleurs que ce qui est strictement relatif à la vie de la Communauté. »

« D'une manière générale, le poste d'archiviste anciennement dévolu à un clerc ou à une religieuse, souvent historien, maîtrisant le latin mais rarement archiviste, a laissé la place progressivement à un professionnel laïc salarié. »

Les prêtres ne représentent en effet que 35% des archivistes diocésains. 80 % des laïcs sont salariés. (*L'archiviste ecclésiastique* [sans date])

Des formations (*Présentation des formations* [sans date]) et guides sont mise en place. Un bulletin et une *newsletter* complètent cet encadrement. L'association s'efforce aussi de mettre en lien les différents archivistes ecclésiastiques, contribuant à la création d'une communauté de pratique et de réseaux de soutien. On trouve, par exemple, une page d'« Archives à identifier », permettant aux adhérents d'obtenir de l'aide s'ils se trouvent en possession d'un document difficile à identifier.¹ Des journées d'études pour remplir des besoins en compétences historiques pour les archivistes aux compétences essentiellement archivistiques ont aussi été mises en place. (Hamelin 2021, p. 23)

Si la situation n'est donc pas aussi pessimiste que certains se l'imaginent, il reste encore une grande marge de progrès. Elle reste à surveiller. Dans le cas du Québec, la situation reste dramatique, avec « douze des treize communautés montréalaises approchées [qui] ne pourront plus assurer la conservation de leurs archives. » dans les dix ans après la date de publication de l'article. (Bureau et al. 2018, p. 66)

2.2.2 Situation juridique

Du point de vue du droit français, un diocèse est une association culturelle au sens de la loi de 1901. Cela signifie que dans le *Code du Patrimoine* (2004) elles sont considérées comme des archives privées :

¹ <https://www.aaef-asso.fr/archives-a-identifier>

« **Article R212-78.** *L'initiative de la procédure de classement des archives privées comme archives historiques incombe soit au propriétaire des archives, soit au ministre chargé de la culture.* »

En revanche, les archives ecclésiastiques « font l'objet de dispositions très précises du Code de Droit canonique » même « s'il y a loin du droit au fait. » (Duboscq 1962, p. 141) Celui-ci traite des archives et biens ecclésiastiques dans plusieurs de ses canons, en particulier les canons 486 et 491.

« **Canon 486**

§1. *Tous les documents qui concernent le diocèse ou les paroisses doivent être conservés avec le plus grand soin.*

§2. *Dans chaque curie il faut établir en lieu sûr les archives ou le dépôt d'archives diocésaines, dans lequel seront conservés les documents et les écrits concernant les affaires diocésaines tant spirituelles que temporelles, classés et soigneusement enfermés.*

§3. *Un inventaire ou un catalogue des documents contenus dans les archives sera dressé avec un bref résumé de chaque pièce.*

[...]

Canon 491.

§1. *L'Évêque diocésain veillera à ce que soient aussi conservés les actes et les documents des archives des églises cathédrales, collégiales, paroissiales et des autres églises se trouvant sur son territoire, et que soient établis en deux exemplaires les inventaires ou catalogues dont l'un sera conservé dans leurs archives propres, l'autre dans les archives diocésaines.*

§2. *L'Évêque diocésain veillera encore à ce qu'il y ait dans le diocèse des archives historiques et qu'y soient conservés soigneusement et rangés systématiquement les documents ayant une valeur historique.*

§3. *Pour examiner ou pour sortir les actes ou les documents dont il s'agit aux §§ 1 et 2, les règles établies par l'Évêque diocésain seront observées.*

[...]

Canon 1284.

§1. *Tous les administrateurs sont tenus d'accomplir soigneusement leur fonction en bon père de famille.*

§2. *Ils doivent en conséquence :*

1° *veiller à ce que les biens qui leur sont confiés ne périssent pas et ne subissent aucun dommage, de quelque manière que ce soit, en concluant pour cela, si nécessaire, des contrats d'assurances ;*

2° *veiller à garantir par des moyens valides en droit civil la propriété des biens ecclésiastiques ;*

3° *observer les dispositions du droit tant canonique que civil, ou celles qui seraient imposées par le fondateur, le donateur ou l'autorité légitime, et prendre garde particulièrement que l'Église ne subisse un dommage à cause de l'inobservation des lois civiles ;*

[...]

9° *classer soigneusement et garder en des archives sûres et convenables les documents et instruments qui fondent les droits de l'Église ou de l'institut sur ces biens ; déposer en*

plus, là où cela peut se faire commodément, des copies authentiques de ces actes aux archives de la curie. »
(Code du droit Canon [sans date])

En outre, la Commission pontificale sur les biens culturels a produit plusieurs lettres circulaires sur le thème des bibliothèques, archives et autres biens culturels. La circulaire de 1997 concerne plus particulièrement les archives :

« La responsabilité du matériel documentaire qui est ainsi rassemblé est confiée en premier lieu aux différents organismes ecclésiastiques, pour lesquels il est nécessaire d'établir in loco des critères opportuns à son exercice. Il sera alors précédé au renforcement ou à l'institution d'archives historiques, à la protection et à la conservation d'archives secrètes, de même qu'à une convenable disposition des archives courantes, à leur éventuelle informatisation, à l'engagement d'un personnel qualifié en recourant le cas échéant, à l'aide de techniciens spécialisés. On veillera à la circulation et à la diffusion d'informations entre les diverses archives, en favorisant la participation à des associations nationales et internationales d'archivistiques et à la communication du matériel recueilli pour la consultation et pour l'étude. » (Marchisano 1997, p. 20-21)

Elle appelle à respecter certains principes archivistiques comme le respect des fonds, dans l'hypothèse de regroupements d'archives « de paroisses ou d'églises dépourvues de prêtres ou de personnel suffisant, de monastères et de couvents qui ne sont plus occupés par les communautés religieuses. » (Marchisano 1997, p. 24)

Y est évoqué l'importance des archives courantes dont une mauvaise mise en place pourrait « compromettre gravement la mémoire historique et, en conséquence, l'activité pastorale même des Églises particulières. » (Marchisano 1997, p. 25)

En outre, elle insiste pour « confier la direction des archives ecclésiastiques à des personnes particulièrement qualifiées » :

« On procédera à une sélection soigneuse afin de favoriser l'essor de ce genre de service ecclésial qui devra être assumé, autant que possible de manière stable par des personnes expertes et capables. »
(Marchisano 1997, p. 30-31)

À certains égards, du point de vue de la gouvernance, notamment, les Archives diocésaines se rapprochent des archives publiques, comme les archives cantonales, soutenant et servant de modèle aux autres institutions ecclésiastiques locales, ou dans la réception d'archives privées « en provenance de fidèles particuliers soit de personnes juridiques et ecclésiastiques privées » (Marchisano 1997, p. 22-23), sous forme de dépôts. Elles sont un « service ecclésial » :

« Le Pape n'hésitait pas à affirmer, dépassant le concept de la simple conservation du patrimoine des biens culturels, qu'il est nécessaire de réaliser leur promotion savante et organique pour les insérer dans les circuits vitaux de l'action culturelle et pastorale de l'Église. »
(Marchisano 1997, p. 10-11)

Cependant, si ces textes témoignent d'une conscience de l'importance patrimoniale, ils ne sont pas exactement contraignants et se limitent à des « orientations », parce que

« à vrai dire, il ne serait pas réaliste de proposer un seul et unique projet, présumé valable pour toutes les archives ecclésiastiques, mais il importe toutefois de souligner la nécessité d'élaborer un projet cohérent, ouvert à des développements futurs, y compris technologiques, ainsi qu'à des échanges réciproques d'informations. Pour cela, qu'il suffise de donner quelques orientations d'ordre opérationnel, à titre d'exemple, en vue d'une mise en contexte du problème des archives. »
(Marchisano 1997, p. 21)

Même s'il est sous-entendu, « compte tenu de la réalité du travail d'archivage qui est réalisé » (*L'archiviste ecclésiastique* [sans date]), le statut d'archiviste diocésain n'est pas mentionné et l'évêque reste seul maître à bord et la bonne tenue des archives ecclésiastiques dépend de la bonne volonté de ce dernier et des ressources qu'il souhaite ou est capable de mettre à disposition.

2.2.3 Présence numérique

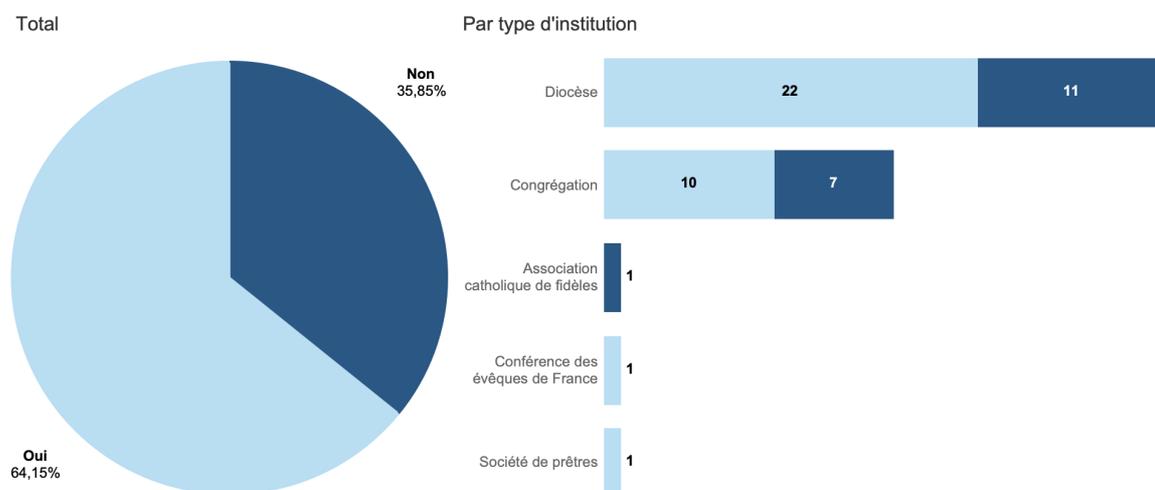
Comme nous l'avons mentionné plus haut, un manque d'intérêt pour les réseaux sociaux de la part des services d'archives avait été constaté, lors d'un travail précédent, ciblé sur les services d'Archives cantonaux. En comparaison des autres types d'institutions culturelles (musées et bibliothèques), peu d'archives sont actives sur les réseaux sociaux. (Bountouri, Giannakopoulos 2014, p. 511)

Si la section concernant les réseaux sociaux du module de formation proposé par le PIAF est encore vide, il y est tout de même question d'actions en ligne, par le biais d'expositions virtuelles, de jeux, etc. On ajoutera même qu'un bon nombre d'action *traditionnelles* sont déclinables en version numérique.

Notre enquête auprès des services membres de l'AAEF montre que, sur les cinquante-trois répondants au questionnaire, deux tiers d'entre eux (34) ont tout de même une activité en ligne tous médias confondus.

Figure 1 : Activité en ligne des services répondants.

Réponses à la question : "Avez-vous une présence en ligne, par le biais d'un site internet, de réseaux sociaux, ou d'autres canaux?"



Comme on peut le voir, le type d'institution n'a que peu d'impact sur ce choix. D'autres institutions nous avaient contacté par courriel, leurs réponses laissant le plus fréquemment à penser qu'elles n'avaient pas d'activité en ligne, mais celles-ci n'étant pas toujours univoques, nous avons choisi de ne pas les ajouter à ces statistiques

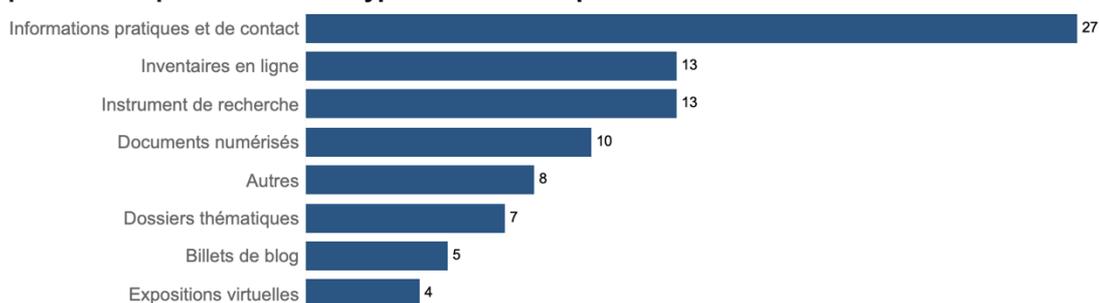
Mais pour la plupart (25 sur 53), il s'agit avant tout de la rubrique d'un site institutionnel (donc consacré au diocèse, à la congrégation tout entière, etc.), majoritairement avec un nombre limité de pages, voire une seule. On avait déjà observé cette tendance lors de notre précédent travail sur les archives cantonales, parfois contrainte par les autorités de « rester dans la charte de communication de la collectivité » (Courant et al. 2017, p. 231).

Certains trouvent une parade, comme le diocèse de Perpignan, en ouvrant un autre site², s'assurant une plus grande liberté de publier des contenus différents, et même de proposer un catalogue pour leur bibliothèque.

Quant aux contenus, on trouve, sans surprise, qu'une majorité propose des informations pratiques élémentaires, ne serait-ce que pour répondre aux demandes d'actes de catholicité, fonction « administrative » des archives diocésaines. Treize des archives actives proposent tout de même des instruments de recherche ou inventaires en ligne. Ceux-ci sont, le plus fréquemment, de simples fichiers PDF téléchargeables, alternative simple à des bases de données plus complètes et mais aussi plus onéreuses.

Figure 2 : Types de contenus publiés par les services possédant un site internet.

Réponses à la question : "Quels types de contenus publiez-vous ?"



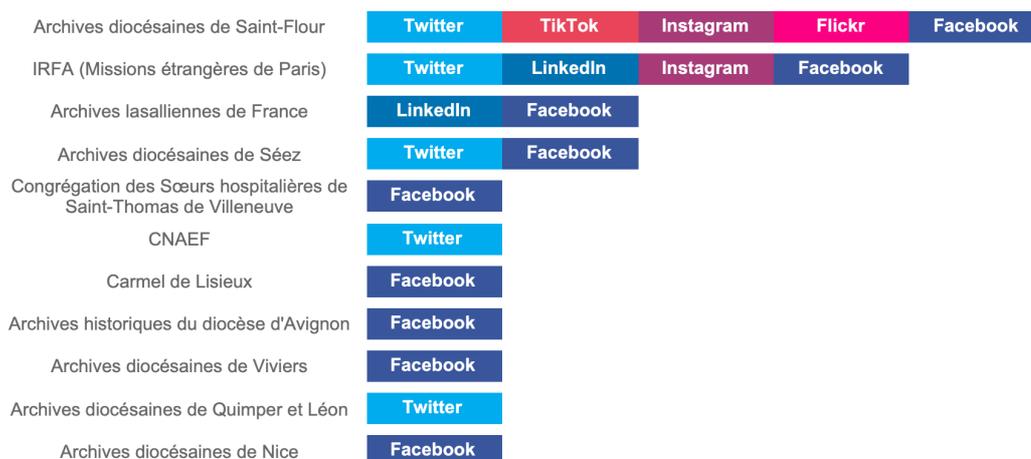
Cela n'empêche pas certains de proposer d'autres moyens de mettre en valeur les documents sous divers formats et de permettre aux visiteuses et visiteurs d'en savoir plus sur l'histoire locale. Ceux-ci se déclinent le plus souvent sous la forme de dossiers thématiques, de « documents du mois ». Mais on trouve aussi toute une variété de contenus proposés : base de données prosopographiques (Institut de Recherche France-Asie (IRFA)), documents numérisés ou transcriptions (Fils de la Charité), des notices historiques sur l'histoire du diocèse (Diocèse de Mende), etc.

Du point de vue des réseaux sociaux, une grande partie des services (on en compte 19 sur les 34) ne s'en servent pas. Pour ceux qui y ont recours, le réseau le plus populaire reste Facebook. Là aussi, on trouve une majorité de comptes institutionnels. Vient ensuite Twitter.

² http://mabib.fr/diocese-perpignan/index/index/id_profil/1

Figure 3 : Types de plateformes sur lesquelles les services sont actifs.

Réponses à la question : "Possédez-vous des comptes de réseaux sociaux ou participez-vous à l'activité du compte de votre institution-mère ?"



Parmi les autres canaux utilisés par les différents services pour atteindre leurs publics, on compte des newsletters, et des sites de streaming (généralement YouTube). Les vidéos se déclinent sous la forme de captations de conférences (IRFA), présentation du service (CNAEF), de capsules explicatives (Diocèse de Saint-Flour) ou promotion d'expositions (Carmel de Lisieux).

On notera que ce n'est pas par manque de volonté que ces services sont aussi peu actifs. Deux tiers d'entre eux (20 sur 34) sont insatisfaits de leurs activités et souhaiteraient en faire plus.

Figure 4 : Taux de satisfaction des services actifs en ligne.

Réponses à la question : "Jugez-vous votre activité en ligne satisfaisante ?"

Services ayant une activité en ligne



Services actifs comme inactifs invoquent prioritairement le manque de ressources financières ou humaines et le manque de temps qui en résulte pour le justifier. En effet, la plupart de ces services n'emploie que dans de rares cas plus d'un équivalent temps plein (ETP), et certains font prioritairement appel à des bénévoles.

Figure 5 : Raisons pour lesquelles les services sont peu ou non actifs.

Réponses à la question : "Pour quelles raisons n'êtes-vous pas ou plus actifs ?"



Cas particulier, le diocèse de Poitiers repose sur ses centaines de bénévoles, dans les diverses paroisses, permettant de maintenir les inventaires sur le site. Cela signifie toutefois que les standards archivistiques ont dû être adaptés pour que des volontaires aux profils très divers puissent apporter leur contribution. Cette approche pragmatique, qui pourrait choquer plus d'un, se rapproche, dans une certaine mesure, de la philosophie du MPLP (pour « More Product, Less Process ») (Greene 2010), prôné par certains professionnels pour faire face aux masses documentaires de plus en plus importantes auxquelles est confrontée la plupart des services d'archives. Elle est aussi en adéquation avec l'approche participative de la recherche, qui s'est beaucoup développée avec le numérique, jusqu'aux Archives nationales du Royaume-Uni. (Clough et al. 2011) Elle demande toutefois un important travail de coordination à l'archiviste diocésain.

Concernant les réseaux sociaux, au CNAEF, une seule personne (sur trois ETP) s'en charge, à raison de quelques heures par semaines. À Perpignan, l'archiviste est aussi bibliothécaire, et consacre entre huit et dix heures à la gestion des archives

2.2.4 Le diocèse d'Aix et Arles

La christianisation de la région est ancienne, quoique les sources soient essentiellement légendaires, dès le IV^e siècle.

Le diocèse, dans les limites actuelles, regroupant les anciens archevêchés d'Aix et Arles, a été fondé sous le Concordat, en 1801. Il englobe les paroisses des Bouches-du-Rhône, à l'exception de Marseille et sa périphérie. La population de ses cent vingt paroisses très diversifiées, entre centres urbains, régions rurales et maritimes. Elle est relativement peu industrialisée. Entre 1790 et 1911, la ville ne passe que de 28'000 à 29'00 habitants. (Schlogel 2008, p. 13). Son accroissement démographique est bien plus tardif.

La ville d'Aix-en-Provence, où se trouve la Maison diocésaine, a une « image de ville aisée », mais a une « réalité sociale contrastée ». Depuis la fondation de son université, elle conserve une « réputation de haut lieu d'enseignement et de recherche en droit, en lettre et en sciences humaines. » (Direction de la Lecture publique, du Patrimoine écrit et des Archives 2021, p. 4)

Le service emploie deux personnes à temps partiel. Elle fait aussi appel à des bénévoles (au moins un sur une base régulière) et des stagiaires. Son budget est plutôt restreint.

De 1996 à 2018, les archives étaient gérées par une sœur, première archiviste qui n'était pas un clerc.

« Il n'a pas été facile à mon prédécesseur d'accepter ce changement. L'âge et sa maladie ne lui permettaient plus de faire face aux exigences du service. Lorsque j'ai visité la première fois le local des archives, avec le vicaire général, il nous a fallu enjamber cartons et piles diverse qui jonchaient le sol. » (Pezeron 1999, p. 17)

Celle-ci a accompli un travail immense avec l'aide de quelques bénévoles. Elle a notamment rendu les archives accessibles à la consultation. Mais beaucoup reste encore à faire et elle-même reconnaît des difficultés à mettre en œuvre le plan de classement standard et « le besoin d'une formation sérieuse et adaptée. » (Pezeron 1999, p. 17-18) À cela, elle ajoute :

« Je fais aussi l'expérience que la situation de ce service est précaire et les options personnelles des évêques successifs. N'y aurait-il pas besoin d'orientation et de soutien émanant plus clairement de la Conférence épiscopale pour sensibiliser les évêques mais aussi pour les aider ? » (Pezeron 1999, p. 18)

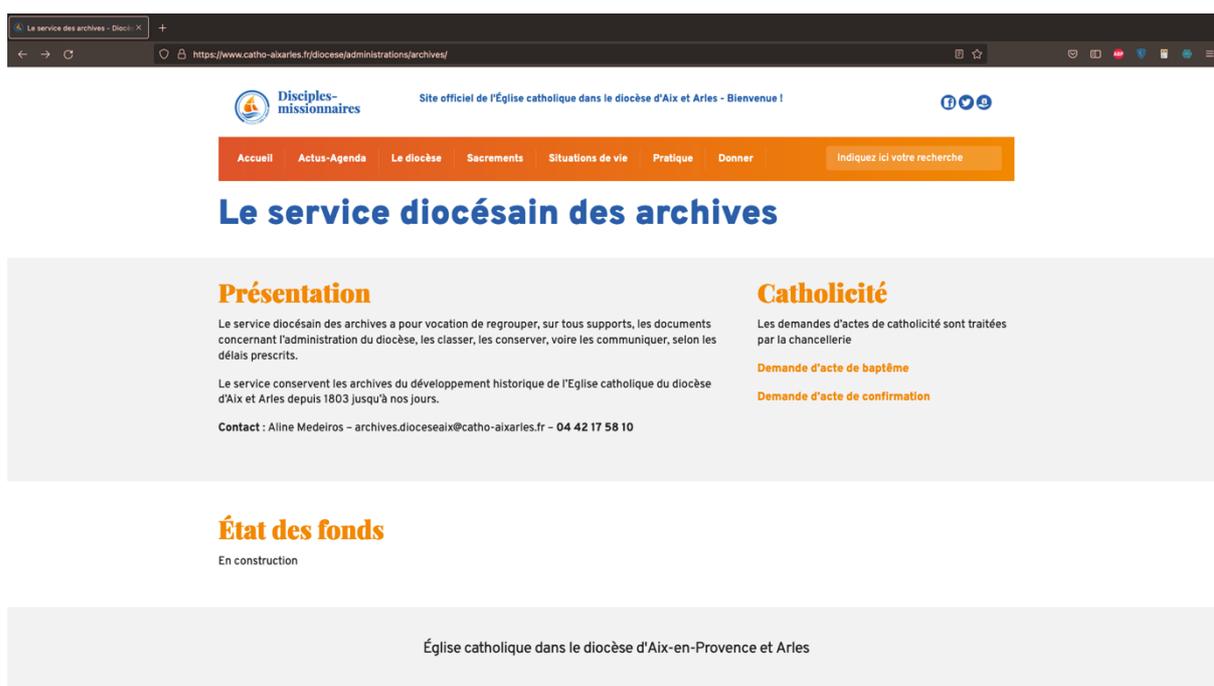
Suivant le mouvement de professionnalisation des archives ecclésiastiques, une nouvelle archiviste ayant une formation en Histoire et en Archivistique a été engagée et poussé plus loin encore le travail accompli jusqu'ici, avec des inventaires plus respectueux des standards, et des efforts de valorisation, comme en témoigne ce mémoire. Toutefois, compte-tenu de la vacance de poste actuelle et la nomination du nouvel archevêque, la direction du service est donc, pour le moment, incertaine.

Selon sa fiche disponible sur dans l'annuaire de l'AAEF (AAEF 2019), ses fonds représentent environ 500 ml. Officiellement, leurs dates extrêmes vont de 1803 à aujourd'hui. On trouve parfois quelques documents plus anciens, dont un parchemin du XIII^e siècle, mais ce sont plutôt des anomalies.

Les fonds les plus consultés sont les « Vrac des Paroisses ». Nous nous sommes donc concentrée sur ceux-ci.

La présence en ligne se limite, pour le moment, à une seule page web. Celle-ci promet des inventaires en ligne, mais, pour le moment, toute requête doit d'abord par l'intermédiaire de l'archiviste diocésaine, par courriel ou par téléphone, qui transmet les inventaires pertinents, après recherche.

Figure 6 : l'unique page web des Archives diocésaine d'Aix et Arles.



Ceux-ci respectent le plan de classement selon les recommandations de 1961. Mais rédigés par des personnes qui n'avaient, initialement aucune formation historique ou archivistique, les descriptions sont imprécises et chaque fonds traité est inventorié dans un fichier .doc différent, ce qui rend tout recherche large impossible. Avec l'arrivée de la nouvelle archiviste diocésaine, de nouveaux standards ont été établis. Les inventaires sont maintenant sur une base de données et respectent les normes ISAD(G).

Or les recommandations de la Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église précisent : « Les responsables des archives auront soin de prévoir des locaux convenablement équipés pour y déposer le matériel rassemblé. » Cela inclut les « multiples

moyens techniques et informatiques pour la recherche et la lecture », y compris les inventaires : « indispensables à la consultation et à l'utilisation du patrimoine représenté par les archives, selon les dispositions des can. 486 § 3 et 491 § 1 » (Marchisano 1997, p. 37)

3. Stratégie de valorisation en ligne

Comme nous le verrons plus loin (voir 3.2.3), L'activité sur les réseaux sociaux est plus chronophage qu'on le suppose souvent et les ressources, rares. (Bountouri, Giannakopoulos 2014, p. 513; Humphreys 2019, p. 4) Il est donc indispensable de définir une politique numérique, avec des objectifs clairs (Liew, King, Oliver 2015, p. 5), de déterminer quel est son message pour en assurer le succès (Young, Rossmann 2017, p. 7) :

« If you attempt to start a social media effort without thinking how you will sound or how you will be perceived by your community, you're on the way to having a failed social media effort. »
(Forrestal, Vella 2018, p. 5)

3.1 Pourquoi ?

La circulaire de la Commission pontificale sur les Biens culturels consacrée aux archives insiste à plusieurs reprises sur leur mise à disposition et leur mise en valeur :

« Ceux qui en ont la responsabilité doivent faire en sorte que l'utilisation des archives ecclésiastiques puisse être facilitée non seulement à ceux qui y ont droit, mais aussi un cercle plus large des savants et des spécialistes, à l'exclusion de tout préjugé idéologique et religieux, comme c'est l'usage dans la meilleure tradition ecclésiastique, étant sauves, bien entendu, les règles de protection, jugées opportunes, en conformité au droit universel et aux normes données par l'évêque diocésain. » (Marchisano 1997, p. 39)

« La documentation contenue dans les archives constitue un patrimoine qui est conservé en vue de sa transmission et de son utilisation. Sa consultation permet la reconstitution historique d'une Église particulière déterminée et de la société qui lui est contemporaine. En ce sens, les documents de la mémoire constituent eux aussi un bien culturel vivant qui est proposé à la communauté ecclésiale et civile pour son instruction et son éducation, au fil des générations, et pour lequel une protection méticuleuse s'avère obligatoire. » (Marchisano 1997, p. 38)

Une bonne valorisation permet aussi de faire gagner du temps aux archivistes. Adressée au public, interne comme externe, destinée à les exploiter mais ignorant souvent comment elles sont créées, traitées, ce qui s'y trouve et comment le retrouver, elle contribue à la création d'un cercle vertueux. (Bureau et al. 2018, p. 69-70)

« Ses utilisateurs sont des agents culturels dont les motivations sont de faire progresser les connaissances, permettre l'apprentissage des savoirs et saisir la trajectoire des représentations qui meublent l'imaginaire d'une société. La mise en valeur dans cette optique s'opère par la diffusion des sources nécessaires pour renouveler les conceptions, mettre au point des méthodes et saisir des phénomènes. Par ailleurs, les travaux des chercheurs influencent les schèmes de pratiques et les sensibilités, ce qui par effet de rétroaction conduit à valoriser les archives pour mettre au jour de nouvelles sources. »
(Cardin 2012, p. 43)

De manière générale, si la valorisation n'est plus remise en question, c'est son application sur les réseaux sociaux qui fait encore débat. (Duff, Johnson, Cherry 2013, p. 88)

Le but de la valorisation des archives sur les réseaux sociaux est d'« aller chercher les usagers virtuels là où ils se trouv[ent] et les amener vers nos collections numérisées » (Courant et al.

2017, p. 231), et, on le verra plus loin, les gens sont sur les réseaux sociaux. La publication sur les réseaux sociaux n'est, en effet, pas une fin en soi. Pour l'archiviste de Perpignan, c'est « un produit d'appel ». Une activité efficace sur internet se fait « en renvoyant le plus possible vers les inventaires, les ouvrages et les documents iconographiques. » (Courant et al. 2017, p. 231)

Si celles-ci ne permettent pas d'accéder à un site complet qui permette de passer à l'étape suivante, c'est une perte de temps. Il faut donc en premier lieu avoir un site internet fiable et complet, auxquels aussi bien les publications du service concernés, d'autres comptes privés ou publics ou moteurs de recherches peuvent renvoyer.

C'est l'approche pragmatique que les Archives historiques du Diocèse de Poitiers ont préféré l'option d'un bon site, mis à jour régulièrement, mais sans aucun recours aux réseaux sociaux. La refonte de leur site a permis un véritable bon dans les fréquentations, aussi bien de France que de l'étranger. Leur site leur permet de donner aux fonds paroissiaux visibilité égale à celle des fonds diocésains tout en maintenant une vie locale que menacerait un dépôt centralisé. (Debiais 2019, p. 116-118)

Selon le CNAEF, l'ouverture de leur compte Twitter, il y a cinq ans, a tout de même donné une véritable visibilité à leur service. Mais ce service a aussi opté pour une utilisation restreinte des réseaux sociaux, en privilégiant Twitter, préférant placer leurs ressources dans d'autres entreprises de valorisation et de médiation, comme l'organisation de colloques ou les Journées du Patrimoine.

Enfin, comme l'écrit la Direction de la Lecture publique, du Patrimoine écrit et des Archives de la ville d'Aix-en-Provence (2021, p. 22), une bibliothèque – ou des Archives – accessible « sait se faire comprendre à travers une communication qui bannit tout jargon, qui assouplit son langage institutionnel et qui renouvelle sa relation à l'usage en utilisant tous les vecteurs de connivence qu'offrent les réseaux sociaux. » Un site web n'est que le premier pas pour une communication efficace.

La mise en valeur d'un document sur les réseaux sociaux d'un service va provoquer une multiplication des connexions sur la page de ce document sur leur site, un résultat inatteignable sur un site traditionnel. Et parmi ces connexions, plus de la moitié peuvent être celles de nouveaux usager·e·s. (Courant et al. 2017, p. 235) La gratuité est un autre avantage des réseaux sociaux, « des sites Internet de grande qualité » étant souvent réservés aux « services d'archives les mieux dotés ». (Dollinger 2018, p. 168-169)

3.1.1 Information

L'information mise à disposition se décline de plusieurs manières, pour les usager·e·s internes et externes. Quand il s'agit d'archives historiques, on pense prioritairement aux seconds. Or, dans ce cas précis, le service accomplit aussi des tâches de *record management*.

« En tant que bien culturel, les archives sont essentiellement destinées à être utilisées par la communauté qui les a elle-même produites mais, avec le temps, elles acquièrent une dimension universelle, devenant ainsi le patrimoine de l'humanité entière. Le matériel qui y est déposé ne peut en fait être refusé à ceux qui sont en mesure d'en tirer parti pour mieux connaître l'histoire du peuple chrétien, ses vicissitudes religieuses, civiles, culturelles et sociales. » (Marchisano 1997, p. 38)

3.1.1.1 Usagers internes

Pour les usagers internes, il s'agit, comme pour toutes archives publiques ou d'entreprise, de mettre en valeur le travail des archivistes, parfois trop mystérieux, afin que leurs collègues des autres services de l'entité, saisissent comment il peut être utile au leur et, idéalement, adoptent des plans de classement, règles de nommages, qui conviennent au plus grand nombre et rendent le traitement des archives plus rapide. En bout de course, cela peut permettre de justifier aux supérieurs hiérarchiques et autres décideurs le maintien des ressources mises à disposition ou d'en obtenir de supplémentaires. (Marin 2017, p. 148)

L'Église, dans ses publications sur les biens culturels, inclut dans ce public interne les futurs prêtres.

« À présent, il semble opportun de renouveler cet appel [à sensibilisation des futurs prêtres au rôle des Biens culturels de l'Église dans l'évangélisation], en le reliant plus précisément :

- *À la valorisation de l'importance pratique de l'utilisation de la bibliothèque au cours des études philosophiques et théologiques des séminaristes ;*
- *À l'importance des documentation bibliographiques et archivistiques, pour avoir une connaissance de l'identité de son Église et de l'Église universelle ; réalité que le futur prêtre ne peut se permettre d'ignorer ;*
- *À l'utilité des bibliothèques valables dans l'activité ordinaire et pastorale du prêtre, afin d'y puiser la matière nécessaire à ses études et de diriger ceux qui, à leur tour, demandent à approfondir leurs connaissances. » (Marchisano 1994b, p. 514)*

Le séminaire se trouvant à la Maison diocésaine, juste de l'autre côté de la cour, le lien est aisé.

3.1.1.2 Usagers externes

Une activité en ligne n'a pas uniquement pour but l'augmentation des fréquentations, nombre des abonné·e·s sont souvent déjà familiers des services. (Liew, King, Oliver 2015, p. 8) Le grand public « n'a qu'une très vague notion de ce qu'il [le mot *archive*] représente. » (Ursch, Guigueno, Laubie 2019, p. 4)

Mais « étant donné l'intérêt universel que doivent présenter les archives, il est opportun que chaque règlement soit rendu public et que les normes en soient établies, dans la mesure du possible, en harmonie avec celles des États comme pour souligner le service commun que les archives sont appelées à rendre. » (Marchisano 1997, p. 39)

Pour les usagers externes, ce qui compte est un accès aisé aux documents :

« Peu accessibles directement, physiquement ou intellectuellement, par tout un chacun, les archives demandent la présence d'intermédiaires pour établir une relation entre document et public. Il me semble donc que les archivistes font de la médiation depuis longtemps... »
(Marin 2017, p. 150)

Et cela se passe de plusieurs manières. Cela se fait par la mise à disposition d'informations pratiques et de contact, mais aussi par la publication d'inventaires et autres outils de recherche. Il faut avant tout répondre aux attentes des gens (Theimer 2011, p. 65) Et les usager·e·s désirent « full-text searchable documents, scanned images of documents, findings aids created by archivists, and online reference services. » (Duff, Johnson, Cherry 2013, p. 92)

Même pour les chercheuses et chercheurs les plus aguerris, malgré les standards de description et les plans de classement, en raison de leur grande diversité, d'un fonds à l'autre, d'un service à l'autre, les inventaires sont parfois complexes à comprendre. On imagine donc aisément que « décrit comme un "labyrinthe de classification ésotérique" par Élisabeth Gautier-Desvaux, l'accueil en service d'archives peut être dissuasif pour un novice. » (Belkorchia 2016, p. 198)

Un site qui répond aux questions les plus fréquentes et guide les usagers potentiels est non seulement un gain de temps pour les archivistes mais peut encore contribuer à alléger les craintes liées ce qu'on appelle aussi la *library anxiety* (McAfee 2018). Tout ce qui est immédiatement disponible, sans avoir à prendre le risque de « déranger » est une victoire sur le sentiment d'illégitimité que certains peuvent ressentir, en particulier dans un milieu comme celui des archives, qui traîne une réputation d'élitisme. C'est ce que souhaiterait l'archiviste de Perpignan : une sorte de portail, qui répondrait aux questions fréquentes, avec un plan de classement et des archives particulières qui ont un aspect iconographique.

Une description, certes sommaire, des fonds, existe déjà, dans le guide des fonds³ de l'AAEF, en proposer une version sur le propre site du service ne demanderait que peu d'efforts.

Si le CNAEF a ses inventaires référencés sur le portail *FranceArchive* en format EAD et sont donc plus aisément recherchables, la plupart des services proposant leurs inventaires en ligne se contentent de la solution, certes imparfaite mais simple, de versions PDF de leurs inventaires. Certains vont plus loin avec des versions numérisées ou des transcriptions de textes. Le numérique a cet avantage sur le papier qu'il est modifiable en tout temps, instantanément, les instruments de recherche « que l'on n'aurait pas estimé opportun de publier sous forme papier » peuvent donc être mis à disposition, au fur et à mesure, même si leur taux d'achèvement n'est pas complet, et corrigés si nécessaire. (Guigueno, Laubie 2019, p. 24)

Sur le serveur du service, il existe de nombreuses bases de données, dont certaines, certes mériteraient d'être révisées avant publication, mais qui contiennent des informations précieuses pour faciliter les recherches des chercheurs et chercheuses. L'une d'entre elles, pour rester sur le thème du patrimoine bâti, qui reviendra fréquemment, fait la liste des chapelles du diocèse, incluant leur état, leurs dates de construction, rénovation ou destructions, et des références bibliographiques.

Cela peut être complété par des guides, avec sections consacrées à des catégories particulières d'usagers, à commencer par les généalogistes, qu'il s'agisse de professionnels ou de débutants uniquement intéressés par leur histoire familiale (comme il en est apparu beaucoup durant les confinements), pour les mener vers les fonds pertinents, les services publics et les conditions nécessaires pour compléter leurs recherches. Plusieurs services publics locaux, dont les Archives municipales d'Aix⁴, dans notre cas, ont une page listant des services « partenaires ».

Enfin, cela répondrait aux exigences de la Commission pontificale :

« Ces moyens auxiliaires, de concert avec les instruments scientifiques nécessaires à la lecture des documents anciens et à leur éventuelle reproduction sous forme de copies,

³ <https://www.aaef-asso.fr/annuairedesarchives>

⁴ <http://www.citedulivre-aix.com/spip.php?article305>

contribueront à une plus grande disponibilité et à une meilleure utilisation du patrimoine archivistique. » (Marchisano 1997, p. 38)

3.1.2 Éducation

Même si c'est avec des services éducatifs que les choses se sont formellement mises en place dans les années 1950 (Chave 2012, p. 52-53), l'enseignement, dans son sens le plus large, ne se limite pas aux publics scolaires. 60 % des visites ne sont pas des consultations mais des participations aux manifestations culturelles et pédagogiques :

« L'action éducative n'est d'ailleurs pas réservée au monde scolaire. À travers les élèves elle atteint aussi les parents. Elle intéresse les groupes et les associations de tous âges qui, curieux d'apprendre, apprécient la cohérence et la simplicité d'une démarche pédagogique qui s'applique à tous. » (Ursch, Guigueno, Laubie 2019, p. 6)

Il y a un véritable intérêt pour l'Histoire (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 10) chez les adultes aussi, même comme « mode de loisir » (Ursch, Guigueno, Laubie 2019, p. 8). Les contenus publiés sur les sites sous forme de dossiers thématiques, sur des sujets historiques ou archivistiques (paléographie, héraldique, etc.), ou sur les réseaux sociaux, sous la forme de contenu original, de promotion d'ouvrages, ont une portée d'enseignement⁵. Un certain nombre d'archives proposent des formations sous diverses formes, comme les Archives de Rennes (2022) qui ont proposé pour l'été un cahier de vacances avec des exercices de paléographie. Le diocèse de Saint-Flour propose entre autres sa *Minute Patrimoine*, des capsules vidéo, dans lesquelles l'archiviste diocésaine présente des objets culturels ou des personnalités ou divers autres sujets en lien avec le patrimoine local, avec le slogan « La capsule du mois, vous fera découvrir l'histoire cantalienne » (*La Minute Patrimoine* [sans date])

« Toutefois nous conservons l'idée de présenter des actualités ou des albums qui vont plus loin qu'une mise en ligne d'images. Il faut apporter un peu de plus-value pour donner aux usagers l'envie d'aller plus loin en découvrant notre base en ligne. » (Courant et al. 2017, p. 236)

Les dates extrêmes des documents à disposition limitent grandement les possibilités d'exploiter les documents du diocèse dans le cadre des programmes scolaires. En revanche, on a accès à une pléiade de documents concernant les évolutions politiques, sociales et, évidemment religieuse du XIX^e siècle, et ses vacillements entre rigorisme et laïcisation, entre royalisme et républicanisme. À cela s'ajoutent les mutations dues à la Révolution industrielle. Quoique la région soit restée essentiellement rurale, il existe quelques « poches d'industrialisation », autour des chantiers navals, entre autres.

Dossiers pédagogiques et visites d'archives sont les déclinaisons les plus fréquentes de ce type de médiation.

Là encore, le patrimoine architectural et artistique doit entrer en jeu. Des programmes publics comme *C'est mon Patrimoine* existent déjà et pourraient assurer au service des ressources supplémentaires par le biais de subventions (de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), notamment).

La valorisation peut aussi, relativement facilement, se décliner sous forme de jeux.

⁵ À l'exception, naturellement, des publications exclusivement informationnelles (fermetures exceptionnelles, horaires de conférences, etc.).

Une initiative qui a eu du succès, selon le *Vademecum* édité par l'INHA (2019, p. 30) est celle qui invite les enfants à identifier des portes, les amenant à s'interroger sur leurs styles et leurs fonctions. Cela peut se répéter assez aisément, et même élargi, en intégrant d'autres éléments architecturaux, comme les vitraux ou les clochers, à partir de photographies, récentes ou anciennes, de dessins, de plans, et surtout, en intégrant un nombre aussi grand que possible de paroisses.

Les Archives départementales de la Lozère proposent des puzzles et des jeux de paires, créés à partir de leurs documents.⁶ Grâce aux seconds, les joueurs peuvent se familiariser avec les supports, les techniques ou les grandes familles locales.

Pour les plus jeunes, les Archives départementales du Pas de Calais⁷, tout comme la Bodleian Library⁸, proposent des coloriages.

Le jeu *Lausanne 1830*⁹, « démarche du Collège des Humanités de l'EPFL », est l'une des versions les plus récentes et les plus abouties de jeux créés à partir d'archives. Il est en outre complété par des séquences pédagogiques :

« Questionner, visiter, récolter. À travers le jeu Lausanne 1830, les élèves s'initient subtilement à la démarche d'enquête propre à l'historienne et à l'historien. En plus de découvrir un pan de l'histoire locale, Lausanne 1830 permet de questionner la représentation du passé à travers l'œuvre vidéoludique, sujet ô combien d'actualité, et de sensibiliser ainsi les élèves à l'approche critique de la mise en scène de l'Histoire dans le monde médiatique plus large. » (Home [sans date])

Alors que des outils gratuits sont disponibles en ligne pour créer des jeux similaires à ceux proposés par les archives lozériennes, l'initiative lausannoise demande des compétences informatiques qui ne sont pas à la portée de la plupart des archivistes. Cela dit, il est le résultat d'un partenariat qui pourrait sans aucun doute être répété dans d'autres régions, d'autant plus que le code source est disponible librement. (*Communiqué de presse* [sans date])

Toutefois, les jeux sur les réseaux sociaux semblent plus efficaces que sur les sites des services. (Courant et al. 2017, p. 236) Cela dit, comme la plupart des contenus, cela dépendra de l'effort consenti. Un simple quiz aura, par exemple, sa place sur les réseaux sociaux, qui offrent déjà, selon la plateforme, des moyens de le faire. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'en théorie, leur accès est limité aux enfants en dessous d'un certain âge (13 ans, le plus souvent).

3.1.3 Pastorale

Certes, selon les textes de la Commission pontificale pour les Biens culturels, l'importance historique des biens culturels est reconnue, mais la pastorale reste le but premier des archives, bibliothèques et autres biens. Les prêtres sont donc invités à se servir des différentes expériences de leurs (plus ou moins) lointains prédécesseurs dans leurs activités.

« Une conscience prospective de l'action ecclésiastique, déduit de la connaissance des archives offre aussi la possibilité d'une adaptation adéquate des institutions ecclésiastiques aux exigences des fidèles et des hommes de notre temps. »

⁶ <https://archives.lozere.fr/n/jeux-d-archives/n:74>

⁷ <https://archivespasdecalsais.fr/Decouvrir/Service-educatif/Jeux-des-archives/Coloriages>

⁸ https://www2.bodleian.ox.ac.uk/_data/assets/pdf_file/0011/197453/2016-Colouring-Book.pdf

⁹ <https://lausanne1830.ch>

[...]

Une institution oublieuse de son propre passé réussira difficilement à situer et définir son rôle parmi les hommes en fonction d'un contexte social, culturel et religieux déterminé. Dans ce sens, la conservation des témoignages concernant les traditions religieuses et la pratique pastorale confèrent aux archives une vitalité et une validité intrinsèque. »
(Marchisano 1997, p. 17-18)

Pour le grand public, ce type de publication peut aider à comprendre certaines choses qui les entourent, certaines traditions qui ont traversé le temps. Pour les fidèles, cela peut redonner du sens à leurs rites.

3.1.4 Communauté

Par définition, les réseaux sociaux ne sont pas des outils de diffusion à sens unique, mais appellent à l'interaction. (Forrestal, Vella 2018, p. 15) Sans cela, ils ne deviennent qu'un autre canal officiel, surplombant, comme le souligne l'archiviste diocésain de Perpignan.

« Studies have shown that public engagement via social media gives people a strong sense of attachment to an organization, and that the work goes into establishing and maintaining an active Twitter presence pays off through the growths of social capital within its network and communities. »
(Forrestal, Vella 2018, p. 18)

Les thématiques choisies par les différents services d'archives ou musées français mettent souvent « en exergue les spécificités d'un territoire, les choix d'une politique locale de développement l'identité d'un peuple, de grandes figures d'extraction locale mais au destin national... » (Chave 2012, p. 56) Mais selon Andrew Flinn (2007, p. 153), une communauté est un groupe qui se définit *soi-même* (« define themselves on the basis of locality, culture, faith, background or other shared identity or interest »).

Les projets entrepris par les collectivités locales « visent souvent mémoire et identité, avec la spécificité que la valorisation des archives existantes coïncident souvent avec la constitution d'archives nouvelles (témoignages oraux, archives audiovisuelles). » (Chave 2012, p. 59) Le local s'est retrouvé légitimé « en travaillant sur l'identité des territoires et en incitant à la participation des habitants aux affaires de la cité ». (Belkorchia 2016, p. 195)

« Le document d'archive fait partie du patrimoine collectif d'une communauté d'individus. Il contribue à en transmettre une mémoire dont l'aspect idéologique reflète la sensibilité d'une époque, et invite à réfléchir sur les contextes politique, économique, culturel et social dans lequel évolue cette communauté. »
(Chave 2012, p. 58)

« Le grand public est sensible aux manifestations intégrant les documents touchant à sa propre histoire et les décideurs aussi. » (Chave 2012, p. 56) Créer un sentiment d'appartenance, donner de la visibilité au travail de l'archiviste, rendre compte de l'utilité du service, obtenir les soutiens pour améliorer, enrichir les activités du service, créer une communauté autour d'un service d'archives se décline donc de nombreuses manières. C'est le gros inconvénient du CNAEF, organe national, qui n'a « pas l'avantage du territoire. »

Les publications en ligne, avec leurs différentes options de partages et de commentaires, donnent à toutes et à tous l'opportunité de participer et d'ajoutant des souvenirs, anecdotes parfois insolites. Et certaines plateformes, comme NotreHistoire.ch en ont fait leur spécialité.

C'est aussi l'occasion d'obtenir la contribution de chacun·e quand l'identification d'un élément pose problème. Le site de l'AAEF a sa propre page d'entraide.¹⁰ Mais celle-ci, probablement très utile pour des énigmes plus générales, ne sera probablement pas aussi efficace que des abonné·e·s du cru pour reconnaître un visage dans la foule d'une procession locale. C'est même devenu l'usage, sur Twitter, de faire appel à la communauté quand, par exemple, un·e historien·ne se trouve confronté·e à une énigme paléographique. En fonction de ses expériences et connaissances (linguistiques, géographiques, etc.), parfois avec juste un peu d'imagination ou de chance, toutes et tous y vont de leurs hypothèses et aident à la résolution de ces colles. De plus, le travail en archives étant souvent solitaire, partager ses « galères » permet de rendre celles-ci plus tolérables. Et il en est de même pour les archivistes et bibliothécaires de petites structures qui peuvent souvent se trouver isolés et sous-estimés.

À partir de ces interactions, de véritables *communautés de pratique*, « largely informal and organic, developing around a specific interest or pursuit. » (Young, Rossmann 2017, p. 100), se créent.

Les archivistes, par leurs activités quotidiennes, sont en lien avec des représentant·e·s de nombreuses autres professions, qu'il s'agisse des personnes ou institutions productrices d'archives eux-mêmes, ou de leurs utilisateurs et utilisatrices. Ils occupent une place privilégiée d'intermédiaire entre professionnel·le·s et grand public ou entre professionnel·les, de différents horizons, « bringing together local business, community groups and individual library followers into a single conversation space. » (Cavanagh 2016, p. 256)

C'est l'un des principaux gains apportés par les réseaux sociaux aux archives diocésaines de Perpignan, où on ne serait jamais entré en contact avec certaines personnes sans ceux-ci. Les réseaux sociaux « ont permis de se connaître et de se voir. »

Car, à condition, bien sûr, qu'elle ait un niveau de qualité scientifique et de fiabilité dont les professionnels de l'information peuvent être les garants, la source de l'information apportée à un·e usager·e lui importe peu. (Gilliland 2000, p. 4) Partager ces informations sera donc bienvenu auprès du public.

Selon T. A. McCann (Forrestal, Vella 2018, p. 6). La règle du « 5 : 3 : 2 » est à suivre. Pour dix publications, cinq devraient être celles d'autres institutions, trois de la sienne, utile à la communauté et les deux restant devraient être personnels et montrer le côté humain du service.

Les services des archives diocésaines de Quimper et de Perpignan, mais aussi le CNAEF, en sont de bons exemples. Ils repartagent des publications d'autres comptes, aux horizons diverses, dès que le contenu pourrait intéresser leurs abonné·e·s : sortie d'ouvrages sur un sujet d'histoire religieuse ou ayant exploités leurs fonds, outils utiles pour la pratique historique, annonces d'emploi d'autres SID, etc.

Les SID et sociétés d'histoires se sont parfois déjà donné comme mission de mettre en valeur les recherches en lien avec leurs fonds et domaines, qu'il s'agisse de travaux de chercheuses et chercheurs débutant·e·s ou aguerris·e·s. C'est le cas de l'IRFA, dont les conférences sont accessibles en direct puis sous forme de podcast, habitude qui s'est particulièrement développée depuis 2020. Hors des services d'archives, le podcast *Passion Médiévistes* (et

¹⁰ <https://www.aaef-asso.fr/archives-a-identifier>

ses déclinaisons *Passion Modernistes* et *Passion Antiquités*) s'intéresse aux travaux des mémorants et doctorants et la chaîne Twitch *Ça coule de source* se penche sur des archives ou objets sources des historien·ne·s. Leurs succès respectifs démontrent l'intérêt du public sur le sujet. Et cela permet aussi de lever le voile sur ce qu'est véritablement le travail scientifique en Histoire.

Plus loin que des anecdotes personnelles, les internautes peuvent aussi participer au travail d'archives. Après tout, les services font déjà appel à des bénévoles. Il est bien évidemment difficile pour un petit service d'archives de répéter des succès comme celui de la BnF et ses Gallicanautes, mais cela n'a pas empêché certains de faire quelques tentatives fructueuses, en invitant le grand public à déposer des documents pour des collections particulières ou à identifier des documents, voire à les cataloguer. (Istasse 2017) Cela permet aux gens, qui auraient des craintes sur leur propre légitimité mais aux compétences, notamment liées « au terrain », rares, de faire le pas d'observateur à acteur. (Lemay, Klein 2012, p. 19; Duff, Johnson, Cherry 2013, p. 79)

3.1.5 Mémoire

« It has already been suggested that it is important that archives and heritage should aim to be representative and inclusive of all and not exclude and marginalise some sectors of society, and that community archives can have a role to play in achieving this inclusivity. » (Flinn 2007, p. 159)

Il existe de nombreuses initiatives de vulgarisation scientifique sur les réseaux sociaux, y compris par des professionnel·le·s. Ce qu'on appelle l'*histoire publique* s'est grandement développé, au point qu'il existe désormais plusieurs cursus universitaires.

Face aux exigences des médias traditionnels, qui ne sont pas nécessairement compatibles avec une analyse historique correctement développées, ayant renoncé, pour beaucoup, à intervenir sur ces médias au risque de passer pour méprisants envers la « culture populaire » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 102), et ayant laissé la place à ceux qu'on appelle parfois les « toutologues » aux pedigrees et aux intentions parfois douteuses, quelques historien·ne·s ont vu dans les réseaux sociaux et autres outils numériques indépendants, un outil de riposte contre des efforts de désinformation ou de mythes persistants¹¹.

« Faire de l'histoire, c'est exercer un pouvoir. Se dire historienne, se dire historien, c'est consciemment ou non, se parer d'une certaine autorité : celle de prétendre donner un sens au passé de toutes et de tous. Depuis qu'elle existe l'histoire est donc, fondamentalement, et par définition une activité politique. » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 41)

3.1.5.1 Mémoire individuelle

L'inconvénient et la richesse de fonds d'archives plutôt récents sont que les gens qu'ils concernent, où ce qui les ont connus, sont encore vivants. Cela pose problème d'une part en raison des exigences légales des données personnelles, mais aussi de leur dimension plus émotionnelle, quand on traite d'un événement à la fois suffisamment ancien pour que les archives aient été ouvertes mais suffisamment récent pour que les gens l'ayant vécu soient encore largement en vie, comme la Guerre d'Algérie.

¹¹ On citera en exemple le podcast *C'est plus compliqué que ça*, qui démonte en une dizaine de minutes certains mythes sur des sujets historiques aussi populaires que le Titanic, Jack l'Éventreur ou plus localement, Guillaume Tell.

« Pour avoir le sentiment de persévérer dans son être, la société (les individus qui la composent) entretient la fiction de l'héritage d'un ensemble de pratique qui, à condition d'être respectées, pourraient garantir sa propre reproduction. »(Candau 1996, p. 107)

En effet, mémoire et rigueur historique ne font pas toujours bon ménage et des faits historiques vérifiés, même présentés avec les meilleures intentions, peuvent vite se retrouver attaqués, pour des raisons diverses, voire opposées. (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 104-107)

Un autre exemple concret rencontré dans les fonds durant nos recherches est celui de l'Action française, fondée par Charles Maurras (natif de Martigues, et donc de notre diocèse), qui avait compté un certain nombre de sympathisants dans la région. (Palanque 1975, p. 228-229) Sa condamnation par le pape Pie XI, et ses conséquences directes sur la vie religieuses de ses membres, particulièrement pieux, a généré quelques archives¹². Le choix de l'un de ces documents pour une publication sur la Seconde Guerre mondiale semble de prime abord tout désigné, mais on imagine aisément l'inconfort que pourraient ressentir des gens qui rencontreraient le nom d'un proche sur un tel document. Les institutions aussi bien politiques que religieuses peinant elles-mêmes à reconnaître certaines responsabilités, on peut difficilement en vouloir aux individus de ne pas rester rationnels.

Entre saints et héros, on peut très vite entrer dans le domaine de la croyance, où la réalité scientifique pose parfois problème. Mais ces confrontations entre le monde académique et le public peuvent parfois être salutaires :

« S'ils restent donc des vecteurs d'intervention publiques dont il est difficile de se passer complètement lorsqu'on veut agir sur le monde social, les médias doivent être complétés par des contacts, directs dans le cadre associatif, militant ou syndical, en librairie ou en bibliothèque. Non seulement ces rencontres élargissent les publics, mais il n'y rien de plus formateur, pour une réflexion sur l'utilité sociale de l'histoire, que les questions des non-spécialistes (politisés ou pas), qui nous poussent à sortir de nos implicites académiques, à préciser et compléter nos propos pour mieux les défendre, mais aussi revisiter nos analyses à l'aune du miroir qu'on nous renvoie. »(Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 107-108)

Une question posée lors d'une conférence ayant eu lieu à l'IRFA, sur les prouesses (ou non) pastorales d'André Kim Tae-gõn (*Conférence Afao - Saint et martyr, la mémoire du père André Kim 2022*, dès 1:34:00), illustre assez bien cela.

Toutefois, même si, à Perpignan, on est parfois atteints par des *trolls*¹³, les risques sont moindres. Cela n'a, pour le CNAEF, jamais été un véritable problème. Ils ne publient que des documents concernant des faits historiques et « les plus anticléricaux » ne s'abonnent pas au compte d'institutions religieuses. La modération se fait « bien souvent naturellement entre usagers. » (Courant et al. 2017, p. 239)

3.1.5.2 Mémoire collective

L'Histoire, comme la plupart des autres sciences, « parce qu'elle peut agir sur le monde » (Candau 1996, p. 73-74), est victime de manipulations. Les débats très actuels et réguliers sur la question du *Roman national*, qui « s'appuie sur une narration chronologique, lisse, linéaire et jalonnée par de grands personnages, exclusivement » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 75)

¹² Un exemple : « Vrac des Paroisses », Rognonas, 3.12.

¹³ « Personne qui cherche à créer la polémique sur un forum de discussion ou sur les réseaux sociaux. » (*Troll* [sans date])

Si certains mythes sont tenaces mais relativement inoffensifs, d'autres le sont beaucoup moins. La popularité – auprès de groupes de tous bords politiques – de figures emblématiques comme Charles Martel (Blanc, Naudin 2015), Clovis ou Jeanne d'Arc (Gauvard 2022), passablement présents dans les fonds sondés, en est un exemple flagrant.

Certain·e·s historien·ne·s présent·e·s sur les réseaux sociaux se sont fait une spécialité de déboulonner des *fake news*, ou *infox*, historiques, parfois diffusées par des politicien·ne·s occupant des postes importants. (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 109)

*« What it allows us to do as historians is inject evidence into the universe [...] Screenshots of newspapers from different time periods. Letters that politicians wrote to each other. »
(Leah LaGrone Ochaie, citée par Widdicombe 2020)*

Cette préoccupation est même partagée par l'AAEF, dès sa création :

« Il est temps en effet de rendre à l'histoire sa dignité. Il appartient aux historiens de s'y employer. Ils doivent inciter le grand public à se défier des contrefacteurs de l'histoire et à prouver par leur exemple son intérêt humain aussi bien qu'éducatif.

*La pratique de l'histoire, en effet, n'est pas seulement recommandable comme celle de toutes les sciences d'observation, en raison des qualités qu'elle requiert : culte désintéressé de la vérité pour elle-même, attention scrupuleuse et ingénieuse dans la recherche, sagacité dans l'interprétation... L'histoire possède une vertu plus haute que celle d'aucune autre science réputée exacte ou étiquetée humaine : celle de nous apprendre l'homme. »
(Darricau 1974, p. 3)*

De même, du point de vue des publics scolaires, sur la page de la section Histoire-Géographie de Académie d'Aix et Marseille (*Accueil* [sans date]), il est fait la promotion d'ouvrages récents dont l'ambition est de lutter aux tentatives de manipulation de l'Histoire à des fins politiques. Le camp des Milles consacre une partie des espaces d'exposition à la résistance aux rhétoriques ayant mené à la portion la plus noire de son Histoire. (*Education / Formation* [sans date]) L'éducation des élèves sur ces dangers, est donc une question cruciale.

Les archivistes sont particulièrement bien placé·e·s pour accomplir cette tâche, puisqu'ils ont la matière première sous la main. L'idée que les archives « soient utilisées afin de contribuer à la promotion de citoyens responsables » (Conseil international des Archives 2011) est même plus que largement acceptée. Certains pourraient argumenter que ce n'est pas la place d'un·e archiviste diocésain·e, cette préoccupation est même partagée par l'AAEF dès sa création :

« Il est temps en effet de rendre à l'histoire sa dignité. Il appartient aux historiens de s'y employer. Ils doivent inciter le grand public à se défier des contrefacteurs de l'histoire et à prouver par leur exemple son intérêt humain aussi bien qu'éducatif.

*La pratique de l'histoire, en effet, n'est pas seulement recommandable comme celle de toutes les sciences d'observation, en raison des qualités qu'elle requiert : culte désintéressé de la vérité pour elle-même, attention scrupuleuse et ingénieuse dans la recherche, sagacité dans l'interprétation... L'histoire possède une vertu plus haute que celle d'aucune autre science réputée exacte ou étiquetée humaine : celle de nous apprendre l'homme. »
(Darricau 1974, p. 3)*

Dans le même esprit, pour que « Les archives soient gérées et conservées dans des conditions qui en assurent l'authenticité, l'intégrité et la plus grande marge d'utilisation » (Conseil international des Archives 2011), ce type de publications permet d'agir sur une problématique que seules les personnes qui n'ont jamais assisté aux controverses saisonnières sur les désherbages imaginent moins brûlantes, de lutter contre les idées reçues

sur les métiers de l'information, sur les archives, ou certaines méthodes de conservation qui semblent découler du bon sens mais auront des conséquences catastrophiques. À plus long terme, cela pourrait mener à de meilleures conditions de travail, et de conservation, voir des acquisitions d'archives plus diverses, pour une meilleure représentativité de la société.

3.1.5.3 Parallèles entre le passé et le présent : ce qui a changé et ce qui est resté. Le rôle social de l'Église et la sécularisation

Même si elle a progressivement perdu sa mainmise sur la société, l'Église est toujours présente dans les grands moments de la vie. Certaines traditions ont donc perduré, en perdant parfois de leur sens.

Pour une meilleure compréhension de l'Histoire, on considère qu'il est utile faire des liens avec ce qui existe aujourd'hui :

« Nicole Lautier, auteure en 1992 d'une des premières thèses sur les modes d'appropriation de l'histoire a montré, que les apprentissages chez les enfants [et probablement chez les adultes] passaient par l'anachronisme ou la comparaison, et qu'ils avaient besoin de ces étapes transitoires pour s'approprier le savoir historique ; dit autrement, ils ont besoin de mettre en correspondance avec un savoir "déjà présent ailleurs". D'autres didacticiens lui ont emboîté le pas et ont insisté sur trois activités intellectuelles inhérentes à l'apprentissage de l'histoire : la mise en relation, l'interprétation et la généralisation. » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 80)

Cela permet de servir de point de comparaison. Lutter contre le « c'était mieux avant » et autres « on a toujours fait comme ça » :

« Tout débouché qu'on présente comme inévitable, toute institution qui se veut "de tout temps" », ceux qui affirment qu'il n'y a pas d'alternative [...], tout cela n'est jamais qu'une construction transitoire, comme l'ont été les réalisations antérieures. » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 37)

C'est le cas, comme on l'a constaté aux archives de Perpignan, de certaines traditions et dévotions¹⁴, qu'on imagine anciennes mais sont nées plus tardivement qu'on le pense, et leurs inventions peuvent être fidèlement tracées et expliquées. Autre exemple de ces archives, certains livres de la bibliothèque, dans lesquels on observe « la pénétration du français » face au catalan, suivant, entre autres, la tolérance de l'évêque.

Il existe plusieurs initiatives nées en ligne mettant en lien présent et passé, avec un succès suffisamment important pour sortir en librairie, comme *Actuel Moyen Âge*¹⁵ et *Échos des Lumières*¹⁶, consacrés respectivement au Moyen Âge et à l'Époque moderne, comme leurs noms le laissent deviner.

Parmi les efforts de revitalisations préconisés par le rapport du Sénat, le développement des usages partagés des lieux de culte est mentionné. On imagine que l'idée fera grincer des dents mais, comme le rappelle le rapport, « jusqu'à la Révolution française, les activités culturelles et les activités humaines cohabitaient au sein des églises. » (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 36) Voilà un exemple parmi d'autres de ces thèmes porteurs, qui pourrait être un argument pour

¹⁴ La Fête-Dieu, fête aixoise importante, née au XIII^e siècle, ou l'Immaculée Conception, née au XIX^e, en sont deux exemples.

¹⁵ <https://actuelmoyenage.wordpress.com/>

¹⁶ <https://echosdeslumières.home.blog/>

des partenariats avec les institutions locales, et qui ont le potentiel de servir au plus grand nombre. En devenant lieux culturels, les édifices culturels peuvent y gagner. (Benelbaz 2019)

3.2 Pour qui ?

Pour une politique de publication efficace, il faut aussi déterminer son audience. On ne peut pas avoir de message général. (Young, Rossmann 2017, p. 6)

Cela implique concrètement que les Archives doivent se poser la question de l'étendue de leur communauté. Est-ce que cela ne concerne que les fidèles ou cela implique les gens vivants à proximité, dont la vie n'est que modérément influencée par l'Église et sa place dans l'espace public ? Selon Andrew Flinn (2007, p. 153), une communauté est un groupe qui se définit soi-même (« define themselves on the basis of locality, culture, faith, background or other shared identity or interest »).

Pour connaître le public des comptes du diocèse, tel qu'il est à ce jour, nous avons sollicité le service Communications du diocèse afin d'avoir des statistiques plus précises mais n'avons pas obtenu de réponse. Les données à disposition sont donc celles qui sont publiquement accessibles.

3.2.1 Types de publics des comptes du diocèse et des archives

Le cahier des charges identifie plusieurs types de publics : « clergé, agents internes et public croyant, mais également un public plus large, tel celui des amateurs d'histoire et des scolaires ».

À Aix, publics internes aussi bien qu'externes suivent les comptes diocésains, ce qui signifierait que les archives n'auraient pas à se créer une audience :

*« Les prêtres et les agents diocésains, ainsi qu'une bonne partie du public croyant suivent le compte Facebook du diocèse plus régulièrement depuis le confinement. »
(Annexe 1 : Cahier des charges, note 1)*

Chacun de ces publics a différents besoins : sentiment d'appartenance, besoin d'information, de divertissement. Chacun a ses modes de communication favoris, que ce soit un langage ou un réseau.

À titre d'exemple, le public du diocèse de Perpignan est plutôt éduqué (en lien avec le monde académique ou le monde des bibliothèques). « Le département est essentiellement Facebook et c'est l'inverse [Twitter] de l'autre côté de la frontière » On y trouve aussi sur cette dernière plateforme, des personnes originaires de la région mais qui vivent ailleurs et s'accrochent « à tout ce qui peut leur rappeler leurs racines. » Elles sont aussi plutôt jeunes (entre 35 et 55 ans (estimation de l'archiviste)). Les plus de 55 ans sont celles qui se déplacent.

Le diocèse d'Aix et Arles possède un compte Twitter¹⁷ depuis 2010. Au 6 juillet 2022, il comptait 3325 tweets, 3040 abonnés, 390 abonnements. Initialement très actif, il n'a plus rien publié depuis le 8 décembre 2020.

¹⁷ <https://twitter.com/DioAixArles>

Son compte Facebook¹⁸ est, au contraire, toujours actif, sa dernière publication datant du 5 juillet. Elles sont toutefois irrégulières, dépendant de l'actualité du diocèse. Il compte 4365 abonnés et 4107 « j'aime » (donc automatiquement abonnés). (META [sans date])

3.2.2 Usages des réseaux sociaux en France

En France, 86,30 % des usagers d'internet sont actifs sur les réseaux sociaux. Ils sont prioritairement actifs sur Facebook. Viennent ensuite Instagram et Twitter. Les réseaux sociaux sont essentiellement utilisés pour suivre des proches (« family, friends and other people you know » (Kemp 2022a, p. 58)).

Au niveau global, 86,9 % des usagers de Twitter sont aussi actifs sur Facebook alors que 53,8 % des usagers de Facebook possèdent un compte Twitter.

« The key takeaway here is that brands do not need to be active on every single platform, and in fact the data show that a presence on just one or two of the larger platforms offers the potential to reach almost all of the world's social media users. » (Kemp 2022b)

On pourrait être tenté de se limiter à Facebook, mais, malgré ses « faibles » 16,4 %, Twitter « permet de toucher un public beaucoup plus international et de se constituer un réseau de professionnel du monde de la culture et de l'information. » (Dollinger 2018, p. 171) Plus que les autres (même si en faible proportion), il est le réseau des « intellectuels », journaliste, historiens et bibliothécaires. Beaucoup d'entre eux l'utilisent en effet parce qu'il est un « meilleur outil de veille que Facebook » (Courant et al. 2017, p. 236) :

« On ne met pas d'inventaire sur Facebook car c'est trop grand public. En revanche, ça marche sur Twitter car beaucoup de doctorant nous y suivent. » (Courant et al. 2017, p. 238)

Selon le *Baromètre du numérique pour l'année 2020* (Hoibian et al. 2021, p. 10), les *smartphones* sont les plus utilisés, quotidiennement (78 %), avant l'ordinateur (66 %). C'est particulièrement vrai pour Facebook. (Kemp 2022b, p. 127) Ceci est un élément à prendre en compte au moment de la mise en ligne de contenus hors des réseaux sociaux, en s'efforçant, autant que possible, de proposer des sites web *responsive*, c'est-à-dire dont le format s'adapte à l'appareil sur lequel il est consulté. Dans le cas contraire, nombre de visites seront abandonnées à cause d'une lecture inconfortable.

3.2.3 Volatilité des algorithmes

Comme mentionné plus haut, les utilisateurs subissent les « caprices » des plateformes, pouvant rendre une stratégie bien rôdée inefficace du jour au lendemain, mais les utilisateurs eux-mêmes rendent cet univers difficile à naviguer pour quiconque ne le fréquente pas régulièrement. Les modes, le langage évoluent sans cesse.

Les caractéristiques essentielles des réseaux sociaux sont leur immédiateté et leur spontanéité. Certains mêmes¹⁹ sont persistants et deviennent des « classiques », mais certains n'ont qu'une durée de vie de quelques jours, au mieux quelques semaines.

¹⁸ <https://www.facebook.com/DioAixArles>

¹⁹ « Contenu multimédia qui reprend et détourne un élément de culture facilement identifiable pour véhiculer, de manière virale, un message original de nature souvent humoristique. » (*Même Internet 2022*)

Tout cela demande en outre un certain engagement de la part de la ou des personnes en charge des réseaux sociaux, pour maîtriser ces codes mais aussi réagir en cas de question, de commentaire ou d'incident. (Forrestal, Vella 2018, p. 7) Une bonne connaissance des fonds et de l'histoire locale permet d'être plus réactif. Il est donc utile d'inclure la plupart des collaborateurs et collaboratrices du service (Young, Rossmann 2017, p. 40), et d'éviter de laisser, nonchalamment, la tâche à un-e stagiaire de passage pour seulement quelques semaines.

Préparer une publication prenant beaucoup de temps (Humphreys 2019, p. 4), caser un maximum d'informations, tout en maintenant un certain degré de nuance en 280 caractères demande un bon niveau d'agilité. « Copier-coller » un même texte sur chaque plateforme n'est pas idéal, chacune d'entre elle ayant ses contraintes, ses avantages et ses inconvénients. Twitter a l'avantage du repartage facile, mais est le plus limité quant au nombre d'images et la longueur du texte. Instagram est plutôt centré sur l'image, et ne permet pas l'usage (ou extrêmement limité) de liens URL. Facebook est la plateforme qui offre, probablement, le plus de liberté. À cela s'ajoute certaines règles plus ou moins tacites et des modes.

De même, un excès de familiarité peut se retourner contre nous. Dans le doute, il faut préférer une cordialité prudente. (Forrestal, Vella 2018, p. 6) Mais en dehors de certaines règles éthiques évidentes (qui impliquent peut-être déjà l'existence d'une charte d'usage des réseaux sociaux au sein de l'institution) un tweet sera rapidement oublié. Il ne faut donc pas laisser cela pas brider sa créativité, et faire des expériences pour voir ce qui fonctionne ou pas marche ou pas avec ses publics.

Compte-tenu de tout cela, mieux vaut en effet cantonner les contenus plus complexes au site internet, comme un blog sur WordPress (Dollinger 2018, p. 173), et ne pas oublier la persistance des rapports traditionnels (Duff, Johnson, Cherry 2013, p. 79). Les réseaux sociaux sont là pour faire des « piqûres de rappel » ou comme « appât » vers ces contenus plus pérennes. La durée de vie d'une publication est courte (L'équipe hREF 2020), d'une vingtaine de minutes pour un *tweet* à une vingtaine d'heures pour *Instagram*. Le moment de la semaine et de la journée où elles sont publiées ont aussi une influence sur leur visibilité. À moins que le ou la *community manager* du service soit disposé-e à maîtriser le SEO (« optimisation pour les moteurs de recherche ») et autres outils d'analyse de trafic ou de publication automatisée, il vaut mieux se contenter de publications simples.

3.3 Comment ?

3.3.1 Avantages et désavantages d'un compte institutionnel

Compte tenu de tout ce qui précède, malgré le désir exprimé par le cahier des charges, nous recommandons la création d'un compte indépendant. On notera d'ailleurs que la Bibliothèque du diocèse a son propre compte²⁰, même s'il s'agit, techniquement, d'un compte personnel. Le Séminaire Saint-Luc a sa propre, même si modeste, chaîne YouTube²¹.

Certes, participer au compte du diocèse serait avantageux, du point de vue du trafic, favorisant la visibilité des publications en jouant le jeu des algorithmes. Mais cela signifie aussi moins de liberté, moins de réactivité, suivant qui a la main sur les comptes. C'est aussi risquer de perdre des publics plus intéressés par l'Histoire que par l'Église. Mais ce dernier inconvénient peut

²⁰ <https://www.facebook.com/bibliothequeaixarles>

²¹ <https://www.youtube.com/channel/UCfpLmY2q4KuM51mlqN44FwA>

être partiellement contourné, grâce aux *hashtags*, à condition que les abonné·e·s maîtrisent suffisamment les plateformes pour *blacklister* (masquer) ceux qui ne les intéressent pas.

C'est selon ces critères que le CNAEF a choisi d'ouvrir son propre compte Twitter, dont certaines publications sont repartagées, quoique rarement (« C'est pas faute de leur demander. ») par le compte du CEF, mais préféré publier ses vidéos, plus rares, sur le compte YouTube du CEF. Le diocèse de Perpignan aussi repartage peu les publications de ses archives, et celles-ci essaient de maintenir une frontière aussi nette que possible entre contenus religieux et historique, les abonné·e·s présents pour le premier ayant très peu d'intérêt pour le second. En revanche, ni le CNAEF, ni les archives diocésaines de Perpignan n'ont tenu à ouvrir de compte Facebook, les publications plus importantes demandant plus de temps, qu'ils préfèrent consacrer à d'autres activités de valorisation.

C'est pour cette raison que nous recommandons, du moins dans un premier temps, de ne pas avoir recours aux *newsletters*, aussi mentionnées par le cahier des charges. L'un de leurs avantages est qu'elles permettent de contourner les algorithmes et de contrôler quand et qui les reçoit. Mais, pragmatiquement, c'est un canal supplémentaire, qui exige un type de rédaction bien différent, voir quelques compétences supplémentaires pour la mise en page, alors que les réseaux sociaux suivent quelques règles communes et n'exigent quasiment aucun formatage.

Toutefois, c'est dans ce seul cas que la participation aux activités de communication du diocèse semble le plus adéquate. Selon les audiences de ces *newsletters*, les Archives peut sélectionner un contenu parmi ceux qui ont eu le plus de succès sur les réseaux durant cette période (ce qui permettrait de toucher les abonné·e·s qui sont absents des réseaux ou que les algorithmes n'auraient pas permis de toucher) ou des informations concernant plus directement un public interne ou spécifique (en prenant par exemple en compte des oppositions telles qu'observées à Perpignan).

En outre, au contraire des *newsletters*, les réseaux sociaux évitent l'accumulation des adresses mortes, et la gestion des bases de données d'adresses. (Forrestal, Vella 2018, p. 49) D'autre part, au contraire d'une page d'actualités sur un site web, qui force l'utilisateur à aller chercher l'information (à moins que celui-ci maîtrise les flux RSS), ils fonctionnent comme un système de notification. Certaines plateformes, comme Instagram, permettent même de créer un compte à rebours, voire un rappel pour les comptes commerciaux. (Hervé 2018) Enfin, les *newsletters* ne permettent pas d'interaction.

3.3.2 Transformer le patrimoine cultuel en patrimoine culturel

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le patrimoine religieux reste populaire aux yeux du grand public. Le rapport présenté au Sénat déplore toutefois une valorisation insuffisante :

« La mise en valeur des édifices n'apparaît pas toujours à la hauteur ni des trésors architecturaux qu'ils constituent, ni des trésors artistiques qu'ils recèlent. La crainte d'actes de vol ou de vandalisme conduit à maintenir fermés de nombreux édifices, faute de solution de gardiennage en dehors des horaires des célébrations. Les objets mobiliers ne sont pas toujours présentés au public. Les supports de visite font souvent défaut. »
(Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 23)

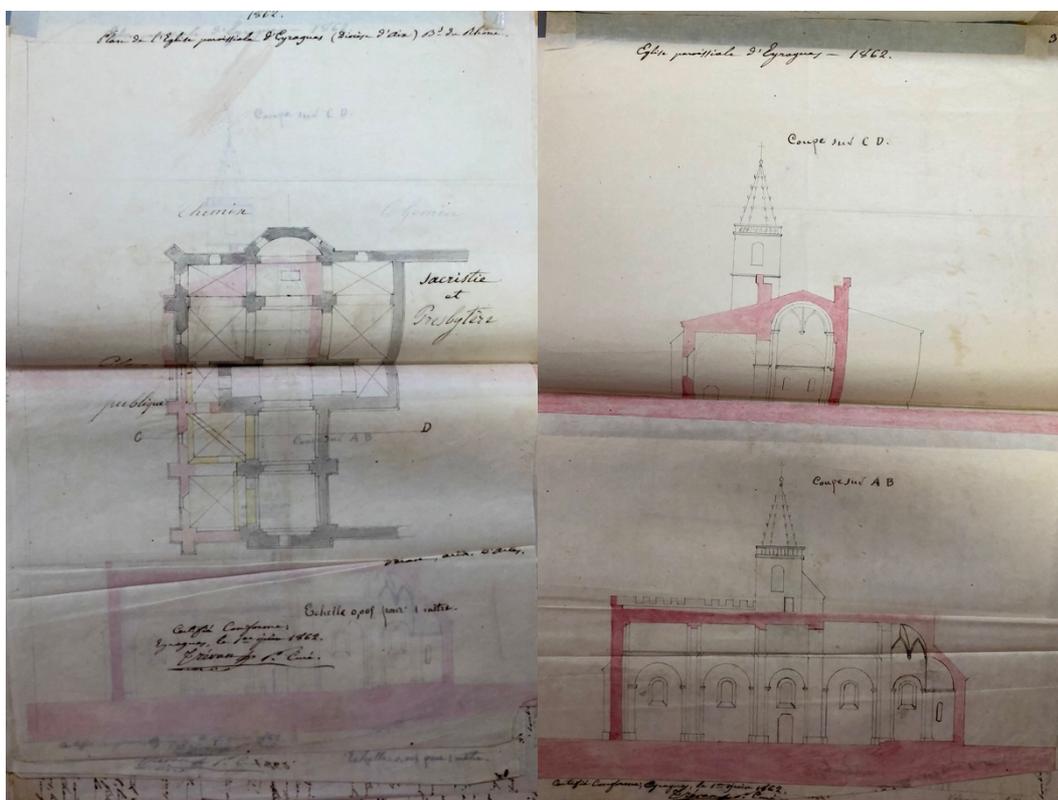
Dans les années 1990, la Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église insiste sur ce sujet dans plusieurs de ses documents.

« La perspective de susciter un renouveau d'intérêt à leur égard bénéficie de la sensibilité qui a vu le jour au sein de nombreuses Églises particulières à l'égard des biens culturels, en particulier en ce qui concerne la mémoire des événements ou des faits locaux. » (Marchisano 1997, p. 19)

3.3.2.1 S'approprier le patrimoine bâti

Alors que les archives prérévolutionnaires ont été « perdues » pour les Archives diocésaines, le recours au patrimoine immobilier et mobilier serait un moyen de pallier cette perte et d'aborder des périodes plus anciennes, mais aussi de profiter de l'intérêt du grand public pour le patrimoine. Si l'histoire politique a grandement compliqué la situation des archives, et celle des biens ecclésiastiques dans leur ensemble, elle a aussi généré un certain nombre d'archives. Ce sont, en effet, prioritairement les archives concernant le temporel qui ont subsisté. On trouve, par exemple, des correspondances importantes concernant leur maintenance, avec, dans certains cas, plans et illustrations. En outre, le patrimoine bâti est, dans une certaine mesure, libre d'accès à tous.

Figure 7 : Plans de l'église d'Eyragues (Vrac des Paroisses, Eyragues, 2.10 (01.06.1862))



Pour assurer la mise en valeur des édifices religieux, le rapport au Sénat propose le recours aux jeunes de la région, comme guides, ce qui permettrait de les sensibiliser aux enjeux du patrimoine. (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 35)

Une autre option, qui peut être complémentaire (et répondrait à la huitième recommandation du rapport (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 36)) tout en étant compatible avec une politique numérique, est celle de ces outils ou plateformes exploitant divers technologies de géolocalisation. Le jeu Pokémon GO en est un exemple fameux. Au moment de son lancement, avait été utilisé par certaines institutions culturelles pour y attirer les plus jeunes – et leurs parents. (*Les chasseurs de Pokémons sont-ils bienvenus dans les musées d'ici?* 2016)

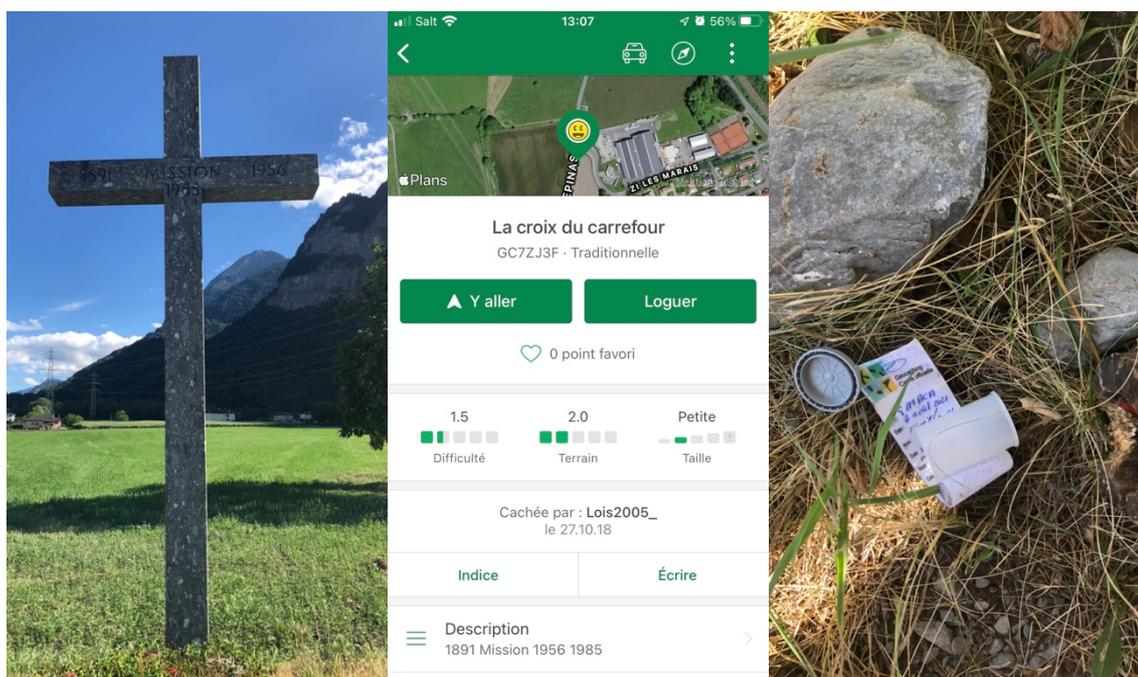
Ce serait aussi prendre avantage du fait que « le public est devenu très friand des balades en lien avec le thème, dans la ville, en montagne, en mer... » (Ursch, Guigueno 2019, p. 35)

Ces outils sont nombreux et divers, chacun avec leurs spécificités, mais toutes ont le mérite de permettre d'exploiter l'espace public pour que toutes et tous puissent se l'approprier. Nous citerons trois exemples, que nous avons pu personnellement les tester comme usagère : *Geocaching*, *Totemi* et *GuidiGo*.

La plus simple et la moins chère, suivant les options choisies, *Geocaching*²² se décrit comme « la plus grande chasse au trésor au monde » (*Geocaching* [sans date]). Il s'agit d'une plateforme participative, permettant de référencer des petits « caches » grâce à leurs données GPS, selon des règles plus ou moins tacites²³. Cet outil ne nécessite, dans sa version la plus simple, qu'un contenant hermétique, pour y déposer un « *log book* », et demande un entretien minimal. Les notices permettent d'ajouter quelques informations (historique du lieu où se trouve la cache, ou légendes et anecdotes à son sujet, et même des images), ce qui serait la plus-value d'une institution patrimoniale comme les Archives diocésaines.

Des collections de caches autour d'une thématique particulière (oratoires, chapelles, croix de mission, ermitages, dévotions particulières, etc.) pourraient être envisagées et la nature coopérative de l'outil permettre à un grand nombre de personnes, groupes ou institution de mettre la main à la pâte de manière volontaire.

Figure 8: Une croix de mission, sa notice (plutôt sommaire) et sa *cache*.



À noter qu'une option « GeoTour »²⁴, pour une version à destination des institutions culturelles et touristique, existe aussi pour un usage professionnel.

Totemi et *GuidiGo* sont des outils plutôt destinés à des professionnels, offices du tourisme ou musées, le premier faisant appel à des bornes *Bluetooth*, le second aux coordonnées GPS.

²² <https://www.geocaching.com/play>

²³ <https://wiki.groundspeak.com/display/GEO/Home>

²⁴ <https://www.geocaching.com/travel/>

Ils permettent de créer des visites guidées ou jeux de pistes plus ou moins ambitieux (incluant par exemple, des vidéos) autour d'un lieu. Compte-tenu des tarifs et autres ressources nécessaires, ce type d'outils demanderait toutefois la mise en place de partenariats avec d'autres institutions patrimoniales. En outre, ils semblent moins flexibles.

Bien qu'ils paraissent superficiels, ces outils sont une opportunité d'attirer l'attention d'un public différent et extrêmement large sur le patrimoine local, parfois isolé (et souvent, éléments du patrimoine parmi les plus menacés (Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 14)), ou qui, par habitude, ont disparu de notre champ de vision, le tout en laissant au public le temps de faire ses découvertes à son propre rythme.

Figure 9 : Oratoires et chapelles sont partout mais passent presque inaperçus dans les rues d'Aix



Le but est de former le regard, « amener les élèves [mais aussi le grand public] à ouvrir les yeux ce sur qui est là, proche de soi, vu en passant, mais jamais encore regardé assez longuement pour permettre le développement du sens de l'observation. » (Baby, Sarmiento-Cabana 2019, p. 8) Ils sont un moyen de rencontrer le patrimoine « sous le signe d'une exploration jubilatoire, partagée avec les autres ». (Baby, Sarmiento-Cabana 2019, p. 13-14) Les notices, ou ressources mises à disposition sur place s'il s'agit d'un lieu touristique, voire par des activités en classe, si l'on reste dans un cadre scolaire, permettent de replacer dans leurs contextes artistique et historique les objets observés.

Cela permettrait aussi de mettre à profit la grande disparité géographique du diocèse, entre régions maritimes, rurales et urbaines. On peut imaginer des parcours sur plusieurs échelles ; le centre historique d'une ville, le diocèse entier, voire beaucoup largement, en collaboration avec d'autres services d'archives ecclésiastiques nationaux, *Geocaching* étant une plateforme globale.

Cependant, comme pour *Pokémon GO*, une attention particulière devra être apportée au choix des lieux et aux notices, de manière que les différents publics cohabitent en harmonie (quoique l'on ne s'attend pas que ces parcours aient le succès fulgurant du jeu, qui restait tout de même destiné à un public jeune). (Souillard 2016) De même, cela demande une certaine tolérance de la part des propriétaires, qu'il s'agisse, comme c'est le plus probable, des municipalités ou de privés, ou de l'Église. Toutefois, ils auraient quelque chose à y gagner, compte tenu du fait que

« la moindre fréquentation les édifices fermés et leur fermeture plus répétée facilitent la survenance de désordres par manque de ventilation et par une surveillance moins régulière. »
(Ouzoulias, Ventalon 2022, p. 14-15)

3.3.2.2 L'Histoire par l'objet, le mot et par l'anecdote

Une approche populaire de la vulgarisation historique est celle de l'objet ou de l'anecdote. La curiosité pour des sujets proches des gens sont souvent le premier pas vers l'Histoire. En témoignent les historien·e·s amateur·e·s dont les recherches sont souvent focalisées sur l'histoire locale, le grand nombre de visiteurs venant pour des recherches généalogiques. Et cela va plus loin :

« The growth of these groups is also undoubtedly related to the continued growth of interest in individual and family history. These explorations of personal history identity are of course intimately related to local history and such studies often lead, almost inevitably, to expanding one's interest into the history of the communities, streets, workplaces, places of worship in which family members lived their lives. » (Flinn 2007, p. 159)

Et cela ne se limite pas aux amateurs, puisque des chercheuses et chercheurs ont pu publier des recherches sur leur histoire familiale. (Loez [sans date])

Sur Arte, l'émission *Faire l'Histoire* « aborde l'histoire par le prisme des objets. » (*Faire l'histoire* [sans date]) Des livres faisant l'histoire de « l'Histoire de X en Y – généralement 100 – objets » sont innombrables²⁵. Dans le podcast *History of the Unexpected*, les auteurs extrapolent librement à partir d'un mot. Les liens sont, de prime abord, parfois ténus mais permettent un élargissement impressionnant du spectre des thématiques traitées.

Même si un ton décalé reste plus complexe dans le contexte des archives ecclésiastiques, qui appellent, dans certaines situations, à plus de solennité, ces liens peuvent se faire aussi par le biais de la culture populaire, « pour toucher des publics moins habitués à la recherche, moins attachés à leur patrimoine mais curieux d'esprit » (2018, p. 176-177), comme l'explique Sonia Dollinger, qui a aussi créé le blog *Archive et Culture pop*²⁶, et ce, d'autant plus que les réseaux sociaux sont avant tout vus comme un divertissement. (Koontz, Mon 2014, p. 160)

Les réseaux sociaux sont donc le terrain idéal pour la mise en valeur de documents plus « insignifiants » qui n'auraient pas leur place dans une exposition ou un ouvrage d'importance.

3.3.3 Partenariats

La Commission pontificale, elle-même, appelle à maintenir des « rapports cordiaux » avec les institutions politiques. (Marchisano 1994a, p. 220)

²⁵ On n'en citera qu'un, pour l'exemple : *Le petit magasin du Monde. La mondialisation par les objets du XVIIIe siècle à nos jours* de Sylvain Venayre et Pierre Singaravelou.

²⁶ <https://archivespop.wordpress.com/>

« Dans notre “société numérique”. En réseaux et en perpétuelle agitation les archivistes ont tout à gagner à nouer des partenariats, qu’il s’agisse d’autres institutions culturelles, de structure œuvrant dans le domaine des institutions culturelles, de structures œuvrant dans le domaine de l’éducation populaire, du patrimoine ou d’autres secteurs, pour enrichir leur offre et imaginer des formes originales de médiation. »(Marin 2017, p. 152)

3.3.3.1 Bibliothèques et archives

Au niveau des institutions publiques, aussi bien à Aix-en-Provence qu’à Arles, les deux villes les plus importantes du diocèse, l’activité en ligne est plutôt limitée. Une stratégie concertée sur les réseaux sociaux semble donc actuellement assez compromise.

Les Bibliothèques Méjanès, qui englobe aussi bien bibliothèque publique qu’archives patrimoniales d’Aix-en-Provence, sortent du lot. Si leur compte Twitter est inactif depuis le 14 mars 2020, malgré ce qu’affirme leur *Projet Culturel, Scientifique Éducatif et Social*, elles sont très présentes sur Facebook. Ce texte va d’ailleurs dans le sens d’une collaboration, d’autant plus qu’un partenariat a déjà été mis en place pour le Fonds musical de la Maîtrise de la Cathédrale Saint-Sauveur, il serait donc bien de capitaliser sur celui-ci pour en développer de nouveaux.

Nombres de leurs objectifs sont d’ailleurs en adéquation avec les problématiques exposées dans les chapitres précédents. D’une part, il témoigne d’une volonté de « développer et consolider [leurs] partenariats avec des structures locales. » (Direction de la Lecture publique, du Patrimoine écrit et des Archives 2021, p. 15) D’autres part, dans leur « effort de développement et de diversification des publics », le projet propose la mise en place d’une politique de communication sur les réseaux sociaux (p. 14), d’« actions numériques créatives, ludiques et collaboratives, en lien avec des partenaires » (p. 25) et de « favoriser l’interaction avec et entre les usagers dans le fonctionnement de la bibliothèque patrimoniale et des archives » par des initiatives de science participative (p. 27). Enfin, il propose de « poursuivre l’élaboration d’un programme d’action culturelle valorisant la richesse documentaire des bibliothèques et reflétant les enjeux d’actualité », notamment en travaillant d’avantage avec l’université d’Aix-Marseille. » (p. 22)

Il nous semble donc important que les Archives diocésaines parviennent à s’insérer dans ce réseau. Cela leur permettrait de combler leurs lacunes, notamment dans l’étendue chronologique de leurs fonds mais, par leurs liens avec les paroisses, elles peuvent contribuer à « veiller sur la connaissance du territoire (Commune, Pays d’Aix, Métropole) » (Direction de la Lecture publique, du Patrimoine écrit et des Archives 2021, p. 12)

Les Archives départementales des Bouches du Rhône référencent le compte Twitter du Département, mais elles sont bien plus actives sur Facebook, avec des documents en lien avec l’actualité, des événements, et la vie du service. On observe aussi une participation aux événements comme la Semaine internationale des Archives. Leur site propose aussi la consultation en ligne des registres paroissiaux.

Le site des Archives d’Aix, ainsi que celles d’Arles, propose aussi des versions numériques des registres paroissiaux. Leur page listant leurs partenaires n’inclut pas les Archives diocésaines.

3.3.3.2 Voir plus large

Selon les Archives historiques de Poitiers, les contacts avec les archives publiques sont cordiaux mais les relations avec les universités, par exemple, plus aisées. À Perpignan, on a pu créer des liens avec une bibliothèque académique ayant une collection numérique en catalan. Mais les Archives départementales sont simplement absentes des réseaux sociaux. Avec les Archives municipales, il y a eu des prêts pour expositions et des conférences de l'archiviste dans les associations culturelles locales. Il est donc aussi intéressant de se tourner vers elles ou vers des sociétés savantes ou autres associations. Un exemple, les Amis des Oratoires²⁷, dont on trouve un certain nombre de documents dans le fonds des « Oratoires divers », serait un partenaire intéressant dans la perspective de la mise en place de jeux de pistes mentionnés plus haut. Des prospectus et visites guidées existent déjà ; il serait malvenu de faire la moindre action sans au moins tenter de les y associer.

L'Université d'Aix-Marseille semble portée sur la médiation²⁸, notamment en ligne. Ce pourrait aussi être une piste à explorer, et pas uniquement avec des facultés de Sciences humaines, comme on l'a vu avec *Lausanne 1830*.

Pour certains services, une activité sur les réseaux sociaux et les échanges qui y ont lieu ont pu être la source de collaborations avec des partenaires anciens et nouveaux. (Courant et al. 2017, p. 233-234)

Mais, pour l'archiviste de Perpignan, pour laquelle les réseaux sociaux n'ont pas apporté de partenariats institutionnels, mais l'ont avant tout mise en lien avec des personnes, rencontrées ensuite dans la réalité. Elle cite en exemple un bibliothécaire, *wikipédien* (contributeur de l'encyclopédie en ligne), avec lequel elle ne serait jamais entrée en contact sans Twitter. Elle a pu travailler avec lui pour apprendre aux usager·e·s comment mieux se conformer aux exigences de l'encyclopédie participative, parfois contre-intuitives, notamment sur la question des sources.

4. Calendrier de publications

Dans ce chapitre, nous détaillerons le type de publications qu'il nous semble opportun de faire, à parti des documents et thématiques que nous avons pu isoler lors de nos recherches.

En annexe (Annexe 4 : Calendrier de publication) se trouve un calendrier, avec des propositions concrètes. Nous avons essayé de respecter une périodicité d'un document par semaine en moyenne, qui peut être modifiée et complétée au fil de l'eau, selon les recommandations qui suivent, et suivant les principes de spontanéité et d'interactivité déjà évoqués.

4.1 Publications régulières

Certains préconisent de faire des réunions régulières pour coordonner tous les participants. La plupart des institutions se servant des réseaux sociaux confessent ne pas avoir nécessairement de calendrier de publication précis. Certains en avaient eu un mais l'ont laissé

²⁷ <https://www.les-oratoires.asso.fr/qsn.html>

²⁸ <https://www.univ-amu.fr/fr/public/videos-expositions-bds>

tomber, parce que contraire à la spontanéité, « secret de la réussite sur Internet ». (Courant et al. 2017, p. 232)

« De la même façon, une validation a priori de la hiérarchie aurait été totalement contreproductive face à des usages participatifs, collaboratifs et donc opposés au mode de fonctionnement, parfois unilatéraux, de nos organisations. » (Courant et al. 2017, p. 232)

Dans un service comme celui d'Aix, employant peu de personnes, ça n'est probablement pas nécessaire. Toutefois, comme pour les divers événements locaux dont un SID fait parfois la promotion, le suivi du calendrier liturgique est un indispensable, lorsqu'il s'agit d'un service lié à une institution ecclésiastique, participant potentiellement à la mission pastorale de celle-ci, et avoir une certaine structure, en relation avec le service de Communication peut s'avérer utile.

Les publications sur les événements organisés par le SID ou en lien avec ce dernier sont parmi les plus populaires. (Stvilia, Gibradze 2014, p. 11)]

4.1.1 Calendrier liturgique et événements locaux

On peut distinguer les publications liées à des dates fixes et aux activités du diocèse, qui sont, dans un sens, obligatoires, et d'autres publications régulières mais facultatives. Les premières suivent le calendrier liturgique de l'Église catholique. Après tout, il est plus ou moins attendu que les archives participent à sa mission pastorale, en tant que service liée à celle-ci.

Lié au calendrier liturgique, celui des saints. Leur dévotion est une pratique encore très répandue en Provence, et la source de nombreuses traditions folkloriques. Il fait donc partie des thématiques qu'il est immanquable de traiter régulièrement. Un document interne au service compte une quarantaine de saints locaux.

Nombre de ces saints sont des saints qui ont vécu durant l'Antiquité et le Moyen Âge, ou dont le culte date d'un Moyen Âge plus tardif. Toutefois, les fonds des Archives diocésaines permettent en outre d'évoquer ces périodes plus anciennes grâce à une pléiade de documents : fêtes, reliques, plans de chapelles, statues, etc.

En outre, ces dévotions sont un excellent moyen d'évoquer l'Histoire sociale, comme nous le démontrerons plus loin, dans notre chapitre sur le dossier thématique (Annexe 5 : Ébauche d'un dossier pédagogique) Les dossiers concernant les pèlerinages, notamment ceux, locaux des saintes Maries de la Mer, et, moins local, de Lourdes, sont une opportunité de traiter des sujets très divers, dont l'histoire des transports et des voyages au sens large, dont la pratique a explosé dès le XIX^e siècle, grâce à des registres où ont été *pieusement* collectés billets, programmes et autres brochures. Les pèlerinages plus récents sont aussi documentés, avec toujours plus de photographies, et nous donne l'occasion de faire une histoire sur un temps relativement long.

À ces événements plus *globaux*, c'est-à-dire partagé par toute ou partie de l'Église – même avec quelques spécificités locales –, s'ajoutent des occasions plus ou moins fréquentes qui sont directement liées au diocèse (journées des familles, pour les jeunes, retraites, etc.) et qui sont organisées par les différents services pastoraux. Or ceux-ci doivent en faire la promotion, et l'exercice peut être difficile. Il est effectivement difficile de faire des rappels fréquents, de toucher un public élargi, sans être répétitif. Que les archives choisissent d'ouvrir leur propre compte ou de participer au compte institutionnel, évoquer ces événements par le biais d'une

archive permet de diversifier les publications en faisant la promotion. Publier des documents liés aux éditions précédentes est un bon moyen de placer ceux-ci dans la continuité et de créer ce sentiment de connivence nécessaire à la formation d'une communauté.

Pour identifier ces événements, nous avons sollicité l'archiviste diocésaine ainsi que consulté le site web du diocèse. Néanmoins, compte tenu des restrictions et annulations dues à la pandémie, il est difficile d'en faire une liste exhaustive.

Enfin, tenter de se caler sur les événements nationaux ou internationaux, qu'ils soient culturels ou sportifs, par exemple, permet de d'élargir les publics, tout en en se raccrochant aux *hashtags*, mots-clefs et autres moyens d'identification liés auxdits événements. Sont aussi très populaires les « journées internationales » ou nationales. Celle-ci peuvent avoir un caractère officiel, organisées par des organismes supranationaux, comme l'UNESCO, ou nationaux, généralement dans le but de sensibiliser les gens à une cause. D'autres sont totalement farfelues, nées de blagues entre amis et ont gagné une popularité inattendue.

C'est aussi un moyen, pour le diocèse, si c'est dans ses ambitions, d'avoir une image moins repliée sur elle-même, moins rétrograde que celle qui accompagne souvent l'Église catholique.

4.1.2 *Hashtags parties*

En plus de ces publications fixes, nous suggérons de créer une « bibliothèque » de *hashtags* ou de codes (par le biais d'*emojis* notamment). Celle-ci est utile à plusieurs niveaux.

D'une part, cela permet de maintenir une certaine cohérence et de pallier les limites de formatage des réseaux sociaux.

Les différents publics peuvent ainsi identifier plus clairement à quel type de publication ils ont affaire et si elles sont d'intérêt pour eux. Et si le service maintient l'option de ne pas créer son propre compte, il est possible de les *blacklister* à leur gré. Ils sont utiles pour ceux qui se servent des réseaux sociaux comme outil de veille.

Pour les créer, il existe des standards plus ou moins tacites. En Suisse, on utilise souvent #ArchivCH ou #HistCH (avec leurs variations cantonales). En France, on retrouve souvent #Archives[code du département] (#Archives13 pour les Bouches-du-Rhône), habitude qu'on retrouve aussi pour les diocèses, même si ceux-ci ne respectent pas toujours les frontières départementales.

Dans le Roussillon, un particulier a lancé son propre *hashtag*, #HierEnRoussillon, qui a fini par s'imposer dans la région, y compris aux Archives diocésaines de Perpignan. On n'y participe pas aux campagnes comme celle du Conseil international des Archives (ICA), mais volontiers à #AskAnArchivist (#AskAnArchivist Day 2017), un projet de la National Archives and Records Administration (NARA), mettant en valeur le travail des archivistes.

Il existe aussi une collection de *hashtags* plus généraux, utilisables toute l'année, ponctuellement.

Parmi les *hashtags* pertinents pour un service d'archives, on citera :

- #ManuscriptMonday : ce *hashtag* n'a que deux règles, il faut publier le lundi une image d'un manuscrit.
- #VieDArchiviste : ce *hashtag* est celui où les archivistes exposent les moments les plus insolites, les plus heureux ou les plus malheureux de leurs activités.

- #CeJourLà / #OTD (« on this day ») : les publications qui le contiennent évoquent un évènement historique ayant eu lieu à cette date.
- #VendrediLecture : plutôt imaginé comme une opportunité de donner un conseil lecture à son audience, il peut être légèrement détourné pour mettre en valeur un livre appartenant aux collections d'un service d'archive ou aux bibliothèques, de préférence ancien, ou au sujet inattendu.

L'usage de ces *hashtags* d'élargir le public du compte à des gens intéressés à la thématique mais plus disséminés géographiquement, participant ainsi à la création d'une communauté de pratique. Ils créent aussi un sentiment de connivence, soit avec les (potentiel·le·s) usager·e·s, ou avec d'autres archivistes, confronté·e·s aux mêmes problèmes.

Ils sont aussi un moyen de rappeler certaines bonnes pratiques en archives, sans avoir recours à des règlements un peu trop sévères (et qui n'ont parfois pas été lus).

Ces *hashtags* peuvent être utilisés à tout moment, quoique, comme on l'a vu, certains sont des rendez-vous hebdomadaires, et les sujets peuvent être extrêmement ouverts. Mais il en existe un autre type, liés à des campagnes, qui sont le plus souvent coordonnées par des institutions importantes, associations professionnelles ou institutions nationales.

C'est le cas, par exemple, pour l'#ArchivesHashtagParty de la NARA (Ferriero 2018) ou l'#IAW de la Semaine des Archives de l'ICA. La première a une périodicité hebdomadaire, et invite toutes les archives et bibliothèques états-uniennes (même si la participation s'est globalisée) à publier un document sur un thème donné. La seconde a lieu en juin et, durant une semaine, les services d'archives membres sont exhorté à publier du contenu, sur la base d'un thème hebdomadaire et quotidien. La #MuseumWeek²⁹, ouverte, contrairement à ce que son nom indique, à toutes les institutions culturelles et patrimoniales, fonctionne sur le même principe.

Ces initiatives créent un effet d'émulation entre les différents services sur des thèmes donnés. Elles ont pour mérite de donner une visibilité aux services les moins importants, qui auraient plus de peine à créer de l'engagement.

Parfois, ces jeux d'interactions se mettent en place spontanément, apparaissant et disparaissent en quelques jours seulement, et sont l'occasion de « batailles » entre institutions.

4.2 Thématiques intéressantes pour publications de plus grande ampleur

Les archives diocésaines ont un certain nombre de collections au volume important. Prises séparément, elles ne présentent pas grand intérêt, mais prises dans leur ensemble, dans des publications régulières, elles pourraient enrichir le calendrier.

C'est aussi une chance d'attirer l'œil de chercheuses et chercheurs, pour l'un de ces projets de recherches où c'est la masse, plutôt que l'exceptionnalité, qui en fait la richesse.

4.2.1 *Semaine Religieuse* et bulletins paroissiaux

Les bulletins paroissiaux et autres publications régulières des paroisses et du diocèses, comme la *Semaine Religieuse* ne sont, d'un point de vue iconographiques, pas

²⁹ <https://museum-week.org/>

impressionnantes, mais les Archives en possèdent des séries importantes et diverses, pour de nombreuses paroisses. Anecdotes et faits divers y sont compilés et offrent un aperçu de la vie quotidienne du diocèse. Dans les fonds de « Vrac des Paroisses », des copies d'articles ont d'ailleurs été collectés, permettant un repérage plus facile. Cela pourrait donner forme à une publication périodique (hebdomadaire ?), en utilisant le *hashtag* #CeJourLà, voire en créant sa propre rubrique, comme #ÉchoDeLaSemaine, par exemple.

Parmi quelques autres riches collections, à la valeur iconographique plus élevée – fort utile sur les réseaux sociaux –, on peut citer quelques autres collections : celles des « Affiches », des « Plans », des « Images pieuses » et des « Cartes postales ».

Même, si plus tôt, nous mettions en avant l'importance de la plus-value scientifique de l'archiviste, ces collections peuvent être publiées avec une légende simple, comme c'est le cas avec le projet *Un jour, une ZUP*³⁰ (Lechat 2020) en laissant à l'audience la liberté de faire ses propres observations.

Elles peuvent être aussi utilisées pour des jeux, en en faisant deviner la provenance, dans le cas des cartes postales. Ces fonds de cartes postales peuvent aider à mettre en valeur les réseaux entre personnes et entre communautés.

4.2.2 Mandements épiscopaux

Avec cette collection, il est possible de suivre des événements aussi bien locaux qu'internationaux. L'étude de ce type de documents (*Le Premier Empire et Napoléon - Entretien avec Aurélien Lignereux* 2022), qui n'est de loin pas neutre, malgré un statut officiel, qui le laisserait penser, de prime abord, est un moyen de faire travailler son audience sur la question de la propagande, et d'exercer son esprit critique.

Collectés dans de nombreux recueils, ils pourraient être un moyen amusant de suivre les divers événements, aussi bien locaux que nationaux. *Te Deum* et prières sont en effet ordonnés par l'archevêque lors que l'occasion s'y prête et l'on peut suivre la progression des armées napoléoniennes ou les réjouissances et déboires de la famille royale, sous la monarchie, et ce, tout au long du XIX^e siècle. Plus localement, les sécheresses, inondations et autres catastrophes sont aussi l'occasion de prières ou processions. Enfin, lors des grands moments du calendrier liturgique, en particulier celui du Carême (Tihon 2019), l'archevêque adresse à ses fidèles des exhortations qui nous permettent de prendre le pouls de l'époque.

4.2.3 Usages, coutumes et rites

« Les Archives sont l'unique service qui concerne chacun d'entre nous, car tout être humain est présent au moins deux fois dans sa vie dans un document d'archives – par son acte de naissance et son acte de décès. Par conséquent, préserver les archives, c'est aussi transmettre les uniques traces qui resteront de nous dans le futur. Parler aux publics d'eux-mêmes et non d'archives lointaines et anonyme s'est révélé extrêmement payant et augmente l'attachement des usagers à un service qui, finalement est garant de leur existence dans la mémoire collective. » (Dollinger 2018, p. 176)

Un constat similaire peut être fait à propos de l'Église, même si elle n'occupe plus la place qu'elle a pu jadis occuper dans la société, certains usages et certaines traditions persistent dans les milieux laïcs. Pour beaucoup, elle accompagne encore les grands moments de l'existence. Des publications sur ces étapes particulières pourrait apporter une plus-value à

³⁰ https://twitter.com/renaud_epstein

tous, un moyen de dédramatiser les rites de la même manière que les archives, comme mentionné plus haut (en 3.1.1.2). Pour les fidèles, cela pourrait donner du sens à des rites et habitudes qu'ils pourraient suivre « machinalement », pour les non-pratiquants, redonner du sens à des traditions, au folklore, qui auraient été « sécularisés », et pour les non-croyants, cela pourrait contribuer à une meilleure compréhension des uns et des autres. Dans ce cadre-là, les partenariats devraient être créés avec d'autres communautés de croyance, hors du cercle catholique, pour un véritable effort d'inclusion.

Plus simplement, proposer une sorte de *glossaire* enrichi (ou *a minima*, illustré), avec des documents d'archives liés, est un moyen d'exploiter les archives de manière utile, en confrontant des gens qui chercheraient une simple information concrète à un peu d'Histoire et de faire ces liens entre passé et présent nécessaires à sa compréhension.

Nous avons remarqué, un peu par chance, tant ils sont noyés dans les publications du site diocésain, l'existence de dossiers thématiques, notamment sur les saints locaux. En faire la promotion, leur donner une vraie place, voire les enrichir directement, même s'il s'agit avant tout d'un apport historique plutôt que théologique, serait une autre possibilité d'action.

4.2.4 Personnalités marquantes

Le traitement des grandes figures sera attendu par le public et le diocèse compte un certain nombre de personnalités nées ou ayant passé par le diocèse, et qui ont laissé leur marque sur l'Histoire nationale ou ecclésiastique.

Tout d'abord, il y a bien sûr les évêques, dont chacun a son propre fonds, comme Jérôme Marie Champion de Cicé, premier archevêque concordataire, qui fut aussi Garde des Sceaux. Certains plus que d'autres, suivant le dynamisme de leurs actions, ont marqué le temps, comme Théodore-Augustin Forcade.

Il y a d'autres grands personnages qui ont marqué l'histoire locale, sans y exercer de fonction officielle importante. Eugène de Mazenod, fondateur des Oblats de Marie Immaculée, est un exemple de ceux-là. Quelques saints, parmi ceux dont l'existence est historiquement attestée, préférablement, permettent d'évoquer des sujets plus larges, comme Laurent Imbert, prêtre des Missions étrangères, et la colonisation en Asie, ou Pauline Pinczon du Sel. Parmi les laïcs, on peut citer les Portalis, pères et fils, natifs de la région, qui furent les deux premiers ministres des Cultes.

Ces personnages dont le parcours dépassent les frontières de la région pourraient être le prétexte de partenariats, à l'occasion d'un jubilé ou non, entre différents services d'archives conservant des fonds pertinents.

Mais il faut aussi donner une chance à d'autres, invisibilisés en raison de leur appartenance à un groupe minoritaire ou non, qui mériteraient leur « quart d'heure de célébrité ». C'est un moyen de donner du sens à l'engagement des personnes, religieux ou laïcs, ayant contribué à la vie des paroisses, des mouvements et œuvres du diocèse, avec peut-être moins d'éclat mais une ferveur égale.

On trouve dans nos archives, de « zizanies » entre curés et maires, ce qu'on appelle à Perpignan les « Peppone et Don Camillo », des querelles au sujet d'institutrices ou congrégations, des legs et fondations, des prospectus de manifestations, etc., qui donnent la chance d'évoquer ces personnalités. Car c'est l'« histoire des petites luttes » que l'on peut

réinscrire dans la continuité de l'histoire des grands luttes [en faisant] dans le même temps résonner leur actualité. » (Cock, Larrère, Mazeau 2019, p. 28)

L'archiviste de Perpignan a repéré plusieurs de ces sujets qui peuvent être construits à partir de « toutes ces sources quasiment inexploitées »³¹ : les comptes des locations de chaises permettent de voir l'évolution de la piété locale ou de la démographie, les factures adressées aux fabriques « dont les en-têtes peuvent dire beaucoup de choses » et émouvoir « des descendants qui n'avaient pas forcément gardé de traces ».

Un exemple, trouvé parmi tant d'autres dans les « Vrac des Paroisses », l'abbé Tissot, curé de Charleval de la fin du XIX^e siècle, auteur et objet de nombreuses plaintes à l'évêché, dont les péripéties nous informent sur les hauts et les bas de la déchristianisation de la région.

Ces publications sont l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les paroisses.

4.2.5 Activités du service et archivistique

Cela peut couvrir deux types de sujets. L'un concerne les activités régulières du service, ou les différentes étapes d'un chantier de grande ampleur³², comme la publication d'un fonds nouvellement traité, ou son acquisition. L'autre consiste à soulever le voile de mystère qui entoure le métier d'archiviste. Les deux ont pour fonction de valoriser le service et ses membres.

Aussi bien auprès du grand public qu'à l'échelle du service, c'est aussi un moyen de lutter contre « l'"invisibilisation" au sein des organismes pour lesquels nous travaillons » (Dollinger 2018, p. 167) et contre l'image de l'archiviste, « être étrange, hors du temps et de la réalité, tout juste sorti de son cher XIX^e siècle » (Dollinger 2018, p. 168) :

« Même si les mots-clefs du jour sur Twitter n'ont aucun rapport apparent avec les archives, il est souvent facile de trouver un biais pour glisser une allusion à notre belle profession. Occuper le terrain sur les réseaux sociaux donne de la visibilité, donc de la crédibilité à un métier qu'on associe facilement à l'obsolescence. »(Dollinger 2018, p. 175)

Il y a en effet une curiosité certaine pour les métiers du patrimoine, comme en témoignent le succès des portes ouvertes organisées périodiquement, comme c'est le cas au moment des Journées du Patrimoine. (Dollinger 2018, p. 175)

Cela permet de rendre compte de l'utilité de ce service pour l'institution tout entière :

*« La visibilité des archives en interne s'est non seulement développée mais a changé de nature. Les Archives ne sont plus seulement le service où l'on dépose des documents, mais nous sommes interpellés dans les couloirs pour connaître e avance le document du mois, par exemple. »
(Courant et al. 2017, p. 233)*

4.2.6 Bibliothèque et fonds musicaux

De l'aveu de l'archiviste, il y a dans ces fonds peu de documents exceptionnels. Mais il ne faut pas négliger la question de l'accessibilité physique plus grande (si jugé compatible avec la

³¹ Une journée d'étude est d'ailleurs prévue cet automne sur le sujet : <https://www.aaf-asso.fr/nouvelles-ressources-nouvelles-approches-historiques-l-apport-des-archives-d-institutions-religieuses-xvie-xxie-siecles->.

³² Le déménagement, prévu dans un futur plus ou moins proche, ou le projet autour de la Maîtrise seraient conviendraient pour de telles publications.

politique du service). En effet, se rendre dans une bibliothèque plus prestigieuse ou simplement plus éloignée peut-être extrêmement compliqué pour un chercheur ou une chercheuse, dont le budget est souvent restreint.

Il est aussi important de ne pas négliger l'affect : une partition apparemment sans importance prendra de la valeur si c'est celle qui a été jouée lors d'un évènement particulier. Ce type de publications peut provoquer des surprises. »(Courant et al. 2017, p. 237; Dollinger 2018, p. 170)

Après tout, le contexte, en archives, est parfois plus essentiel que le document lui-même.

Ne pas négliger non plus l'aspect éducatif et l'effet du volume. Chaque exemplaire peut ne pas être exceptionnel, mais qu'un prêtre (ou autre) ait collecté ceux-ci et pas d'autres peut intéresser (des chercheurs, plus probablement). Car, tout archiviste le sait, le contexte est essentiel.

5. Dossier thématique

Après nous être familiarisée avec les fonds (avant tout les fameux « Vrac des Paroisses »), la thématique s'est imposée d'elle-même. Le phénomène étant étendu sur tout le Midi, l'archiviste diocésaine de Perpignan a d'ailleurs fait le même constat pour ses propres archives : « ça en dit beaucoup sur un village. » Le choix a été ensuite approuvé par l'archiviste diocésaine. On trouve en effet, dans certaines paroisses en particulier, de nombreux documents en lien avec celle-ci : correspondances, règlements, registres, etc.

La riche historiographie nous a été d'une grande aide, compte-tenu du temps restreint que nous avons à disposition pour maîtriser rapidement une thématique pour l'ébauche d'un tel dossier. En effet, condenser, expliquer, vulgariser un sujet, sans faire de contre-sens et de raccourcis simplistes demande une connaissance profonde de celui-ci.

5.1 Le rôle de l'Église dans la société française

À ce stade du travail, la place centrale de l'Église dans la vie sociale en France n'est plus à démontrer. Les confréries, groupement de laïcs à vocation religieuse, nous ont semblé un excellent choix de sujet. Entre les gestionnaires et les bénéficiaires d'œuvres d'assistance, en passant par les confréries de métier, elles touchent à toutes les strates de la population. Les pénitents, par leur politique égalitaire, du moins en théorie, poussent cela encore plus loin.

5.2 Programmes scolaires

Les confréries, comme un grand nombre d'institutions religieuses, ont été victimes et actrices des péripéties de l'Histoire nationale. Leur étude permet donc d'aborder ses grandes étapes, de la Réforme à la Révolution, en passant par les plus grandes calamités, comme la Peste noire. Les documents produits par les détracteurs et défenseurs de ces groupes nous permettent d'avoir un aperçu des différents courants de pensée qui ont provoqué ces évènements :

*« De la sorte, les confréries constituent donc un terrain d'observation privilégié pour la compréhension de la "modernité" religieuse, c'est-à-dire de l'aptitude du catholicisme des XVIe-XVIIIe siècles au changement, sous l'effet des sollicitations du contexte ecclésial. Social et culturel, sans que soient autant reniés l'héritage des traditions. »
(Dompnier, Vismara 2008, p. 421-422)*

Traiter des confréries permet donc d'aborder un certain nombre de thématiques imposées par les programmes scolaires (*Histoire-géographie* 2022), comme celui des Lumières et de la laïcisation progressive de la société tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles.

Considérant nos compétences pédagogiques aussi bien que le fait que ces thématiques sont reprises à différents niveaux scolaires, il s'agit avant tout d'un fil rouge mis à disposition des enseignants ou archivistes qui pourront piocher dans les ressources mises à disposition pour créer un programme adapté à leurs cours.

Nous ne nous sommes pas limitées aux documents disponibles aux Archives diocésaines au moment de sélectionner les documents présentés dans le dossier, mais avons aussi inclus des documents accessibles en ligne. Cela permettrait, tout du moins pour les plus âgés, de se familiariser avec les spécificités de la recherche en archives, et de la nécessité de croiser des sources produites et conservées dans des contextes différents.

Nous nous sommes efforcée de sélectionner au moins quelques documents qui puissent être lus tels quels, sans transcription, avec un certain valeur esthétique. Toutefois, certains demanderont, en raison d'un mauvais état de conservation (principalement la corrosion due à l'encre) ou de graphies difficilement déchiffrables, une transcription. D'autant plus que, dans certains cas, seule une portion du document est véritablement d'intérêt. Mais, si les conditions le permettent, il nous semble souhaitable qu'une majorité de documents soient présentés en version numérisée, pour une analyse externe qui puisse exposer les élèves à la matérialité du document, même si nous sommes bien consciente qu'une numérisation ne rendra pas justice à l'objet.

Quand cela est possible et pertinent, il serait judicieux de remplacer certains ces documents par d'autres liés à une paroisse en particulier. Selon le lieu, des documents de qualité comparable existent et pourraient donner cet ancrage plus local si nécessaire à une meilleure appropriation du patrimoine.

5.3 Le patrimoine provençal

Enfin, le folklore provençal est nourri des traditions créées et perpétuées par ces groupements. Ces processions et fêtes champêtres, attestées des siècles auparavant, existent parfois encore. Il est donc relativement aisé pour les élèves de comparer passé et présent.

De même, dans leur rôle de gestionnaire de chapelle, et par leur démonstrative dévotion, les confréries nous ont laissé un patrimoine architectural et artistique important, même si passablement altéré, s'il l'on pense à l'ancienne chapelle des Pénitents blancs d'Aix-en-Provence. En outre, les confréries étaient largement répandues sur tout le territoire, chaque région a droit à sa *part du gâteau* patrimoniale. Mais cela n'empêche pas, les confréries étant présentes en France comme à l'étranger, d'élargir ensuite les perspectives de manière globale. (Dompnier, Vismara 2008, p. 415)

6. Conclusion

Cet ancrage local et cette nécessité de créer une communauté dont nous avons si souvent parlés au cours de ce travail est probablement ce qui nous a le plus manqué au cours de ce travail. Que ce soit celles que nous avons anticipées ou pas, les difficultés auxquelles nous avons été confrontées sont celles auxquelles la plupart des usagers et usagères font face dans

leur découverte d'archives historiques. Des outils numériques performants ne remplacent pas la visite en salle de consultation, ils ne sont qu'une accroche. Pour parler comme un humain de 2022, le *distanciel* ne remplace pas le *présentiel* mais rend de grands services. Il peut élargir la visibilité des archives sur des échelles inespérées. Des conférences sont désormais accessibles en direct, avec un cadrage et un son de qualité parfois discutable, certes, mais toujours mieux que l'alternative ; une ignorance pure et simple. Des échanges entre professionnels et amateurs sont possibles, permettant à l'un comme l'autre de dépasser ses habitudes ou ses idées préconçues, ou des médias traditionnels peu adaptés à l'échange, et de penser les choses différemment.

Dans les archives ecclésiastiques comme dans les autres archives, ni la valorisation, ni le recours au numérique ne sont toujours une priorité. À ceci près que, étant juridiquement des archives privées, leur survie peut être littéralement en jeu. Or, l'Église, même si elle a perdu et perd encore du terrain, a occupé une place trop importante dans l'Histoire de nos régions pour ne pas s'en inquiéter. En se servant du patrimoine bâti, elle peut se garantir les soutiens du public et des collectivités tout en comblant les lacunes dues à l'Histoire.

Comme nous l'avons exposé dans ce travail, internet foisonne d'idées nouvelles, permettant d'exploiter l'Histoire et ses sources de manières innovantes, mais toujours avec un minimum de rigueur scientifique. L'exercice peut être chronophage, et les règles en changement constant contraignantes, mais comme les archivistes ayant eu la gentillesse de nous répondre peuvent le confirmer, il est payant. Qu'il s'agisse par le biais d'un site solide qui répond concrètement aux demandes fréquentes des usager·e·s, une série de vidéos amusantes mais éclairantes ou des jeux pour les enfants un archiviste a un rôle à jouer. Entre historien·ne·s et passionné·e·s, entre paléographes aguerris·e·s et généalogistes débutant·e·s, ou entre mythes éculés et vérité scientifique, il peut contribuer à créer un nouveau type de communauté autour du patrimoine et de son Histoire, sans forcément sacrifier au spirituel.

Par ce travail, nous nous sommes efforcée de répondre à ces questions, à partir des contraintes d'un service particulier, mais nous espérons que celles-ci pourront servir de point de départ pour que d'autres lui emboîtent le pas et contribuent à cet effort. Car notre chance est que les archives font partie de ces biens dont « la valeur ne diminue pas mais augmente avec l'usage. » (Lemay, Klein 2012, p. 25)

Bibliographie

#AskAnArchivist Day, 2017. *National Archives*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.archives.gov/campaigns/askanarchivist-day>

AAEF, 2019. *Diocèse d'Aix et Arles. Guide des fonds*. [en ligne]. 24 septembre 2019. [Consulté le 24 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.aaef-asso.fr/exportPdf/3>

Accueil, [sans date]. *Terre Ouverte - Histoire-géographie*. [en ligne]. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_43559/fr/accueil

ADIBERT, René (1684-1745 ; imprimeur-libraire) Imprimeur, 1742. Reglemens pour l'hospital général Saint Jacques Hotel-Dieu de cette ville d'Aix. Autorisez & homologuez par la Cour de Parlement, le 29 may 1742. Bibliothèque droit Schuman (Aix-en-Provence), cote RES 46194. [en ligne]. 1742. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/757>

AGULHON, Maurice, 1966. *La sociabilité méridionale: confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale à la fin du 18e siècle*. Aix-en-Provence: Aix-en-Provence. Book Title: La sociabilité méridionale : confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale à la fin du 18e siècle

AGULHON, Maurice, 1970. *La vie sociale en Provence intérieur au lendemain de la Révolution*. Paris: Société des Etudes Robespierriennes. Bibliothèque d'histoire révolutionnaire. 3e série 12.

ANDRIEUX, Jean-Yves, 1997. *Patrimoine et histoire*. Paris: Belin. Histoire Belin sup. ISBN 978-2-7011-1722-5.

ARCHIVES DE RENNES, 2022. Un cahier de vacances spécial paléographie ! - Archives de Rennes. *À la découverte de l'histoire de Renne*. [en ligne]. 1 juillet 2022. [Consulté le 12 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.archives.rennes.fr/actualites/un-cahier-de-vacances-special-paleographie-131/n:139>

Arts et Patrimoine, [sans date]. *éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire*. [en ligne]. [Consulté le 13 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/2208/arts-et-patrimoine>

BABY, Vincent et SARMIENTO-CABANA, Stéphanie, 2019. *Connaître le patrimoine de proximité*. [en ligne]. juin 2019. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/document/337/download?attachment>

BARROT, Odilon, YMBERT, Jean-Gilbert et VATIMESNIL, Henri de (éd.), 1834. *Bulletin annoté des lois, décrets et ordonnances, depuis le mois de juin 1789 jusqu'au mois d'août 1830*. [en ligne]. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6447704h>

BELKORCHIA, Elodie, 2016. La valorisation : mutation(s) dans le temps long. *Gazette des archives*. 2016. Vol. 244, no. 4, pp. 193-206. DOI 10.3406/gazar.2016.5422.

BENELBAZ, Clément, 2019. Le cultuel et le culturel au regard de la loi de 1905. In: MOUANNÈS, Hiam (éd.), *La territorialité de la laïcité*. [en ligne]. Toulouse: Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole. pp.83-126. Actes de colloques de l'IFR. [Consulté le 11 août 2022]. ISBN 978-2-37928-071-9. Disponible à l'adresse: [http://books.openedition.org/putc/5706container-title: La territorialité de la laïcité](http://books.openedition.org/putc/5706container-title:La%20territorialit%C3%A9%20de%20la%20la%C3%AFcit%C3%A9)

BÉRARD, Reine-Marie, GIRAULT, Bénédicte et KIKUCHI, Catherine (éd.), 2020. *Initiation aux études historiques*. Paris: Nouveau Monde éditions. ISBN 978-2-38094-121-0. D16.2 .155 2020

BLANC, William et NAUDIN, Christophe, 2015. *Charles Martel et la bataille de Poitiers: de l'histoire au mythe identitaire*. Paris: Libertalia. Collection Ceux d'en bas, no 4. ISBN 978-2-918059-60-8. DC71.5 .B53 2015

BOUNTOURI, Lina et GIANNAKOPOULOS, Georgios, 2014. The Use of Social Media in Archives. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*. 25 août 2014. Vol. 147, pp. 510-517. DOI 10.1016/j.sbspro.2014.07.146.

BUREAU, David, COMEAU, Stéphane, COURCHESNE, Marie-Pierre, ÉLEMENT, Hélène, LACASSE, Marc, MARTEL, Stéphane et SIROIS, Elaine, 2018. Forces vives oubliées de la culture québécoise: les archives religieuses. *Archives*. 2018. Vol. 47, no. 2, pp. 59. DOI 10.7202/1045169ar.

CANDAU, Joël, 1996. *Anthropologie de la mémoire*. Paris: Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 3160. ISBN 978-2-13-047874-4. 128.3

CARDIN, Martine, 2012. La valorisation des archives. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? In: *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve: Academia-l'Harmattan. pp. 17. Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 27. ISBN 978-2-8061-0059-7. 025.002 85

CASWELL, Michelle, CIFOR, Marika et RAMIREZ, Mario H., 2016. "To Suddenly Discover Yourself Existing": Uncovering the Impact of Community Archives. *The American Archivist*. 1 juin 2016. Vol. 79, no. 1, pp. 56-81. DOI 10.17723/0360-9081.79.1.56.

CAVANAGH, Mary F., 2016. Micro-blogging practices in Canadian public libraries: A national snapshot. *Journal of Librarianship and Information Science*. 1 septembre 2016. Vol. 48, no. 3, pp. 247-259. DOI 10.1177/0961000614566339.

CHAVE, Isabelle, 2012. Pourquoi valoriser les archives ? In: *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations enjeux et pratiques actuels*. Louvain-la-Neuve: Academia-l'Harmattan. pp. 14. Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 27. ISBN 978-2-8061-0059-7. 025.002 85

CIFOR, Marika, 2016. Affecting relations: introducing affect theory to archival discourse. *Archival Science*. 1 mars 2016. Vol. 16, no. 1, pp. 7-31. DOI 10.1007/s10502-015-9261-5.

CLOUGH, Paul, TANG, Jiayu, HALL, Mark M. et WARNER, Amy, 2011. Linking archival data to location: a case study at the UK National Archives. WILLETT, Peter (éd.), *Aslib Proceedings*. 1 janvier 2011. Vol. 63, no. 2/3, pp. 127-147. DOI 10.1108/00012531111135628.

CNTRL, [sans date]. Maître-autel. *Portail lexical*. [en ligne]. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.cnrtl.fr/definition/ma%C3%A9tre-autel>

COCK, Laurence de, LARRÈRE, Mathilde et MAZEAU, Guillaume, 2019. *L'histoire comme émancipation*. ISBN 978-2-7489-0395-9.

Code du droit Canon, [sans date]. *Faculté de Droit Canonique*. [en ligne]. [Consulté le 1 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.droitcanonique.fr/codes/cic-1983-1>

Code du patrimoine, 2004. [en ligne]. [Consulté le 1 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074236/>

Communiqué de presse, [sans date]. *Histoires de Registre : Lausanne 1830*. [en ligne]. [Consulté le 6 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://lausanne1830.ch/presse/>

Conférence Afao - Saint et martyr, la mémoire du père André Kim, 2022. [en ligne]. [Consulté le 8 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=sevn9dwkNhl>

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 2011. *Déclaration universelle sur les archives*. [en ligne]. 10 novembre 2011. Disponible à l'adresse: https://www.ica.org/sites/default/files/20190726_ica_declarationuniverselle_french_0.pdf

COULET, Noël, 1987. Le mouvement confraternel en Provence et dans le Comtat Venaissin au Moyen Âge. *Publications de l'École Française de Rome*. 1987. Vol. 97, no. 1, pp. 83-110.

COURANT, Hugues, HALAIS, Jérémie, RIO, Chantal et SCHEFFER, Julie, 2017. Les archives sur les réseaux sociaux : parce que vous le valez bien. *Gazette des archives*. 2017. Vol. 245, no. 1, pp. 227-239. DOI 10.3406/gazar.2017.5530.

COURAY-BAPSOLLE, Géraldine, 2006. *Du cultuel au culturel?*. Paris, France: Harmattan. ISBN 978-2-296-02475-5. NA5541 .C68 2006

COUTURE, Carol (éd.), 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. Collection Gestion de l'information. ISBN 978-2-7605-0941-2. CD953 .F57 1999

CUCHET, Guillaume, 2020. *Une histoire du sentiment religieux au XIXe siècle: religion, culture et société en France: 1830-1880*. Paris: Les éditions du Cerf. ISBN 978-2-204-13502-3. BL980.F8 C83 2020

DARRICAU, Raymond, 1974. La collaboration entre historiens et archivistes de l'Église de France. *Bulletin de l'Associations des Archivistes de l'Église de France*. janvier 1974. No. 1, pp. 3-5.

DEBIAIS, Frédéric, 2019. Les Archives historiques du diocèse de Poitiers : nouvelles perspectives. *Revue d'Histoire de l'Église de France*. janvier 2019. Vol. 105, no. 1, pp. 113-120. DOI 10.1484/J.RHEF.5.118149.

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, DU PATRIMOINE ÉCRIT ET DES ARCHIVES, 2021. *Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (2021 - 2025)*. [en ligne]. 20 novembre 2021. [Consulté le 30 avril 2022]. Disponible à l'adresse: http://www.citedulivre-aix.com/IMG/pdf/pcsces_20_11_2021.pdf

DOLLINGER, Sonia, 2018. Archiviste : l'arrivée sur le Web d'un métier « culture pop' ». *Gazette des archives*. 2018. Vol. 251, no. 3, pp. 167-179. DOI 10.3406/gazar.2018.5640.

DOMPNIER, Bernard et VISMARA, Paola, 2008. De nouvelles approches pour l'histoire des confréries. Confréries et dévotions dans la catholicité moderne, mi-XVe-début XIXe siècle. In: *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne, mi-XVe-début XIXe siècle*. École Française de Rome. ISBN 978-2-7283-0794-4.

Droit de pelote, 2016. *Wikipédia*. [en ligne]. [Consulté le 14 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Droit_de_pelote&oldid=131131680 Page Version ID: 131131680

DUBOSCQ, Guy, 1962. Les archives de l'Église catholique en France depuis la Révolution française. I : Archives diocésaines et paroissiales. *Gazette des archives*. 1962. Vol. 39, no. 1, pp. 141-150. DOI 10.3406/gazar.1962.1704.

DUFF, Wendy, JOHNSON, Catherine A. et CHERRY, Joan M., 2013. Reaching Out, Reaching In: A Preliminary Investigation into Archives' Use of Social Media in Canada. *Archivaria*. 2013. Vol. 75, no. 0, pp. 77-96.

Education / Formation, [sans date]. *Mémorial du Camp des Milles - Aix-en-Provence*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <http://www.campdesmilles.org/education-objectifs.html>

Faire l'histoire, [sans date]. [en ligne]. ARTE, [Consulté le 24 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-020782/faire-l-histoire/>

FERRIERO, David, 2018. Delighting Audiences, One Hashtag Party at a Time. *AOTUS*. [en ligne]. 4 mai 2018. [Consulté le 17 mai 2020]. Disponible à l'adresse: <https://aotus.blogs.archives.gov/2018/05/04/delighting-audiences-one-hashtag-party-at-a-time/>

FLINN, Dr Andrew, 2007. Community Histories, Community Archives: Some Opportunities and Challenges. *Journal of the Society of Archivists*. 1 octobre 2007. Vol. 28, no. 2, pp. 151-176. DOI 10.1080/00379810701611936.

FORRESTAL, Valerie et VELLA, Tinamarie, 2018. *Using Twitter to build communities: a primer for libraries, archives, and museums*. Lanham: Rowman & Littlefield. ISBN 978-1-5381-0604-4.

FOURNIER, Laurent-Sébastien, 2020. La fête en Provence aujourd'hui : héritages, mutations et revitalisation. In: BERTRAND, Régis (éd.), *Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui*. [en ligne]. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence. pp. 42-49. Le temps de l'histoire. [Consulté le 9 août 2022]. ISBN 979-10-365-6147-4. Disponible à l'adresse: [http://books.openedition.org/pup/15252container-title: Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui](http://books.openedition.org/pup/15252container-title:Les_fetes_en_Provence_autrefois_et_aujourd'hui)

GASTALDI, Nadine, 2009. Les archives nationales (Paris-Fontainebleau) : sources pour la connaissance du patrimoine bâti religieux, XIXe-XXe siècles. *In Situ. Revue des patrimoines*. [en ligne]. 22 juillet 2009. No. 11. [Consulté le 8 juin 2022]. DOI 10.4000/insitu.4237.

GAUVARD, Claude et GOKALP, Altan, 1974. Les conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen Âge: le charivari. *Annales*. 1974. Vol. 29, no. 3, pp. 693-704. DOI 10.3406/ahess.1974.293503.

GAUVARD, Claude, 2022. *Jeanne d'Arc: héroïne diffamée et martyre*. Paris: Gallimard. L'esprit de la cité. Des femmes qui ont fait la France. ISBN 978-2-07-017855-1. DC103 .G38 2022

GILLILAND, Anne J., 2000. *Enduring paradigm, new opportunities: the value of the archival perspective in the digital environment*. Washington, D.C: Council on Library and Information Resources. ISBN 978-1-887334-74-7. CD974.4 .G55 2000

GREENE, Mark A., 2010. MPLP: It's Not Just for Processing Anymore. *The American Archivist*. 2010. Vol. 73, no. 1, pp. 175-203.

GUIGUENO, Brigitte et LAUBIE, Xavier, 2019. Module 12 - Valorisation des archives, section 4 : Les publications. [en ligne]. 30 octobre 2019. [Consulté le 13 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m12-s4v2/section4_papier.pdf

HAMELIN, Alexis, 2021. *Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970 : l'exemple des archives diocésaines du Mans*.

[en ligne]. Angers: Université d'Angers. [Consulté le 24 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://dune.univ-angers.fr/fichiers/92006482/2021HMAR13374/fichier/13374F.pdf>publisher: Université Angers

HAWKINS, Ashleigh, 2022. Archives, linked data and the digital humanities: increasing access to digitised and born-digital archives via the semantic web. *Archival Science*. septembre 2022. Vol. 22, no. 3, pp. 319-344. DOI 10.1007/s10502-021-09381-0.

HERVÉ, Ludwig, 2018. Instagram : vous pouvez ajouter un compte à rebours dans vos stories. *BDM*. [en ligne]. 13 décembre 2018. [Consulté le 11 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.blogdumoderateur.com/instagram-compte-a-rebours/>

Histoire-géographie, 2022. *éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/2329/histoire-geographie>

HOIBIAN, Sandra, BERHUET, Solen, BLÉHAUT, Marianne, BRICE-MANSENCAL, Lucie, CROUTTE, Patricia, MILLOT, Charlotte et MÜLLER, Jörg, 2021. *Baromètre du numérique. Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française* [en ligne]. CRÉDOC. [Consulté le 3 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf

Home, [sans date]. *Histoires de Registre : Lausanne 1830*. [en ligne]. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://lausanne1830.ch/>

HUMPHREYS, Sarah, 2019. Tweeting into the void?: creating a UK library Twitter list and analyzing best practice – successes and myths. *Insights*. 19 juin 2019. Vol. 32, no. 1, pp. 20. DOI 10.1629/uksg.471. 1,425 field dataset and 5 case studies and interviews.

ISTASSE, Manon, 2017. Facebook et les amateurs de patrimoine. *Reseaux*. 20 décembre 2017. Vol. n° 206, no. 6, pp. 193-218.

KEMP, Simon, 2022a. Digital 2022: France. *DataReportal – Global Digital Insights*. [en ligne]. 9 février 2022. [Consulté le 6 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://datareportal.com/reports/digital-2022-france>

KEMP, Simon, 2022b. Digital 2022: Global Overview Report. *DataReportal – Global Digital Insights*. [en ligne]. 26 janvier 2022. [Consulté le 6 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://datareportal.com/reports/digital-2022-global-overview-report>

KOONTZ, Christie et MON, Lorri, 2014. *Marketing and social media: a guide for libraries, archives, and museums*. Lanham: Rowman & Littlefield. ISBN 978-0-8108-9081-7.

L'archiviste ecclésiastique, [sans date]. *AAEF*. [en ligne]. [Consulté le 5 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.aaeef-asso.fr/l-archiviste-ecclésiastique>

L'ÉQUIPE HREF, 2020. Quelle est la durée de vie des contenus sur les réseaux sociaux (et comment l'augmenter). *href - Le blog*. [en ligne]. 28 août 2020. [Consulté le 12 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.href.fr/quelle-est-la-duree-de-vie-des-contenus-sur-les-reseaux-sociaux-et-comment-laugmenter/>

La Minute Patrimoine, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 12 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=Hn1Szl1LsNs>

Le Premier Empire et Napoléon - Entretien avec Aurélien Lignereux, 2022. [en ligne]. Nota Bene, [Consulté le 12 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=mdH-y2PAGOU>

LECHAT, Caroline, 2020. Un jour, une ZUP – l'image des grands ensembles en cartes postales. - *Site d'accompagnement des cours de Caroline Lechat en classes préparatoires littéraires au lycée Fénelon (Paris)*. [en ligne]. 15 février 2020. [Consulté le 8 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://geographie-lechat.fr/2020/02/15/un-jour-une-zup-limage-des-grands-ensembles-en-cartes-postales/>

LEMAY, Yvon et KLEIN, Anne, 2012. La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*. 2012. Vol. 8, no. 3, pp. 15-48.

Les chasseurs de Pokémons sont-ils bienvenus dans les musées d'ici?, 2016. *Radio Canada*. [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/797421/pokemon-go-musees-pokestop-participation>

LIEW, Chern Li, KING, Vanessa et OLIVER, Gillian, 2015. Social Media in Archives and Libraries: A Snapshot of Planning, Evaluation, and Preservation Decisions. *Preservation, Digital Technology & Culture*. 2015. Vol. 44, no. 1, pp. 3-11. DOI 10.1515/pdtc-2014-0023.

LOEZ, André, [sans date]. 248. Passé familial, enquête historique, avec Camille Lefebvre – Paroles d'histoire. [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <http://parolesdhistoire.fr/index.php/2022/05/16/248-passe-familial-enquete-historienne-avec-camille-lefebvre/>

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'Etat., 1905. [en ligne]. [Consulté le 11 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

MARCHISANO, Francesco, 1994a. *Responsabilités des familles religieuses à l'égard des biens culturels de l'Église*. [en ligne]. 10 avril 1994. Disponible à l'adresse: https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Textes%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/1994_CommBiensCulturels_ResponsabilitesFamillesReligieuses.pdf

MARCHISANO, Francesco, 1994b. *Les Bibliothèques ecclésiastiques dans la mission de l'Église*. [en ligne]. 19 mars 1994. Disponible à l'adresse: https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Textes%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/1994_CommBiensCulturels_BibliothequesEcclesiastiquesMissionEglise.pdf

MARCHISANO, Francesco, 1997. *La Fonction pastorale des archives ecclésiastiques*. [en ligne]. 2 février 1997. Disponible à l'adresse: https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Textes%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/1997_CommBiensCulturels_FonctionPastoraleArchives.pdf

MARIN, Anne-Catherine, 2017. Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles. *Gazette des archives*. 2017. Vol. 247, no. 3, pp. 145-152. DOI 10.3406/gazar.2017.5560.

MCAFEE, Erin L., 2018. Shame: The Emotional Basis of Library Anxiety | McAfee | College & Research Libraries. [en ligne]. 27 février 2018. [Consulté le 14 août 2022]. DOI <https://doi.org/10.5860/crl.79.2.237>.

Même Internet, 2022. *Le Grand dictionnaire terminologique*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=26522991

META, [sans date]. À propos des mentions J'aime et des abonnements pour la nouvelle version des Pages. *Pages d'aide Meta Business*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://fr-fr.facebook.com/business/help/2683010948601738>

Module 12 - Valorisation des archives, section 8 : Les techniques contemporaines de la communication - Actions collaboratives et réseaux sociaux., [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 13 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m12-s8v2/section8_papier.pdf

MOLETTE, Charles, 1974. Éditorial. *Bulletin de l'Associations des Archivistes de l'Église de France*. janvier 1974. No. 1, pp. 1-2.

Nouvelles ressources, nouvelles approches historiques : l'apport des archives d'institutions religieuses (XVIe – XXIe siècles), [sans date]. *AAEF*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.aaef-asso.fr/nouvelles-ressources-nouvelles-approches-historiques-l-apport-des-archives-d-institutions-religieuses-xvie-xxie-siecles->

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, 1972. *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. [en ligne]. 16 novembre 1972. Disponible à l'adresse: <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

OUZOULIAS, Pierre et VENTALON, Anne, 2022. *État du patrimoine religieux* [en ligne]. Paris: Sénat. [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.senat.fr/rap/r21-765/r21-765.html>

PALANQUE, Jean-Rémy, 1975. *Le diocèse d'Aix-en-Provence*. Paris: Ed. Beauchesne.

PELLETIER, Denis, 2019. *Les catholiques en France de 1789 à nos jours*. Paris: Albin Michel. ISBN 978-2-226-43933-8. BX1530 .P448 2019

PEZERON, Claudine, 1999. Présentation et préoccupations d'une archiviste diocésaine. *Archives de l'Église de France. Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*. [en ligne]. automne 1999. No. 52. [Consulté le 6 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Bulletins/AAEF_bulletin_52.pdf

Présentation des formations, [sans date]. *AAEF*. [en ligne]. [Consulté le 7 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.aaef-asso.fr/presentation>

Réseau social, 2019. *Grand Dictionnaire terminologique*. [en ligne]. [Consulté le 12 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26503112/reseau-social>

SCHLOGEL, Gilbert (éd.), 2008. *Deux siècles d'Aix-en-Provence*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres. Aix-en-Provence. ISBN 978-2-9531510-0-8. Country: FRill. en noir et en coul., couv. ill. 30 cm. La couv. porte en plus : "1808-2008. Bibliogr. p. 398-399. Notes bibliogr. Tolbiac - Rez de Jardin - Philosophie, histoire, sciences de l'homme - Magasin - 2008-152397

SOUILLARD, Naïs, 2016. Pokémon Go et patrimoine, une association parfois controversée. *Club Innovation & Culture CLIC France*. [en ligne]. 15 octobre 2016. [Consulté le 23 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.club-innovation-culture.fr/dossier-pokemon-go-et-patrimoine-une-association-parfois-controversee-14102016/>

STVILIA, Besiki et GIBRADZE, Leila, 2014. What do academic libraries tweet about, and what makes a library tweet useful? *Library & Information Science Research*. 1 octobre 2014. Vol. 36, no. 3, pp. 136-141. DOI 10.1016/j.lisr.2014.07.001.

THEIMER, Kate, 2011. What Is the Meaning of Archives 2.0? PUGH, Mary (éd.), *The American Archivist*. avril 2011. Vol. 74, no. 1, pp. 58-68. DOI 10.17723/aarc.74.1.h7tn4m4027407666.

TIHON, André, 2019. Dieu dans les mandements de carême des archevêques de Malines (1803-1926). In: ACKERMANS, Hélène (éd.), *Qu'est-ce que Dieu ? : Philosophie/théologie. Hommage à l'abbé Daniel Coppieters de Gibson (1929-1983)*. [en ligne]. Bruxelles: Presses de l'Université Saint-Louis. pp. 651-684. Collection générale. [Consulté le 25 juillet 2022]. ISBN 978-2-8028-0389-8. Disponible à l'adresse: [http://books.openedition.org/pusl/7293container-title: Qu'est-ce que Dieu ? : Philosophie/théologie. Hommage à l'abbé Daniel Coppieters de Gibson \(1929-1983\)](http://books.openedition.org/pusl/7293container-title:Qu'est-ce-que-Dieu-?Philosophie/théologie.Hommage-à-l'abbé-Daniel-Coppieters-de-Gibson-(1929-1983))

Troll, [sans date]. *Le Robert, Dico en ligne*. [en ligne]. [Consulté le 15 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/troll>

URSCH, Jacqueline et GUIGUENO, Brigitte, 2019. Module 12 - Valorisation des archives - section 3 : Réaliser une exposition. [en ligne]. 30 septembre 2019. [Consulté le 13 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m12-s3v2-1/section3_papier.pdf

URSCH, Jacqueline, GUIGUENO, Brigitte et LAUBIE, Xavier, 2019. Module 12 - Valorisation des archives, section 1 : Introduction générale. [en ligne]. 30 octobre 2019. [Consulté le 13 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m12-s1v2/section1_papier.pdf

WIDDICOMBE, Lizzie, 2020. The Twitterstorians Trying to De-Trumpify American History. *The New Yorker*. [en ligne]. 21 janvier 2020. [Consulté le 16 mai 2020]. Disponible à l'adresse: <https://www.newyorker.com/culture/culture-desk/the-twitterstorians-trying-to-de-trumpify-american-history>

YOUNG, Scott W.H et ROSSMANN, Doralyn, 2017. *Using social media to build library communities*. Lanham: Rowan & Littlefield. A LITA guide. ISBN 978-1-4422-7051-0.

Annexe 1 : Cahier des charges

Cahier des charges Mandat TM

Titre : Actions de valorisation du patrimoine écrit du diocèse d'Aix-en-Provence et Arles

Mots-clefs : archives, patrimoine, valorisation, médiation numérique, action pédagogique

Contexte et description du projet :

À l'heure actuelle les Archives diocésaines d'Aix-en-Provence et Arles rédigent leur projet de service pour les années 2023-2025.

Ce projet se structure en deux volets. Le premier volet concerne l'accompagnement des services administratifs et pastoraux, dans un contexte de réorganisation administrative et de maturation de la gouvernance de l'information en vue du déménagement du diocèse.

Le deuxième volet interroge la politique de valorisation et de diffusion numérique du patrimoine écrit du diocèse – comment l'associer au paysage culturel du territoire et notamment comment la décliner selon les publics à cibler : clergé, agents en internes et public croyant, mais également un public plus large, tel celui des amateurs d'histoire et des scolaires.

La proposition de travail de master est centrée sur le deuxième volet.

Problématique :

Quelles politiques de valorisation du patrimoine écrit du diocèse d'Aix et Arles en fonction des différents publics ?

Tâches :

1. Prospection ou état des lieux, dans les institutions religieuses puis dans les institutions du territoire, sur l'action culturelle proposée aux agents en interne, au grand public et notamment aux scolaires ;

2. Rédaction d'une stratégie ou d'un plan d'action sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter¹) et lettres d'information diffusées par mail² (fréquence mensuelle) en tenant compte d'un public « en interne » : clergé, agents du diocèse et des paroisses et public croyant ou sympathisant :

Objectifs : la cohésion de la communauté religieuse et des agents de l'Église par (1) une mise en valeur de l'histoire du diocèse, ses temps forts, les archevêques et les prêtres notables, (2) l'intégration de l'histoire des paroisses, leurs singularités et richesses – le diocèse d'Aix et Arles occupe un large territoire très contrasté (zones industrielles, zones rurales ; bord de mer et campagne, etc.) et (3) la présentation des singularités de l'Église diocésaine lors des temps forts du calendrier liturgique (la « touche provençale » de Pâques, de Noël, les fêtes des Saints, etc.).

Actions : proposition d'un calendrier de publications qui tienne compte du calendrier liturgique, des dates clés du diocèse (son histoire et ses événements pastoraux) et d'un thème pour le premier semestre de 2023 (exemples : l'histoire du Séminaire, ou l'histoire de la Catéchèse, ou la photographie etc.).

Sélection de documents, notamment iconographiques, conception d'un propos et d'un calendrier de publication sur les différents canaux.

3. Action pédagogique centrée sur le public scolaire. Rédaction d'une maquette de dossier pédagogique (format numérique et support papier) à proposer à la Direction interdiocésaine de l'enseignement catholique, puis à diffuser auprès des enseignants des écoles catholiques du diocèse.

Objectifs : faire connaître l'histoire et la culture religieuse aux plus jeunes générations de manière rigoureuse et en lien avec les programmes de l'Éducation nationale. Il ne s'agit pas d'une initiative pastorale, mais de transmettre de manière cohérente, pertinente et scientifique des éléments de la culture chrétienne qui ont forgé en grande mesure la civilisation européenne.

Actions : étudier les programmes d'histoire-géographie de l'Éducation nationale au niveau du collège, sélectionner une thématique/problématique à laquelle pourront répondre les fonds des Archives diocésaines, proposer la maquette d'un parcours pédagogique sous la forme d'une brochure.

¹ @DioAixArles pour Facebook et Twitter. Les prêtres et les agents diocésains, ainsi qu'une bonne partie du public croyant suivent le compte Facebook du diocèse plus régulièrement depuis le confinement.

² La dernière :

http://yr4r.mjt.lu/nl2/yr4r/zgux1.html?m=AU0AAE8MquEAAcjP1AAAAAKcSa8AAAA6CIAAHucAAaviSQBiOrl3-qZThYu5ReCQ8O8CeM3IGQAL9W4&b=2b82ac41&e=76a9f6c9&x=zusgWqRK1V9GNaZzHs5RoUrfIE_-sFJB3g-r6XXwI3A

Annexe 2 : Questionnaire

Flux d'enquête

Block: Introduction (1 Question)

Standard: Activité (1 Question)

Group: Activité

Block: Actifs (6 Questions)

Block: Non actifs (1 Question)

Standard: Actifs (6 Questions)

Standard: Non actifs (1 Question)

Standard: Suggestions (1 Question)

Standard: Entretiens (1 Question)

Début de bloc: Introduction

Q1.1 Contexte du service

Nom du service (1) _____

- Type d'organisation (par exemple : diocèse, congrégation, etc.) (2)

- Taille du service en Équivalent Temps Plein (ETP) (par exemple, 1 ETP correspond à une personne travaillant à 100 % ou deux personnes à 50 %, etc.) (3)

Fin de bloc: Introduction

Début de bloc: Activité

Q2.1 Avez-vous une présence en ligne, par le biais d'un site internet, de réseaux sociaux, ou d'autres canaux ?

- Oui (1)
- Non (2)

Fin de bloc: Activité

Début de bloc: Actifs

Q3.1 Possédez-vous un site internet ou une rubrique faisant partie d'un site institutionnel ? Si oui, indiquez l'URL.

- Pas de page (1)
- Rubrique d'un site institutionnel (2)

- Site indépendant (3) _____

Q3.2 Quels types de contenus publiez-vous ?

- Informations pratiques et de contact (1)
- Instrument de recherche, inventaires en ligne (2)
- Documents numérisés (3)
- Dossiers thématiques (4)
- Jeux (5)
- Expositions virtuelles (6)
- Billets de blog (7)
- Autres (préciser) (8) _____

Q3.3 Possédez-vous des comptes de réseaux sociaux ou participez-vous à l'activité du compte de votre institution-mère ? Si oui, ajoutez le nom du compte ou son URL

- Pas de compte de réseaux sociaux (1)
- Facebook (2) _____
- Twitter (3) _____
- Instagram (4) _____
- TikTok (5) _____
- Flickr (6) _____
- Autre (préciser) (7) _____

Q3.4 Êtes-vous actifs par le biais d'autres canaux ? Si oui, ajoutez l'URL.

- Newsletters (1)
- Podcasts (2) _____
- Streaming vidéo (par exemple : YouTube, Dailymotion, etc.) (3)

- Autre (préciser) (4) _____

Q3.5 Jugez-vous votre activité en ligne satisfaisante ?

- Oui (1)
- Non (2)

Q3.6 Pour quelles raisons n'êtes-vous pas plus actifs ? Manque de ressources (financières, humaines, etc.) (1)

- Manque de compétences (2)
- Autre (préciser) (3) _____

Fin de bloc: Actifs

Début de bloc: Non actifs

Q4.1 Pour quelles raisons n'êtes-vous pas actifs ?

- Manque d'intérêt (1)
- Manque de ressources (financières, humaines, etc.) (2)
- Manque de compétences (3)
- Autre (préciser) (4) _____

Fin de bloc: Non actifs

Début de bloc: Suggestions

Q5.1 Dans une situation idéale où ces raisons auraient disparu, quels types d'actions mèneriez-vous ?

Fin de bloc: Suggestions

Début de bloc: Entretiens

Q6.1 Seriez-vous disposés à répondre à quelques questions supplémentaires au cours d'un entretien ?

- Oui (1)
- Non (2)

Fin de bloc: Entretiens

Annexe 3 : Grille d'entretien

Grille d'entretien – valorisation des archives ecclésiastique	
1. Introduction : contexte et organisation du service	
1.1. Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du service. Précisions par rapport à la fiche de l'AAEF et du questionnaire. • Quelles sont les particularités de votre diocèse ? Diversité démographique ? Particularités linguistiques, culturelles, historiques ? • De quel type d'archives disposez-vous ? • Quelles dates extrêmes ? Les documents les plus anciens sont-ils des « anomalies » ? • Si plutôt vos archives sont plutôt récentes (post-1790), comment compensez-vous dans vos travaux de valorisation ? Comment « récupérez »-vous ce qui a été perdu ?
1.2. Fonctionnement Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'organise la mise en valeur de vos archives ? • Combien de temps y consacrez-vous ? • Avec un calendrier strict, bien établi ? Au jour le jour ? • Quels outils utilisez-vous ? • Si vous participez au compte institutionnel, comment vous distinguez-vous des publications « générales » ?
2. Contenus	
2.1. Types de publics	<ul style="list-style-type: none"> • Quels types de publics suivent vos comptes ou fréquentent vos Archives ? • Comment adaptez-vous vos contenus à ces différents publics ou aux différents réseaux ? • Quels types d'interactions avez-vous avec vos abonnés ?
2.2. Types de publications Choix des sujets	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sujets traitez-vous ? • Dans quels buts ? Information ? Enseignement ? Pastorale ? Créer ou renforcer un esprit de communauté ? Histoire et mémoire ?
2.3. Différenciation Cultuel/Culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Comment naviguez-vous la frontière entre cultuel et culturel ? • Comment transformez-vous le patrimoine religieux en patrimoine culturel ? • Comment intéresser fidèles et « grand public », créer une communauté, donner un sentiment d'appartenance autour du patrimoine, sans risquer des tensions (question de la laïcité, etc.) ? Comment faire cohabiter des sujets
3. Collaborations	
3.1. Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborez-vous avec d'autres institutions ou services d'archives locaux (archives paroissiales, municipales, départementales, bibliothèques, musées, autres communautés, etc.) dans des efforts de valorisation ?
3.2. Communautés de pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Participez-vous ou seriez-vous disposés à participer à des initiatives du type « Archive Hashtag Party » (US National Archives) ou « Semaine internationale des Archives » ? Au niveau de l'AAEF, par exemple ?

Annexe 4 : Calendrier de publication

Légende

- En **bleu**, les jours fériés officiels,
- En **vert**, les dates du calendrier liturgique,
- En **jaune**, le Carême.

Les évènements dont les dates sont incertaines sont placés à la fin du mois avec la date de l'édition précédente, si elle est connue.

Janvier			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
dimanche, 1 janvier 2023	Jour de l'An		
lundi, 2 janvier 2023			
mardi, 3 janvier 2023			
mercredi, 4 janvier 2023			
jeudi, 5 janvier 2023			
vendredi, 6 janvier 2023	Épiphanie	Épiphanie en musique	<i>Semaine Religieuse</i> , N° 3 (20.01.1905)
samedi, 7 janvier 2023			
dimanche, 8 janvier 2023	Marche des Rois		
lundi, 9 janvier 2023			
mardi, 10 janvier 2023			
mercredi, 11 janvier 2023			
jeudi, 12 janvier 2023	Césarie (sœur de Césaire); Rusticule		
vendredi, 13 janvier 2023			
samedi, 14 janvier 2023			
dimanche, 15 janvier 2023			
lundi, 16 janvier 2023	Honorat (Arles)		
mardi, 17 janvier 2023	Antoine du Désert (reliques)	Reliques d'Antoine du Désert	55X, 5. 24, (08.04.1794)
mercredi, 18 janvier 2023			
jeudi, 19 janvier 2023			

vendredi, 20 janvier 2023	Sébastien		
samedi, 21 janvier 2023			
dimanche, 22 janvier 2023			
lundi, 23 janvier 2023			
mardi, 24 janvier 2023			
mercredi, 25 janvier 2023			
jeudi, 26 janvier 2023			
vendredi, 27 janvier 2023		#CeJourLà, plaine au sujet d'une réunion anti-cléricale	Vrac des Paroisses, Meyrargues, 2.8 (27.01.1979)
samedi, 28 janvier 2023			
dimanche, 29 janvier 2023			
lundi, 30 janvier 2023			
mardi, 31 janvier 2023		#CeJourLà, le curé sortant fait l'inventaire des objets appartenant à la paroisse	Vrac des Paroisses, Maussane, 3.6 (30.01.1944)
En 2022, 22.01	Journée des fiancés (évènement diocésain)	Certificat de promesse de mariage	Vrac des Paroisses, Rognonas, 3.11 (17.01.1906)
Février			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
mercredi, 1 février 2023			
jeudi, 2 février 2023	Chandeleur ou Fête de la Présentation de Jésus au Temple		
vendredi, 3 février 2023			
samedi, 4 février 2023	Marie Eugène de l'Enfant Jésus		
dimanche, 5 février 2023			
lundi, 6 février 2023			
mardi, 7 février 2023			
mercredi, 8 février 2023	Jean de Matha (Trinitaires)		
jeudi, 9 février 2023			
vendredi, 10 février 2023			
samedi, 11 février 2023			
dimanche, 12 février 2023		Grève générale du 12.02.1934	Vrac des Paroisses, Senas, 3.4 (06.02.1947)
lundi, 13 février 2023			

mardi, 14 février 2023	Valentin (Gardanne)		
mercredi, 15 février 2023			
jeudi, 16 février 2023			
vendredi, 17 février 2023		Lettre de Portalis à Champion de Cicé, attentat contre l'État et son chef suprême (?)	97X1, 01 (17.02.1804)
samedi, 18 février 2023	Bernadette Soubirou	Guérison d'Élisa Seisson	Vrac des Paroisses, Rognonas, 4.10 (plusieurs documents)
dimanche, 19 février 2023			
lundi, 20 février 2023			
mardi, 21 février 2023			
mercredi, 22 février 2023	Mercredi des Cendres		
jeudi, 23 février 2023			
vendredi, 24 février 2023			
samedi, 25 février 2023			
dimanche, 26 février 2023			
lundi, 27 février 2023			
mardi, 28 février 2023			
		Correspondance sur "La Petite Église"	Vrac des Paroisses, Noves (janvier 1839, plusieurs documents)
Mars			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
mercredi, 1 mars 2023			
jeudi, 2 mars 2023			
vendredi, 3 mars 2023			
samedi, 4 mars 2023			
dimanche, 5 mars 2023			
lundi, 6 mars 2023			
mardi, 7 mars 2023			
mercredi, 8 mars 2023	Journée internationale des droits des femmes		
jeudi, 9 mars 2023			
vendredi, 10 mars 2023			
samedi, 11 mars 2023			

dimanche, 12 mars 2023			
lundi, 13 mars 2023	Eldrad (Lambesc)	Correspondance sur saint Eldrad, qui n'est pas encore canonisé	Vrac des Paroisses, Lambesc, 2.1 (plusieurs documents)
mardi, 14 mars 2023			
mercredi, 15 mars 2023			
jeudi, 16 mars 2023			
vendredi, 17 mars 2023			
samedi, 18 mars 2023			
dimanche, 19 mars 2023			
lundi, 20 mars 2023	Journée internationale de la langue française	École des filles, compositions pour les prix "Langue française"	Vrac des Paroisses, Rousset, 2.4 (plusieurs documents (07.1867)
mardi, 21 mars 2023	Journée internationale de la poésie	Poème et cantique en provençal	Vrac des Paroisses, Rousset, 3.5 (1952 (env.))
mercredi, 22 mars 2023	Journée internationale de l'eau		
jeudi, 23 mars 2023			
vendredi, 24 mars 2023			
samedi, 25 mars 2023	Annonciation		
dimanche, 26 mars 2023			
lundi, 27 mars 2023			
mardi, 28 mars 2023		#CeJourLà, Procès-verbal de l'érection du chemin de croix	Vrac des Paroisses, Salon-de-Provence, 2.28 (28.03.1902)
mercredi, 29 mars 2023			
jeudi, 30 mars 2023		#CeJourLà, Facture pour cierge	Vrac des Paroisses, Le Sambuc, 2.21 (30.03.1879)
vendredi, 31 mars 2023			
Avril			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
samedi, 1 avril 2023			
dimanche, 2 avril 2023	Rameaux		
lundi, 3 avril 2023			
mardi, 4 avril 2023			
mercredi, 5 avril 2023			
jeudi, 6 avril 2023	Jeudi saint		
vendredi, 7 avril 2023	Vendredi saint		

samedi, 8 avril 2023			
dimanche, 9 avril 2023	Pâques	Pâques, aussi jour d'élection	Vrac des Paroisses, Le Sambuc, 2.14 (13.04.1868)
lundi, 10 avril 2023	Lundi de Pâques		
mardi, 11 avril 2023			
mercredi, 12 avril 2023			
jeudi, 13 avril 2023			
vendredi, 14 avril 2023			
samedi, 15 avril 2023	César de Bus		
dimanche, 16 avril 2023	Benoît Joseph Labre, Quasimodo	Définiton "Quasimodo", apparaît dans une lettre	Vrac des Paroisses, Noves, 2.18 (11.01.1845)
lundi, 17 avril 2023			
mardi, 18 avril 2023			
mercredi, 19 avril 2023	Expedit (Frigolet)		
jeudi, 20 avril 2023			
vendredi, 21 avril 2023			
samedi, 22 avril 2023			
dimanche, 23 avril 2023	Journée internationale du livre	#WorldBookDay	Vrac des Paroisses, Mallemort, 2.4 (19.12.1825)
lundi, 24 avril 2023			
mardi, 25 avril 2023	Marc		
mercredi, 26 avril 2023			
jeudi, 27 avril 2023			
vendredi, 28 avril 2023			
samedi, 29 avril 2023			
dimanche, 30 avril 2023			
Mai			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
lundi, 1 mai 2023	Fête du Travail	#CeJourLà, #FêteDuTravail, Correspondance sur les effets de l'ouverture du Chantier de Provence, avec plan	Vrac des Paroisses, Port-de-Bouc, 2.25 (01.05.1901)
mardi, 2 mai 2023			
mercredi, 3 mai 2023			

jeudi, 4 mai 2023			
vendredi, 5 mai 2023	Hilaire (Arles)		
samedi, 6 mai 2023			
dimanche, 7 mai 2023			
lundi, 8 mai 2023	Victoire de 1945	Photos de Trinquetaille après bombardement	
mardi, 9 mai 2023			
mercredi, 10 mai 2023			
jeudi, 11 mai 2023			
vendredi, 12 mai 2023	Brancaï (Pancras) (Puyloubier)	Procession de saint Roch, le jour de la Saint-Brancaï, le 12.05.17XX	Vrac des Paroisses, Puyloubier, 2.1 (09.07.1838)
samedi, 13 mai 2023			
dimanche, 14 mai 2023			
lundi, 15 mai 2023	André Abelon (Aix (Église de la Madeleine)); Rogations		
mardi, 16 mai 2023	Rogations		
mercredi, 17 mai 2023	Rogations		
jeudi, 18 mai 2023			
vendredi, 19 mai 2023			
samedi, 20 mai 2023			
dimanche, 21 mai 2023			
lundi, 22 mai 2023			
mardi, 23 mai 2023			
mercredi, 24 mai 2023	Saintes Maries de la Mer	Manuel de pèlerinage (éventuellement plus tôt pour promotion)	Vrac des Paroisses, Sainte-Marie de la Mer, 6.1 (1924, 1956)
jeudi, 25 mai 2023			
vendredi, 26 mai 2023			
samedi, 27 mai 2023	Augustin de Canterbury (Arles)	#CeJourLà, facture pour la restauration d'une statue	Vrac des Paroisses, Vauvenargue, 2.14 (27.05.1902)
dimanche, 28 mai 2023	Pentecôte		
lundi, 29 mai 2023			
mardi, 30 mai 2023			
mercredi, 31 mai 2023			
Juin			

Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
jeudi, 1 juin 2023	Journée mondiale des Familles (aussi évènement diocésain (en 2022, 25.06))		
vendredi, 2 juin 2023			
samedi, 3 juin 2023			
dimanche, 4 juin 2023			
lundi, 5 juin 2023			
mardi, 6 juin 2023			
mercredi, 7 juin 2023			
jeudi, 8 juin 2023	Fête-Dieu, Maximin (Aix)	Procession de la Fête-Dieu, malgré les menaces du commissaire	Vrac des Paroisses, Orgon, 2.34 (01.07.1879)
vendredi, 9 juin 2023			
samedi, 10 juin 2023			
dimanche, 11 juin 2023			
lundi, 12 juin 2023			
mardi, 13 juin 2023			
mercredi, 14 juin 2023			
jeudi, 15 juin 2023			
vendredi, 16 juin 2023	Aurélien, Virgile (Aix), Sacré Cœur	Diplôme de la Confrérie du Sacré Cœur	Vrac des Paroisses, Eyragues, 2.3 (04.07.1839)
samedi, 17 juin 2023			
dimanche, 18 juin 2023			
lundi, 19 juin 2023			
mardi, 20 juin 2023		La Saint-Éloi à Mollèges, prospectus des Saint-Éloi de la région	Confréries, sans cote
mercredi, 21 juin 2023			
jeudi, 22 juin 2023			
vendredi, 23 juin 2023			
samedi, 24 juin 2023	Jean-Baptiste		
dimanche, 25 juin 2023			
lundi, 26 juin 2023			
mardi, 27 juin 2023			
mercredi, 28 juin 2023			

jeudi, 29 juin 2023		#CeJourLà, visite décanale	Vrac des Paroisses, Mallemort, 3.1 (29.06.1905)
vendredi, 30 juin 2023			
	Tarasque (Tarascon)		
2022, 6-10 juin	#IAW	Selon thèmes imposés	
2022, 23 juin-3 juillet	Nuits des églises		
Juillet			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
samedi, 1 juillet 2023			
dimanche, 2 juillet 2023			
lundi, 3 juillet 2023			
mardi, 4 juillet 2023		#CeJourLà, Inventaire des objets (Concordat)	Vrac des Paroisses, 2.1 (04.07.1803)
mercredi, 5 juillet 2023			
jeudi, 6 juillet 2023			
vendredi, 7 juillet 2023			
samedi, 8 juillet 2023		Vacances scolaires. Album photo de colonie	Vrac des Paroisses, Salon-de-Provence, 3.23 (20e s.)
dimanche, 9 juillet 2023	Éloi (Rognonass)		
lundi, 10 juillet 2023			
mardi, 11 juillet 2023			
mercredi, 12 juillet 2023			
jeudi, 13 juillet 2023			
vendredi, 14 juillet 2023	Fête nationale	Correspondances concernant les sonneries civiles	Vrac des Paroisses, 3.36 Mallemort, (29.06.1893 - 05.07.1893)
samedi, 15 juillet 2023			
dimanche, 16 juillet 2023			
lundi, 17 juillet 2023			
mardi, 18 juillet 2023			
mercredi, 19 juillet 2023			
jeudi, 20 juillet 2023			
vendredi, 21 juillet 2023			
samedi, 22 juillet 2023	Marie Madeleine (Grotte de la Sainte Baume)		

dimanche, 23 juillet 2023			
lundi, 24 juillet 2023			
mardi, 25 juillet 2023		Consécration de Mgr Gouthe-Soulard	Vrac des Évêques, GS 16
mercredi, 26 juillet 2023			
jeudi, 27 juillet 2023			
vendredi, 28 juillet 2023			
samedi, 29 juillet 2023	Marthe (Tarascon)	Jeu : retrouver l'église Sainte-Marthe	Plan de Tarascon, Ensemble, c 2.1 (s.d)
dimanche, 30 juillet 2023			
lundi, 31 juillet 2023			
Août			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
mardi, 1 août 2023			
mercredi, 2 août 2023			
jeudi, 3 août 2023			
vendredi, 4 août 2023			
samedi, 5 août 2023			
dimanche, 6 août 2023	Transfiguration	#CeJourLà, correspondance sur la place des fonctionnaires dans l'église (rétablissement du culte)	Vrac des Paroisses, Saint-Chamas, 2.3 (06.08.1806)
lundi, 7 août 2023			
mardi, 8 août 2023			
mercredi, 9 août 2023			
jeudi, 10 août 2023			
vendredi, 11 août 2023			
samedi, 12 août 2023	Journée internationale de la jeunesse	Règlement de l'œuvre de jeunesse	Vrac des Paroisses, Saint-Rémy de Provence, 2.1
dimanche, 13 août 2023			
lundi, 14 août 2023			
mardi, 15 août 2023	Assomption de Marie; Napoléon	Décret impérial instaurant la Saint-Napoléon	Vrac des Paroisses, Les Pennes-Mirabeau, 2.5 (05.12.1806)
mercredi, 16 août 2023	Éone (Arles); Roch		
jeudi, 17 août 2023			
vendredi, 18 août 2023			

samedi, 19 août 2023			
dimanche, 20 août 2023			
lundi, 21 août 2023			
mardi, 22 août 2023	Symphorien (Vernegues)		
mercredi, 23 août 2023			
jeudi, 24 août 2023			
vendredi, 25 août 2023	Genès (Trinquetaille, Saint-Honorat)	#CeJourLà, #VieDArchiviste, correspondance d'un archiviste-paléographe en vacances dans la région	Vrac des Paroisses, Charleval, III (25.08.1960)
samedi, 26 août 2023	Césaires (Arles (reliques))		
dimanche, 27 août 2023			
lundi, 28 août 2023			
mardi, 29 août 2023			
mercredi, 30 août 2023		Notre Dame de Grâce	Vrac des Paroisses, Maillane, VI (plusieurs documents)
jeudi, 31 août 2023			
Septembre			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
vendredi, 1 septembre 2023			
samedi, 2 septembre 2023	Jean Marie de Lau		
dimanche, 3 septembre 2023			
lundi, 4 septembre 2023	Rosalie (confrérie (La Fare les Oliviers))	Correspondance sur la procession jusqu'à la chapelle Saint-Rosalie	Vrac des Paroisses, La Fare les Oliviers, 2.4 (09.09.1861)
mardi, 5 septembre 2023	Journée internationale de la Charité		
mercredi, 6 septembre 2023			
jeudi, 7 septembre 2023			
vendredi, 8 septembre 2023			
samedi, 9 septembre 2023			

dimanche, 10 septembre 2023		Pétition et contre-pétition pour retirer des religieuses de l'école pour y placer des laïcs (rentrée des classes)	Vrac des Paroisses, Mallemort, 2.41 (10.09.1891)
lundi, 11 septembre 2023			
mardi, 12 septembre 2023			
mercredi, 13 septembre 2023			
jeudi, 14 septembre 2023			
vendredi, 15 septembre 2023			
samedi, 16 septembre 2023			
dimanche, 17 septembre 2023	Louis Aleman		
lundi, 18 septembre 2023			
mardi, 19 septembre 2023			
mercredi, 20 septembre 2023			
jeudi, 21 septembre 2023	Laurent Imbert	Correspondances sur le lieu de naissance de saint Laurent Imbert	Vrac des Paroisses, Cabries Calas, b.2.2 (15.10.1879 – 14.05.1880)
vendredi, 22 septembre 2023			
samedi, 23 septembre 2023	Amanet (Senas); Journée internationale du langage des signes	Journée internationale du langage des signes	Vrac des Évêques, RA 26 (1835 – 1836)
dimanche, 24 septembre 2023			
lundi, 25 septembre 2023			
mardi, 26 septembre 2023			
mercredi, 27 septembre 2023			
jeudi, 28 septembre 2023			
vendredi, 29 septembre 2023			

samedi, 30 septembre 2023			
2022, 4 septembre	Bénédition des Calissons		
2022, 17-18 septembre	Journées européennes du Patrimoine		
Octobre			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
dimanche, 1 octobre 2023	Journée internationale des personnes âgées		
lundi, 2 octobre 2023			
mardi, 3 octobre 2023		#CeJourLà, Inauguration de la statue de Notre Dame de Noves (jubilé)	Noves, 3.17 (03.10.1993)
mercredi, 4 octobre 2023			
jeudi, 5 octobre 2023			
vendredi, 6 octobre 2023			
samedi, 7 octobre 2023			
dimanche, 8 octobre 2023			
lundi, 9 octobre 2023			
mardi, 10 octobre 2023			
mercredi, 11 octobre 2023			
jeudi, 12 octobre 2023			
vendredi, 13 octobre 2023	Gérard de Martigues		
samedi, 14 octobre 2023			
dimanche, 15 octobre 2023	Cannat (Canus Natus)	Photos de communion	Vrac des Paroisses, Saint-Cannat, 3.8 (1957 - 1966)
lundi, 16 octobre 2023			
mardi, 17 octobre 2023			
mercredi, 18 octobre 2023			
jeudi, 19 octobre 2023			
vendredi, 20 octobre 2023			
samedi, 21 octobre 2023			
dimanche, 22 octobre 2023			
lundi, 23 octobre 2023			

mardi, 24 octobre 2023			
mercredi, 25 octobre 2023	Hilaire		
jeudi, 26 octobre 2023			
vendredi, 27 octobre 2023		#CeJourLà, Lettre pastorale sur la loi de Séparation	<i>Semaine Religieuse</i> , N° 43, p. 453-455 (27.10.1905)
samedi, 28 octobre 2023			
dimanche, 29 octobre 2023			
lundi, 30 octobre 2023			
mardi, 31 octobre 2023			
2022, 15-16 octobre	Saintes Maries (Pèlerinage d'automne)	Affiche du pèlerinage d'automne	Vrac des Paroisses, Saintes-Maries de la Mer, 6.1 (< 10.1966)
Novembre			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
mercredi, 1 novembre 2023	Toussaint (et Octave des Morts)		
jeudi, 2 novembre 2023	Journée mondiale de la Préservation numérique		
vendredi, 3 novembre 2023			
samedi, 4 novembre 2023			
dimanche, 5 novembre 2023			
lundi, 6 novembre 2023	Urbain V		
mardi, 7 novembre 2023			
mercredi, 8 novembre 2023			
jeudi, 9 novembre 2023		#CeJourLà, vol de la récolte d'olives dans le verger de la fabrique	Vrac des Paroisses, Orgon, 2.21 (11.11.1871)
vendredi, 10 novembre 2023			
samedi, 11 novembre 2023	Armistice 1918		

dimanche, 12 novembre 2023			
lundi, 13 novembre 2023	Gérald de Martigues		
mardi, 14 novembre 2023			
mercredi, 15 novembre 2023			
jeudi, 16 novembre 2023	Eucher (Beaumont de Pertuis		
vendredi, 17 novembre 2023			
samedi, 18 novembre 2023			
dimanche, 19 novembre 2023			
lundi, 20 novembre 2023			
mardi, 21 novembre 2023			
mercredi, 22 novembre 2023			
jeudi, 23 novembre 2023			
vendredi, 24 novembre 2023			
samedi, 25 novembre 2023	Cécile	Jeu : État des offices du bas chœur de la Métropole, avec mention d'un "serpent"	Vrac des Paroisses, Rognonas, 2.9 (1853)
dimanche, 26 novembre 2023			
lundi, 27 novembre 2023			
mardi, 28 novembre 2023			
mercredi, 29 novembre 2023			
jeudi, 30 novembre 2023			
Décembre			
Date	Saint/Fête/Occasion	Sujet	Document
vendredi, 1 décembre 2023	Éloi (Graverson, Rognonas)		

samedi, 2 décembre 2023	Saintes Maries (Pèlerinage de décembre)		
dimanche, 3 décembre 2023	1 ^{er} dimanche de l'Avent		
lundi, 4 décembre 2023	Barbe (bassin minier : Gardanne, etc.)	Cantique à sainte Barbe	Vrac des Paroisses, Meyreuil, III, (20e s.)
mardi, 5 décembre 2023			
mercredi, 6 décembre 2023			
jeudi, 7 décembre 2023		Profession de foi d'un curé antimoderniste	Vrac des Paroisses, Peyrolles, 3.2 (07.12.1910)
vendredi, 8 décembre 2023	Immaculée Conception (Fête patronale du diocèse)	Correspondance à propos d'une congrégation de filles	Vrac des Paroisses, Noves, 2.12 (s.d)
samedi, 9 décembre 2023			
dimanche, 10 décembre 2023	2 ^{ème} dimanche de l'Avent		
lundi, 11 décembre 2023			
mardi, 12 décembre 2023			
mercredi, 13 décembre 2023			
jeudi, 14 décembre 2023			
vendredi, 15 décembre 2023			
samedi, 16 décembre 2023			
dimanche, 17 décembre 2023	3 ^{ème} dimanche de l'Avent		
lundi, 18 décembre 2023			
mardi, 19 décembre 2023			
mercredi, 20 décembre 2023			
jeudi, 21 décembre 2023		Communication de l'Archevêque sur les œuvres de piété (on retrouve de nombreuses réponses dans les Vrac de Paroisses)	<i>Semaine Religieuse</i> , N° 580, p. 540 (21.12.1890)

vendredi, 22 décembre 2023			
samedi, 23 décembre 2023			
dimanche, 24 décembre 2023			
lundi, 25 décembre 2023	Noël, 4 ^{ème} dimanche de l'Avent	Autorisation de faire l'offrande de l'agneau	Vrac des Paroisses, Maussane, 2.4 (22.12.1837)
mardi, 26 décembre 2023	Étienne (Saint-Sauveur)		
mercredi, 27 décembre 2023			
jeudi, 28 décembre 2023			
vendredi, 29 décembre 2023	Trophime (Arles)		
samedi, 30 décembre 2023			
dimanche, 31 décembre 2023			

Annexe 5 : Ébauche d'un dossier pédagogique

A. Les différents types de confréries

Définition : un genre de regroupement laïc à caractère religieux, tourné vers le perfectionnement moral, la dévotion et l'assistance réciproque.

Il existe des confréries mixtes, ou exclusivement masculines ou féminines.

On distingue trois grands types de confréries qui se différencient par les buts poursuivis et leur composition.

1. Les confréries de gestion

a. Église paroissiale

Exemples

Confrérie du Corpus Domini
Confrérie du Saint-Sacrement

Quelles sont leurs fonctions ?

Entretien de l'église paroissiale

La gestion inclut le maintien du maître-autel et de la lampe qui y brûle en permanence. Pour cette raison, ils sont souvent appelés luminaires.

Cas particuliers : sur les lieux de miracles et de prodiges, des confréries peuvent gérer l'administration du sanctuaire, etc.

Comment sont-ils recrutés ?

Souvent liés aux charges municipales, voire occupent les mêmes fonctions.
Souvent des notables. (Exemple au Beausset, la famille Portalis)

Quels sont leurs revenus ?

Propriétés foncières

Oliviers et appiers : pour l'huile d'olive et la cire d'abeille, utiles pour les Luminaires

Legs, rentes, pensions

Quêtes et droits (charivaris, pelotes)

Location des bancs dans l'église

- **Vracs des Paroisses, La Fare les Oliviers, 2.7, Plan de l'église avec maître-autel et autels secondaires. (15.01.1862)**
- **Vracs des Paroisses, Saintes-Maries de la Mer, VI.3, Écusson (20.05.1997).**

Maître-autel « Autel principal d'une église, celui qui est situé dans le chœur. » (CNTRL [sans date])

Pelote « Redevance en numéraire prélevée sur les couples dont un des deux membres est étranger à la communauté, et lèse donc celle-ci d'un partenaire potentiel. » (*Droit de pelote* 2016)

Charivari	« concert discordant donné devant le domicile de quelqu'un pour des circonstances déterminées. » (Gauvard, Gokalp 1974, p. 693), le plus souvent, un mariage jugé mal assorti (le remariage d'un veuf et une femme jeune).
------------------	--

b. Charité et assistance. Hôpitaux.

Exemples

Confrérie du Saint-Esprit
Confrérie Saint-Jacques
Confrérie de la Charité
Confrérie de la Miséricorde

Quelles sont leurs fonctions ?

Assistance aux nécessiteux.

Nombreuses parce que presque toutes les paroisses avaient leur hôpital. Vite absorbées par les municipalités. À la fin de l'Ancien Régime, toute la charité n'était pas municipale.

Comment sont-ils recrutés ?

« Après le chaperon, l'hôpital ». Ce proverbe provençal fait référence aux consuls sortants auxquels on confiait habituellement la gestion des confréries.

- **Vracs des Paroisses, Saint-Chamas, 2.5, Association en faveur des pauvres de la Paroisse. (02.1829)**
- **ADIBERT, René (1684-1745 ; imprimeur-libraire) Imprimeur, 1742. Reglemens pour l'hopital général Saint Jacques Hotel-Dieu de cette ville d'Aix. Autorisez & homologuez par la Cour de Parlement, le 29 may 1742. Bibliothèque droit Schuman (Aix-en-Provence), cote RES 46194. [en ligne]. 1742. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/757>**

Hôpital	« toute œuvre d'assistance publique, fût-elle sans local, fût-elle réduite à la distribution de secours à domicile » (Agulhon 1966, p. 88)
----------------	--

2. Confréries « patronales »

Exemples

Confrérie du Saint-Esprit
Confrérie de la Charité
Confrérie de la Miséricorde
Confrérie de Saint Jacques

Comment sont-ils recrutés ?

Recrutement parmi les notables. Petit nombre de confrères (deux ou trois) sur le modèle de la confrérie principale. Renouvellement plus fréquent de personnel. Lien plus ou moins étroit avec l'institution municipale.

Fêtes patronales, organisées par des espèces de magistrats annuels, nommés par la municipalité, qui portent le titre de « capitaine », avec représentation des jeunesses.

Dans les communes provençales, coutume d'honorer un saint patron différent du saint titulaire de l'église paroissiale. À chaque chapelle de la paroisse, aux chapelles latérales de l'église paroissiale, correspond une confrérie religieuse. Cas particulier : les chapelles du saint patron reconnu d'un corps de métier.

La chapelle affectée au saint patron est parfois située à distance de l'agglomération, au sommet d'une colline. Elle devient but de processions, lieu de fêtes champêtres, à l'occasion de la fête annuelle du saint, de calamités. Ces célébrations sont parfois suivies de jeux, de danses et de marchés. La fête principale est celle du saint patron mais d'autres *romérages*, y compris celles des saint patron des corps de métier, s'y ajoutent au cours du XVIIIe siècle, provoquant certaines inquiétudes du clergé.

Ces fêtes sont aussi l'occasion de *bravades*, dont « l'élément le plus notable est constitué par les décharges périodiques de mousqueterie tirées de vieux tromblons, tout au long de la procession et jusque dans l'église.

Les jeunesses « organisées pour la fête en sorte de confrérie qui était à la classe d'âge ce que telle ou telle autre confrérie était aux corps professionnels ». (Agulhon 1966, p. 106)

S'y ajoute le Guet, « milice bourgeoise fournie par les confréries de métier pour assurer la police en temps de paix, la défense auxiliaire en temps de guerre, avant que, à Paris du moins, sous Henri II, ce Guet bourgeois soit subordonné au Guet royal puis purement et simplement supprimé. » (Agulhon 1966, p. 106)

- **Vracs des Paroisses, Noves, 2.18, Demande pour changer la date de la procession (11.01.1845).**
- **Processions, sans cote, Tapuscrit sur les traditions religieuses (20^e s.).**

Saint patron	« Saint à qui une église est consacrée ou sous la protection de qui sont placés une communauté, une confrérie, une ville, un pays. » (<i>Saint patron 2022</i>)
Romérag	Lieux champêtres ou la population d'une paroisse va en procession le jour de la fête du saint, en portant quelque fois un buste reliquaire (Froeschlé-Chopard 1995, p. 497)
Abbé (ou abat) d'amour	« élu par la jeunesse, il en perçoit et gère les ressources, notamment les droites de pelote et de charivari. » « Il en organise matériellement les festivités, aubades, danses, jeux et les préside avec une sorte de pouvoir de police. » (Agulhon 1966, p. 102)

3. Confréries-associations

Exemples

Confrérie de Saint Honoré
Confrérie de Saint Éloi
Confrérie de Saint Hermentaire
Confrérie de Côme et Damien

Comment sont-ils recrutés ?

Les membres de la profession sont automatiquement membres. Pas d'adhésion issue d'un choix individuel.

Dans les localités où la densité est moins importante, plusieurs métiers peuvent se regrouper sous la même bannière. Dans les cas les plus extrêmes, on peut même considérer qu'elles deviennent confréries de classes.

Quelles sont leurs fonctions ?

Dévotion
Entraide, solidarité
Sociabilité (banquets de corps, agapes fraternelles)

Quelles sont leurs ressources ?

Cotisations (*cotes*)
Offrandes
Amendes (en interne)

Il ne faut pas confondre confréries de métier ne sont pas des corporations. Leur chapelle, isolée ou dans l'église paroissiale, est le lieu de culte et de réunion.

Elles se réunissaient d'abord sous leur nom de métier avant de l'être sous le vocable d'un saint.

➤ **Confréries, sans cote, Confrérie Notre-Dame de Lorette (1934 (env.))**

Forme normale de l'union professionnelle en Provence. Elles semblent plutôt dater du renouveau catholique du XVII^e siècle. À la fin de l'Ancien Régime, intégration plus complète dans la vie municipale. Les fêtes patronales semblent s'intégrer dans le cycle des fêtes de la ville. La laïcisation du XVIII^e siècle « a pu entraîner la confrérie elle-même à des mœurs joviales, hédonistes ou turbulentes et la mettre de ce fait en conflit avec la discipline plus stricte du clergé régulier et de ses propres principes. » (Agulhon 1966, p. 170)

On retrouve dans les confréries de métiers la diversité géographique de la région.

- Artisans (urbains)
- Monde rural
- Gens de mer

« Chapelles de hauteur, dominant le port de l'horizon marin, qui partent souvent le vocable de Notre Dame de La Garde et abritent la *Bonne Mère*.

« Pieux et dévôts, les marins sont donc aussi soucieux de ne pas être compris dans la foule inorganique que forme la queue des processions, mais d'y comparaître en corps, avec leurs prieurs et leurs bannières, à un rang, donné, comme les autres éléments supérieurs et moyens de la population communale. » (Agulhon 1970, p. 163)

Bonne Mère « Manière affectueuse et familière de parler de Marie, surtout en Provence. » (Lalanne 2019, p. 914)

Saint Éloi Le plus souvent nommé après saint Joseph. Protecteur des travailleurs des métaux, donc des orfèvres, mais plus largement des muletiers, des forgerons et des laboureurs.
Elle devient « l'une des principales fêtes du village provençal parce qu'elle est un peu la fête de l'animal. Socialement, plutôt la fête des *ménagers*, qui

possèdent des bêtes et des biens.

Cavalcades : courses de chevaux, de mulets, d'ânes

Deux fêtes, celle d'été pour l'artisan urbain, d'hiver pour le villageois. Souvent devenue fête communale, et confondue avec la fête patronale.

B. Les Pénitents

1. Description

Exemples

Confrérie du Saint-Esprit

Confrérie de l'Annonciation (ou de l'Annonciade)

Confrérie de la Pitié

Confrérie de la Miséricorde

Pas forcément des noms de saints, mais en lien avec la trinité et le culte marial ou évocateur de la fonction charitable.

Comment sont-ils recrutés ?

Les gens sont membres sans aucun critère autre que celui de l'avoir voulu.

Quelques dizaines d'hommes de toutes classes, en principe tous égaux, qui éalisaient démocratiquement leurs dignitaires, ce qui n'empêche pas une prépondérance des nobles, des bourgeois, des plus riches parmi les *officiers*.

Quelles sont leurs fonctions ?

Dévotion « sous son aspect le plus austère, celui de la pénitence et de la Mort ».

Pénitence.

Œuvres. Simple aumône ou fondation et gestion d'une œuvre d'assistance.

Charité interne. Entraide mutuelle. Prières pour les confrères qui partent en voyage, visite aux confrères malades.

Présence aux obsèques.

Quelles sont leurs revenus ?

Propriété de chapelle

Funérailles de notables

Quêtes lors de certaines fêtes

Legs, assortis de conditions (un certain nombre de messes pour le repos de l'âme du testateur)

Quelles sont leurs règles ?

Office dominicaux (matines, messe, vêpres)

Offices des morts et de la Semaine sainte

Procession à l'occasion de toutes les fêtes religieuses, pour les événements exceptionnels (calamités)

Assistance aux obsèques

Confession

Communion

Comment s'organisent-ils ?

Officiers : forment ce qu'on appelle parfois la *banque*, plus souvent le *conseil*.

Chefs : *recteurs* et *vice recteurs* (ou *prieur* et *sous prieur*).

Conseillers : anciens recteurs, pour réprimander

Greffiers

Maîtres de cérémonie : gardiens de la liturgie, du cérémoniel, du bon ordre des processions)

Sacristains : gardent les clefs de la chapelle, veillent sur les ornements

Portier : se tiennent proche de la porte, tiennent la chapelle en ordre, mettent en terre le confrère décédés.

Dans ces fonctions, se reproduisent *naturellement* les hiérarchies sociales : les trésoriers sont des hommes de commerce, les tâches matérielles sont confiée aux ouvriers, etc.

« Conçus à l'origine comme un obstacle ou du moins comme un frein à une immoralité publique apparemment assez inquiétante » (Agulhon 1966, p. 184-185), ils peuvent se rattacher aux compagnies de flagellants et au tiers ordre franciscain.

Anciens vocables : *battus*, *colloges*.

Grand essor et multiplication après la Réforme. Créations nombreuses au XVIIe, aussi au XVIIIe, mais ce sont surtout les résultats de scissions. Prolifération dans les anciens pays d'Oc. Déclin et extinction spontanée tout au long du XIXe siècle.

Leur chapelle, latérale, ou indépendante de l'église paroissiale, est la *gazette* (ou, plus correctement *casette* ou *cazette*, une « petite case »). Construites en grand nombre au XVIIe siècle, grande époque des pénitents, « nombreux, zélés, et riches », elles disparaissent ou sont perdues à la Révolution.

- **Vrac des Paroisses, Mallemort, 2.1, Demande de rétablissement de la « gasete » (07.07.1817 – 28.12.1818)**
- **Vrac des Paroisses, Arles – Saint-Césaire, 2.2, 2.3, 2.4, Demandes de rétablissement de trois différentes confréries de Pénitents 825.01.1819 – 07.03.1819).**

« Jaloux de faire de leur chapelle un centre de dévotion toujours plus fréquenté ; ils cherchaient à obtenir que des reliques y soient déposées, et se montraient empressés à exposer le St Sacrement sur leur autel à l'adoration de la foule. Leur zèle sur ce point tournait à l'abus à en juger par la fréquence des limitations apportés par les évêques à cette pratique. » (Agulhon 1966, p. 183)

Proche des compagnies du Saint Sacrement, mais ces compagnies se voulaient secrètes, incompatible avec le port du sac.

Les objets du Pénitent

L'attribut principal du pénitent est le *sac*. Cette « cagoule percée seulement de deux trous pour les yeux » est la marque de l'égalité. Pour défiler en public, lors de cérémonies religieuses, revêtant une aube. Ils se différencient par

leurs couleurs. « Conçu –aussi– comme une sorte d'écran protecteur physique et moral, entre le porteur et son funèbre fardeau ? »

- Blancs : la plus fréquente et souvent la confrérie la plus ancienne,
- Noirs : plutôt dès le XVII^e siècle, souvent le résultat d'une dissidence. Peut-être (à prouver) plus aristocratique (le noir est plus cher à teindre et à entretenir).
- Ces scissions, socialement, se plûtôt verticalement qu'horizontalement. Résultats de rivalité entre grandes familles, avec des marques de clientélisme.
- Gris : couleur de l'humilité. Peut-être lié au tiers ordre franciscain. Autres signes d'humilité : enterrement des suppliciés, sac modeste, le bourras (« sac de toile » en provençal).
- Bleus : à Cannes, confrérie de pêcheurs, à Antibes, honorent saint Entelme, patron des gens de mer.
- Rouge et violet, surtout en Italie et à Avignon.

Le *bâton*, aussi utilisé par le sacristain pour maintenir le bon ordre. Parfois argenté, agrémenté de décorations (armes familiales), contraire à l'anonymité du sac.

La *clochette*, pour annoncer les morts de confrères.

Flagellants	« Les confréries de flagellants, nées en Italie au XIII ^e siècle, se multiplient en Europe au XIV ^e siècle, au moment de la peste noire. Torse nu, les flagellants se fouettent jusqu'au sang en public en chantant des cantiques. L'autorité ecclésiastique, favorable au moment à l'origine, doit bientôt interdire et faire réprimer ce qui est devenu du fanatisme religieux. Seules subsistent, jusqu'au XVI ^e siècle, quelques confréries étroitement soumises au contrôle de l'Église. » (Lalanne 2019, p. 404b)
Tiers ordre	Groupement de « laïcs qui, tout en continuant à vivre dans le monde, souhaitaient prendre pour modèle la vie spirituelle [des grands fondateurs d'ordre]. Saint François d'Assise, après avoir fondé l'ordre des franciscains et celui des clarisses, fut le premier à proposer une règle de vie aux laïcs qui aspiraient à une plus grande perfection. Il les regroupa dans un « tiers ordre » (troisième ordre) institué en 1221. » (Lalanne 2019, p. 1290)

2. La pompe funèbre

L'ensevelissement gratuit des pauvres est souvent plus présent dans les statuts que la dévotion. Dans certains cas, l'accaparement des pénitents ont poussé d'autres confréries funéraires à abandonner cette tâche, et ont posé problèmes lors de la disparition des confréries. La reconnaissance de leur utilité publique a été un grand argument pour le rétablissement de certaines d'entre elles.

Selon la catégorie de personne

- Présence obligatoire à l'enterrement d'un confrère,

- Présence de quelques membres à l'enterrement d'indigents, suppliciés ou d'étrangers victimes de morts violente dans la commune, gratuitement,
 - Présence de plusieurs membres à l'enterrement de profanes « qui voulaient procurer plus de lustre à la cérémonie », ou être enterrés dans la chapelle, contre paiement (*mortueron*). (Agulhon 1966, p. 192)
- **Vracs des Paroisses, Lambesc, 1.2, Table des Morts des Pénitents gris (10.05.1634)**

3. Rivalités et désapprobations

Rivalités pour obtenir les funérailles des riches payants, pour leurs places dans les processions, généralement déterminé par l'ancienneté, mais différentes selon qu'il s'agisse d'une fête paroissiale ou particulière.

C. Chronologie

1. Naissance et « âge d'or » au Moyen Âge (ex. Peste noire)

Apparition des confréries au XIIe siècle. À Arles, Confrérie Saint-Esprit du Bourg, dès 1201, toujours présente trois siècles plus tard.

Les confréries sont aussi la contestation du pouvoir des clercs, qui les font interdire.

Résultat : 1250-1350, pas ou peu de confréries.

Après 1350, reprise au moment de la Peste noire. Dévotion à saint Roch, par exemple, encore très fréquente à chaque épidémie. Mais « rien dans nos région une corrélation directe entre les temps forts de la mortalité et les les accélérations du mouvement de création des confréries. » (Coulet 1987, p. 97)

À Aix, entre 1350 et 1400, 13 confréries, entre 1400 et 1450, 16 confréries. Longévité : un quart seulement des confréries d'Aix sont mentionnées une seule fois. Beaucoup subsistent après 1500.

Idéal de la Bonne Mort.

- **Vracs des Paroisses, Orgon, 2.18, Règlement de l'association en faveur des âmes du Purgatoire (03.09.1853).**

Elles se regroupent par quartier, par bourg. Grande densité dans les villages.

Bonne mort « Le but de la catéchèse et de nombreux actes religieux était d'enseigner à l'homme l'art de mourir, comme le faisaient aussi les ouvrages intitulés *Ars moriendi*. Les chrétiens de ce temps aspiraient à la "bonne mort" et craignaient par-dessus tout le décès subit, qui ne donne pas le temps de se repentir et de recevoir les sacrements. Il n'y avait pas grande différence à propos de la bonne mort entre les conceptions catholique et protestante. La vie avait le même but, seuls le chemin et les moyens différaient. Chez les réformés, une vie pieuse et vertueuse était la seule aide au salut, mais celui-ci était laissé à la grâce de Dieu. L'Eglise catholique au contraire connaissait une série de moyens sacramentels et liturgiques, prières pour la bonne mort et pour les défunts. » (Hugger 2015)

2. Guerres de religion et Renaissance catholique

« Rapport entre l'important développement des solidarités laïques et le profond processus de rénovation de l'Église à la suite du Concile de Trente, auquel elles contribuent comme force d'innovation sur le plan religieux et dans le domaine de l'engagement social. » (Dompnier, Vismara 2008, p. 410)

À Arles, un quart des confréries sont créées à la fin du XVIII^e siècle.

Concile de Trente « Dix-neuvième concile œcuménique, qui se tint de 1545 à 1563 à T., ville du Saint Empire la plus proche de l'Italie. Il fut convoqué par le pape Paul III, sous la pression de l'empereur Charles Quint qui attendait de lui la réunification religieuse de l'Allemagne. Des légats pontificaux présidèrent une assemblée formée d'évêques, d'abbés de grands monastères, de supérieurs d'ordres religieux et de théologiens, à laquelle assistèrent également des représentants des Etats catholiques. Des délégués protestants participèrent à la deuxième et à la troisième session, mais ne restèrent que peu de temps. Le concile avait pour but de définir les positions catholiques face au protestantisme, d'entreprendre les réformes ecclésiastiques nécessaires et, si possible, d'organiser la résistance face à l'invasion turque. » (Fellay 2014)

3. Lumières, Révolution et Concordat : déclin, disparition et renaissance

Le XVIII^e siècle marque la fin de nombreuses confréries, soit brutalement, soit après une longue agonie. Les raisons sont multiples.

Avant 1789, l'attachement aux confréries fait partie intégrante du traditionalisme provençal. Pour s'assurer les faveurs populaires, multiplication des processions, intégration dans les fêtes communales, dans les célébrations religieuses, mais aussi semi-profanes, etc.

On peut s'interroger : est-ce le goût des Provençaux pour ces démonstrations qui explique ce succès ou ces traditions qui ont modelé leur goût ?

D'un côté, on leur reproche une dévotion trop ostentatoire et certains excès. De l'autre, les personnes plus « éclairées » leur reprochent leur superstition, loin de la Raison. On voit ce déclin comme une victoire « de l'esprit classique, "éclairé" et national, sur les mœurs baroques, traditionnalistes et provincialistes de la France périphérique. » (Agulhon 1966, p. 226) Les élites sociales sensibles aux nouvelles idées s'en éloignent. Symptôme, réel ou non, de cet *archaïsme* et de leur *obscurantisme*, leur hostilité à l'utilisation des cadavres par les étudiants médecins.

Désapprobation des rigoristes, jansénistes notamment, qui jugent que les confréries ont dévié de leurs vocations initiales. On s'amuse trop dans les chapelles (ou locaux attenants), les agapes symboliques dégénèrent, on y autorise les femmes, au point de donner naissance au folklore du « pénitent buveur ». Les critiques les plus sévères remettent même en question les chants liturgiques. Ces critiques viennent parfois d'évêques étrangers à la Provence, et peu habitués aux coutumes locales : Marti du Belley, à Fréjus, M^{gr} de Brancas, à Aix, qui interdit les assemblées « ni avant le soleil levé ni après le soleil couché, et l'accès à la chapelle « à aucune personne du sexe ». Vague de nouveaux règlements, plus sévères.

➤ **Vracs des Paroisses, Noves, 2.10, Règlement des Pénitents noirs et blancs (s.d.)**

C'est aussi le temps de l'essor de sociétés populaires, qui parfois occupent des locaux prêtés par les confréries. Ces locaux, après confiscation, sont aussi réutilisés, entre autres, pour les assemblées d'électeurs pour les États généraux puis les assemblées primaires. Elles remplacent aussi les églises paroissiales de manière plus ou moins temporaire quand celles-ci sont en mauvais état.

Dans ce mouvement de déchristianisation, le curé perd sa place et est de plus en plus vu comme un auxiliaire que comme un ordonnateur. Les messes sont désertées, même quand elles suivent ou précèdent immédiatement celles des confréries, qui sont parfois précipitées.

Interdiction le 18 août 1792.

- **BARROT, Odilon, YMBERT, Jean-Gilbert et VATIMESNIL, Henri de (éd.), 1834. *Bulletin annoté des lois, décrets et ordonnances, depuis le mois de juin 1789 jusqu'au mois d'août 1830 (p. 212) :***
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6447704h>

Rapport du ministre Portalis (AN, F 19 6283) :

« Les habitants du midi tiennent singulièrement à ces réunions religieuses. Il y a plusieurs villages de la ci-devant Provence où après le 18 brumaire les pénitents étaient organisés, avant qu'il fût question de l'exercice du culte. À Marseille, la destruction des Pénitents affligea plus le peuple que la clôture des églises. »

Concordat, rétablissement de l'Église en France mais sous certaines conditions. De nombreux biens ecclésiastiques aliénés ne sont pas rendus, les frontières des diocèses sont à nouveau redessinées, etc. L'Église est soumise au ministère des Cultes.

- **Vracs des Paroisses, Salon de Provence, COTE, Demande de rétablissement, avec nombreuses signatures. (16 Germinal, an XII (04.04.1804, date fautive sur le document.))**

Restauration, deuxième vague de rétablissement.

- **Vracs des Paroisses, Aix – Saint Jean de Malte, 2.2, Bénédiction de la chapelle des Pénitents blancs (30.10.1917)**
- **Vracs des Paroisses, Boulbon, 2.5, Demande de rétablissement (12.06.1820)**

Jean Étienne Marie Portalis (1746 – 1807) Natif du Beausset. « Outre son travail législatif, Portalis a exercé les fonctions de ministre des Cultes. À ce poste, ce janséniste de tradition qui jouissait de la confiance de Napoléon a eu une influence déterminante sur la politique religieuse et la signature du Concordat. Mais c'est avec la rédaction du Code civil que triomphe l'esprit de de Portalis. Politiquement modéré, il ne cherche nullement à restaurer le passé et il fait plutôt figure de réformateur raisonné. » (MALAFOSSE [sans date])

Joseph Marie Portalis (1778 – 1858) Natif d'Aix-en-Provence, fils du précédent. À la mort de son père, il est chargé du ministère des Cultes par intérim.

4. Déchristianisation et Séparation

Laïcisation progressive de l'espace public.

1881, Interdiction des processions.

- **Vracs des Paroisses, Orgon, 2.34, Procession malgré les menaces du commissaire (01.07.1879)**
- **Vracs des Paroisses, Novès, 2.21, Pétitions pour l'Association des Pénitents (existant depuis le XII^e siècle) (23.03.1893).**

1901, Loi de Séparation, coup dur. Opposition virulente.

- **Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat :**
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000508749>

5. Aujourd'hui

- **Vracs des Paroisses, Salon-de-Provence, COTE, Règlement du Cercle Saint-Michel (XX^e s.).**
- **Pénitents blancs d'Alleins :** <http://penitentsalleins.free.fr/manuscrit/index.html>

D. Activités

À partir des règlements et statuts, déterminer quel est le type, l'organisation, les activités de la confrérie en question.

Sur les plans, listes des biens ecclésiastiques, etc., déterminer quelles sont les chapelles de confréries. Faire l'histoire des bâtiments, et de leurs « vies » successives.

À partir de correspondances, plaintes de curés, maires, etc., déterminer l'état d'esprit du temps, les attentes vis-à-vis des confréries.

E. Ressources

1. Autres documents des archives diocésaines

- Vracs des Paroisses, Maussane, 2.2, Demande de quête (21.05.1806)
- Vracs des Paroisses, Saint-Marc Jaumegarde, Registre de la Confrérie de la Sainte Vierge, avec comptes de quêtes, (1876 – 1907)
- Vracs des Paroissss, Salons-de-Provences, 2.15, Règlement de l'Immaculée conception (imprimé), avec cartes de membres (1840).
- Confréries, Sans cote, Registre de la Confrérie Notre Dame d'Espérance (dès 1733)
- Vracs des Paroisses, Eyragues, 2.3, Diplôme de la Confrérie du Sacré Cœur (04.07.1839)

2. Bibliographie sélective

AGULHON, Maurice, 1966. *La sociabilité méridionale: confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale à la fin du 18e siècle*. Aix-en-Provence: La Pensée universitaire. Book Title: La sociabilité méridionale : confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale à la fin du 18e siècle

BAGARRY, Paul, 1908. Notice historique sur l'Œuvre des Prisons d'Aix-en-Provence. *Bibliothèque droit Schuman (Aix-en-Provence), cote RES 35191*. [en ligne]. 1908. [Consulté le 9 août 2022]. Disponible à l'adresse: <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/377>

COULET, Noël, 1987. Le mouvement confraternel en Provence et dans le Comtat Venaissin au Moyen Âge. *Publications de l'École Française de Rome*. 1987. Vol. 97, no. 1, pp. 83-110.

FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène, 1995. Lieux de pèlerinage : lieux de rencontre des laïcs et des clercs. *Lieux de pèlerinage : lieux de rencontre des laïcs et des clercs*. 1995. Vol. 45, no. 182, pp. 495-507.

FOURNIER, Laurent-Sébastien, 2020. La fête en Provence aujourd'hui : héritages, mutations et revitalisation. In: BERTRAND, Régis (éd.), *Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui*. [en ligne]. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence. pp. 42-49. Le temps de l'histoire. [Consulté le 9 août 2022]. ISBN 979-10-365-6147-4. Disponible à l'adresse: <http://books.openedition.org/pup/15252>container-title: Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui

PALANQUE, Jean-Rémy, 1975. *Le diocèse d'Aix-en-Provence*. Paris: Ed. Beauchesne.